

Africa's Pulse

AVRIL 2023 | VOLUME 27

UNE ANALYSE DES ENJEUX FAÇONNANT L'AVENIR ÉCONOMIQUE DE L'AFRIQUE



**TIRER MEILLEUR PARTI DES RESSOURCES NATURELLES PENDANT LA
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**



GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

RAPPORT DU BUREAU DE L'ÉCONOMISTE
EN CHEF DE LA RÉGION AFRIQUE

REMERCIEMENTS

Ce rapport a été produit par le Bureau de l'économiste en chef pour la région Afrique sous la supervision générale de Victoria Kwakwa et Ousmane Diagana. Pour ce numéro d'Africa's Pulse, l'équipe était dirigée par Andrew L. Dabalen et Cesar Calderon. L'équipe de base était composée de James Cust, Megumi Kubota et Vijdan Korman.

John Baffes, Gracelin Baskaran, Sebastian Essl, Dawit Mekonnen, Patrick Alexander Kirby, Will Pearson, Alexis Rivera-Ballesteros et Tessy Grace Vasquez Baos ont apporté de précieuses contributions à ce rapport.

La revue par les pairs a été réalisée par Franziska Lieselotte Ohnsorge, Garima Vasishtha et Sergiy Kasyanenko (pour la section 1), ainsi que par Kevin Carey et Martin Lokanc (pour la section 2). Des commentaires ont également été reçus de Bekele Debele, Djeneba Doumbia, Franz R. Drees-Gross, Sandra El Saghir, David Elmaleh, Jakob Engel, Kene Ezemenari, Cornelius Fleischhaker, Zerihun Getachew Kelbore, Paulo Guilherme Correa, Fiseha Haile, Yumeka Hirano, Wendy Hughes, Stella Ilieva, Tehmina S. Khan, Ashish Khanna, Samuel Mulugeta, Dumisani Sihle Ngwenya, Abdoulaye Ouedraogo, Nathalie Picarelli, Frederico Gil Sander, Philip Schuler, Smriti Seth et Natasha Sharma.

La communication, les relations avec les médias et l'engagement des parties prenantes ont été dirigés par Flore de Préneuf avec l'équipe des relations extérieures et organisationnelles, dont Georgette Dwomoh-Appiah, Caitlin Berczik, Patricia Riehn Berg, Karima Bouckat, Kimberly Bumgarner, Christelle Chapoy, Marie Duffour, Rama George-Alleyne, Artem Kolesnikov, Daniella van Leggelo Padilla, Laure de Petiville, Pabsy Mariano, Svetlana Markova, Johanna Martinsson et Samuel Owusu Baafi. La production et le soutien logistique ont été assurés par Beatrice Berman, Abrah Desiree Brahima, Kenneth Omondi et Rose-Claire Pakabomba.

L'édition a été assurée par Sandra Gain. La version électronique et imprimée a été réalisée par Bill Pragluski et la couverture conçue par Rajesh Sharma.

AVRIL 2023 | VOLUME 27

Africa's Pulse

Ce rapport a été préparé par le Bureau de
l'économiste en chef de la région Afrique

**TIRER MEILLEUR PARTI DES RESSOURCES NATURELLES
PENDANT LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**

© 2023 Banque internationale pour la reconstruction et le développement/La Banque mondiale
1818 H Street NW, Washington, DC 20433
Téléphone : 202-473-1000 ; Internet : www.worldbank.org

Certains droits réservés

1 2 3 4 26 25 24 23

La publication originale de cet ouvrage est en anglais sous le titre de Leveraging Resource Wealth During the Low Carbon Transition. Africa's Pulse, No. 27 (Avril) en 2023. En cas de contradictions, la langue originelle prévaudra.

Cet ouvrage a été établi par les services de la Banque mondiale avec la contribution de collaborateurs extérieurs. Les observations, interprétations et opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de la Banque mondiale, de son Conseil des Administrateurs ou des pays que ceux-ci représentent. La Banque mondiale ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité, ni l'actualité des données citées dans cet ouvrage. Elle n'est pas responsable des erreurs, omissions, ou contradictions dans les informations qui y sont fournies, ni de l'utilisation qui serait faite ou non des informations, méthodes, procédés ou conclusions présentés dans l'ouvrage. Les frontières, les couleurs, les dénominations et toute autre information figurant sur les cartes du présent ouvrage n'impliquent de la part de la Banque mondiale aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire quelconque et ne signifient nullement que l'institution reconnaît ou accepte ces frontières.

Rien de ce qui figure dans le présent ouvrage ne constitue, ni n'implique, ni ne peut être considéré comme, une limitation des privilèges et immunités de la Banque mondiale, ou une renonciation à ces privilèges et immunités, qui sont expressément réservés.

Droits et autorisations



L'utilisation de cet ouvrage est soumise aux conditions de la licence Creative Commons Attribution 3.0 IGO (CC BY 3.0 IGO) <http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/igo/> Conformément aux termes de la licence Creative Commons Attribution (paternité), il est possible de copier, distribuer, transmettre et adapter le contenu de l'ouvrage, notamment à des fins commerciales, sous réserve du respect des conditions suivantes :

Mention de la source — L'ouvrage doit être cité de la manière suivante : Banque mondiale. 2023. Tirer Meilleur Parti des Ressources Naturelles Pendant la Transition Énergétique. Africa's Pulse, No. 27 (Avril). Washington, DC : La Banque mondiale. doi: 10.1596/978-1-4648-1986-5. Licence : Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO

Traductions — Si une traduction de cet ouvrage est produite, veuillez ajouter à la mention de la source de l'ouvrage le déni de responsabilité suivant : *Cette traduction n'a pas été réalisée par la Banque mondiale et ne doit pas être considérée comme une traduction officielle de cette dernière. La Banque mondiale ne saurait être tenue responsable du contenu de la traduction ni des erreurs qu'elle pourrait contenir.*

Adaptations — Si une adaptation de cet ouvrage est produite, veuillez ajouter à la mention de la source le déni de responsabilité suivant : *Cet ouvrage est une adaptation d'une œuvre originale de la Banque mondiale. Les idées et opinions exprimées dans cette adaptation n'engagent que l'auteur ou les auteurs de l'adaptation et ne sont pas validées par la Banque mondiale.*

Contenu tiers — La Banque mondiale n'est pas nécessairement propriétaire de chaque composante du contenu de cet ouvrage. Elle ne garantit donc pas que l'utilisation d'une composante ou d'une partie quelconque du contenu de l'ouvrage ne porte pas atteinte aux droits des tierces parties concernées. L'utilisateur du contenu assume seul le risque de réclamations ou de plaintes pour violation desdits droits. Pour réutiliser une composante de cet ouvrage, il vous appartient de juger si une autorisation est requise et de l'obtenir le cas échéant auprès du détenteur des droits d'auteur. Parmi les composantes, on citera, à titre d'exemple, les tableaux, les graphiques et les images.

Pour toute demande de renseignements sur les droits et licences, prière de s'adresser à World Bank Publications, The World Bank Group, 1818 H Street, NW Washington, DC, 20433, USA ; courriel : pubrights@worldbank.org.

ISBN (digital): 978-1-4648-1986-5

DOI: 10.1596/978-1-4648-1986-5

Conception de la page de couverture : Rajesh Sharma

Table des matières

Résumé analytique	1
Section 1 : Tendances et évolutions récentes	9
1.1 Croissance et pauvreté	9
1.2 L'environnement mondial	18
1.3 L'environnement intérieur	23
1.4 Perspectives	40
1.5 Risques pesant sur les perspectives	46
1.6 Politiques	48
Section 2 : Abondance des ressources naturelles, transition vers une économie sobre en carbone et amélioration de l'accès à l'énergie en Afrique	55
2.1 Motivation	55
2.2 Ressources naturelles : données et faits stylisés	57
2.3 Accès à l'électricité : Perspectives et faits stylisés	68
2.4 Discussion sur les politiques	72
2.5 Recommandations politiques.	73
Appendice : Classification des pays	83
Bibliographie	85

Cartes

- 2.1 Les pays d'Afrique subsaharienne riches en ressources naturelles pendant la flambée des prix des matières premières 57
- 2.2 Restrictions à l'exportation de minéraux et de métaux bruts en Afrique subsaharienne, 2020 64
- 2.3 Potentiel et capacité installée pour l'énergie éolienne, solaire et hydroélectrique 71

Encadrés

- 1.1 Tensions entre les politiques monétaires et budgétaires suite aux pressions inflationnistes . 31
- 1.2 Le double déficit persiste en Afrique subsaharienne 34
- 2.1 Les réformes minières en Zambie ont permis d'améliorer les investissements et les revenus 62
- 2.2 Le partenariat pour une transition juste en Afrique du Sud 66
- 2.3 Tirer parti du pool énergétique régional pour attirer les investissements dans les énergies renouvelables 81

Figures

- 1.1 Contribution à la croissance du PIB, côté de la demande 10
- 1.2 Contribution à la croissance du PIB, côté de la production 10
- 1.3 Taux de pauvreté en Afrique subsaharienne par sous-région 11
- 1.4 Croissance dans les pays d'Afrique subsaharienne en 2022 12
- 1.5 Prévisions consensuelles sur la croissance mondiale 18
- 1.6 Écart de production par rapport aux tendances pré-pandémie 18
- 1.7 Taux directeurs du G7 19
- 1.8 Évolution des écarts de taux des emprunts souverains de l'EMBI depuis le début 2022, par notation de crédit 19
- 1.9 Indices des prix de la Banque mondiale pour les économies émergentes 21
- 1.10 Prix mensuels moyens du café, du cacao et du thé 22
- 1.11 Croissance de l'investissement par rapport à la croissance moyenne à long terme en Afrique subsaharienne, par sous-région, 2010-2021 23
- 1.12 Croissance de l'investissement par rapport à la croissance moyenne à long terme en Afrique subsaharienne, en fonction de l'abondance des ressources et de la fragilité, 2010-2021 24
- 1.13 Croissance de l'investissement par rapport à la croissance moyenne à long terme en Afrique subsaharienne, par type d'investissement (public, privé et étranger), 2010-2021 . . . 24
- 1.14 Croissance des envois de fonds par rapport à la croissance moyenne à long terme en Afrique subsaharienne, par sous-région, 2010-2021 25
- 1.15 Inflation médiane en Afrique subsaharienne, 2018-2025f 26
- 1.16 Inflation globale et inflation alimentaire dans les pays d'Afrique subsaharienne, janvier 2023 27
- 1.17 Variation cumulée des taux de change dans une sélection de pays 27
- 1.18 Taux directeurs et variation cumulée depuis janvier 2022 29
- 1.19 Solde budgétaire en Afrique subsaharienne, 2018-2025f 30

1.20	Évolution du compte courant en Afrique subsaharienne	32
1.21	Dynamique de la dette publique en Afrique subsaharienne	35
1.22	Décomposition de la dette en Afrique subsaharienne	36
1.23	Composition de la dette extérieure publique et garantie par l'État dans les pays d'Afrique subsaharienne	36
1.24	Risque de désendettement extérieur.	37
1.25	Marges actuarielles des obligations en Afrique subsaharienne	38
1.26	Contribution à la croissance du PIB, côté demande	40
1.27	Contribution à la croissance du PIB, côté production	40
1.28	Prévisions de croissance du PIB pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe	41
1.29	Prévisions de croissance du PIB pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre	43
1.30	La stagflation est-elle une menace imminente pour les pays d'Afrique subsaharienne ?	45
2.1	Baisse de la croissance du PIB par habitant après la flambée des prix des matières premières	58
2.2	Nombre total de pauvres en Afrique subsaharienne riche en ressources et non riche en ressources	58
2.3	Budget d'exploration minière, par région, 1997-2021	59
2.4	Estimations de certaines réserves de métaux et de minerais en Afrique subsaharienne, 2014-2022	60
2.5	Part de l'Afrique subsaharienne dans le commerce du cobalt.	61
2.6	Réserves estimées de pétrole et de gaz en Afrique subsaharienne.	65
2.7	Découvertes de gaz naturel et décisions finales d'investissement	65
2.8	Augmentation de la capacité de production d'électricité en Afrique dans le scénario pour une Afrique durable, 2011–2030	66
2.9	Population n'ayant pas accès à des services énergétiques modernes en Afrique	68
2.10	Approvisionnement énergétique total de l'Afrique, par source, 2010-2020.	68
2.11	Accès à l'électricité et impacts liés à la pandémie dans certains pays africains.	69
2.12	Investissement global dans les énergies renouvelables en Afrique et dans le monde, 2000-2020	71
B1.1.1	Orientation des politiques monétaire et budgétaire dans les pays d'Afrique subsaharienne, 2023.	31
B1.2.1	Compte courant et solde budgétaire des pays d'Afrique subsaharienne, 2022-2023.	34
B2.2.1	Évolution des prix des produits de base, 2013-2021.	67
B2.2.2	La contribution du charbon aux revenus et à l'emploi a augmenté entre 2010 et 2020	67

Tableaux

2.1	Minéraux et métaux nécessaires à diverses technologies d'énergie propre	60
A.1	Classification des pays selon l'abondance des ressources en Afrique subsaharienne.	83
A.2	Pays d'Afrique de l'Ouest et centrale	83
A.3	Afrique de l'Est et australe	83

Résumé analytique

La croissance économique en Afrique subsaharienne reste faible, mais son ralentissement pourrait toucher à sa fin

- ▶ Si la croissance économique a ralenti, passant de 4,1 % en 2021 à 3,6 % en 2022, elle est en fait en hausse de 0,3 point de pourcentage par rapport aux prévisions d'octobre 2022 d'*Africa's Pulse*. Ce relèvement reflète une performance plus positive de l'économie mondiale au cours du dernier trimestre de 2022. L'économie américaine a fait preuve de résilience, grâce aux récentes mesures politiques et à la baisse de l'inflation, les prix du gaz sont plus bas que prévu en Europe, et on s'attend à une reprise rapide de la croissance en Chine avec la fin de sa politique de «zéro COVID».
- ▶ Malgré de récentes améliorations, l'activité économique dans la région devrait continuer à ralentir pour atteindre 3,1 % en 2023, soit une révision à la baisse de 0,4 point de pourcentage par rapport aux prévisions d'*Africa's Pulse* d'octobre 2022. L'atonie persistante de l'économie mondiale, des taux d'inflation en baisse mais qui restent élevés, et des conditions financières mondiales et nationales difficiles dans un contexte d'endettement élevé expliquent l'abaissement de la note. La croissance est estimée à 3,7 en 2024 et 3,9 % en 2025, ce qui indique que le ralentissement de la croissance devrait atteindre un plancher cette année. Un rebond de la croissance mondiale plus tard dans l'année, l'assouplissement des mesures d'austérité et une politique monétaire plus accommodante dans un contexte de baisse de l'inflation sont les principaux facteurs contribuant à l'augmentation de la croissance à l'horizon des prévisions.
- ▶ Les conditions de croissance restent toutefois insuffisantes pour réduire l'extrême pauvreté et stimuler la prospérité partagée à moyen et long terme. La croissance du revenu par habitant estimée en Afrique subsaharienne à 1,0 en 2022 et 0,6 % en 2023, est insuffisante pour avoir un impact significatif sur le double objectif. La faible élasticité de croissance de la pauvreté et la pandémie mondiale ont encore contribué à la lenteur de la réduction de la pauvreté dans la région. Le taux de pauvreté en Afrique subsaharienne est projeté à 34 % en 2023, par rapport au pic de 35,3 % de la période de pandémie en 2020. La lente reprise du revenu par habitant dans la région, à 1,2 % l'année prochaine et 1,4 % en 2025, ne permet toujours pas d'accélérer la réduction de la pauvreté pour que la région retrouve sa trajectoire d'avant la pandémie.
- ▶ Les performances économiques de l'Afrique subsaharienne ne sont pas uniformes d'une sous-région ou d'un pays à l'autre. La croissance du produit intérieur brut (PIB) réel de la sous-région Afrique de l'Ouest et centrale (AFW) est estimée à 3,4 % en 2023, contre 3,7 % en 2022, tandis que celle de la sous-région Afrique de l'Est et australe (AFE) est estimée à 3,0 % en 2023, contre 3,5 % en 2022. La performance de la région est toujours tirée vers le bas par une croissance à long terme plus faible dans les plus grands pays du continent. L'activité économique en Afrique du Sud devrait encore diminuer en 2023 (0,5 %) en raison de l'aggravation de la crise énergétique, tandis que la reprise de la croissance au Nigéria pour 2023 (2,8 %) reste fragile à cause de la faiblesse de la production pétrolière et des nombreux défis politiques que confronte la nouvelle administration. Ces perspectives compliquent la tâche des décideurs politiques de la région qui cherchent à accélérer la reprise après la pandémie, à réduire la pauvreté et à placer l'économie sur une trajectoire de croissance durable.

La croissance des investissements a fortement diminué dans tous les domaines

- ▶ L'Afrique subsaharienne est confrontée à de multiples défis pour retrouver son élan de croissance. L'un de ces défis consiste à surmonter le ralentissement prolongé de la croissance des investissements dans la région. La croissance de l'investissement en Afrique subsaharienne est tombée de 6,8 % en 2010-2013 à 1,6 % en 2021, avec un ralentissement plus marqué en Afrique de l'Est qu'en Afrique de l'Ouest. Vu les répercussions économiques de la pandémie et de la guerre en Ukraine, la croissance des investissements devrait rester modeste et inférieure au taux de croissance moyen des investissements au cours des deux dernières décennies, non seulement en Afrique subsaharienne, mais aussi dans d'autres marchés émergents et économies moins développées.
- ▶ La forte décélération de la croissance des investissements a été généralisée dans toutes les sous-régions, dans les pays, qu'ils soient riches ou pauvres en ressources, et parmi tous les types d'investisseurs, qu'ils soient publics, privés ou étrangers. Les pays de la région riches en pétrole ont connu la baisse de l'investissement la plus importante et la plus persistante, contrairement aux pays pauvres en ressources, qui affichent une baisse de l'investissement plus modérée. Les taux de croissance des investissements publics, privés ou étrangers sont restés inférieurs à leurs moyennes à long terme pendant la plupart des années de la dernière décennie. Alors que l'investissement privé national a connu une légère baisse au fil du temps, l'investissement direct étranger s'est contracté au cours de la période 2016-2021. En revanche, les envois de fonds ont bien résisté aux différents chocs survenus au cours de la dernière décennie, y compris celui de la pandémie.
- ▶ Le ralentissement de la croissance des investissements en Afrique subsaharienne freine la croissance à long terme de la production et du revenu par habitant, ainsi que les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable. Les différences de vigueur de la reprise entre les sous-régions et les pays sont en partie liées aux différences de croissance de l'investissement. Par exemple, la reprise plus lente de la croissance en Afrique de l'Est par rapport à celle de l'Afrique de l'Ouest est liée au fort ralentissement de l'investissement public et à la contraction de l'investissement privé (national ou étranger). La faible croissance de l'investissement s'ajoute aux pressions macro-budgétaires, alors que les besoins de financement sont importants, la marge de manœuvre budgétaire est limitée et les coûts d'emprunt sont en hausse.

L'inflation semble avoir atteint un plafond, mais elle reste élevée et supérieure à la cible fixée, et continuera à peser sur l'activité économique

- ▶ L'inflation des prix à la consommation en Afrique subsaharienne s'est fortement accélérée et a atteint en 2022 (9,2 %) un niveau record depuis 14 ans, sous l'effet de la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie ainsi que de l'affaiblissement des monnaies. Les prix intérieurs des denrées alimentaires sont restés élevés malgré la baisse progressive des prix mondiaux. L'affaiblissement des monnaies et l'augmentation des coûts des intrants (carburants de transport et engrais) expliquent la viscosité des prix des denrées alimentaires. Les chocs climatiques, en particulier dans la Corne de l'Afrique, ajoutent des pressions inflationnistes du côté de l'offre. Le nombre de pays affichant des taux d'inflation annuels moyens à deux chiffres est passé de 9 en 2021 à 21 en 2022. Le ralentissement de la demande globale, la baisse des prix des matières premières et les effets du resserrement de la politique monétaire sur l'ensemble du continent feront baisser l'inflation dans la région à 7,5 % en 2023, puis à 5,0 % en 2024. En outre, le nombre de pays ayant une inflation à deux chiffres devrait tomber à 12 en 2023. Bien que l'inflation globale semble avoir atteint un sommet l'année dernière, l'inflation devrait rester élevée et supérieure aux fourchettes cibles des banques centrales pour tous les pays disposant d'un ancrage nominal explicite en 2023.
- ▶ Les taux d'inflation restent élevés et supérieurs aux cibles prévues, malgré les hausses rapides et fortes des taux d'intérêt décidées par les banques centrales africaines. Par exemple, les autorités monétaires du Ghana, du Mozambique, du Nigéria, de l'Afrique du Sud et de l'Ouganda, entre autres, ont rapidement augmenté leurs taux de politique monétaire pour atteindre des niveaux record au cours des deux

dernières années. Les faiblesses de la transmission monétaire entre les pays africains pourraient expliquer l'efficacité réduite du cycle de resserrement. Des outils inadéquats pour la mise en œuvre des politiques et le manque d'indépendance des politiques peuvent contribuer à une faible transmission. La prédominance fiscale et les restrictions des taux de change peuvent conduire à des résultats en matière d'inflation qui sont contraires à l'intention du resserrement monétaire. Les taux d'inflation globale ayant atteint des sommets dans certains pays à la fin de 2022 et au début de 2023, les responsables politiques pourraient être tentés d'assouplir ou de suspendre leur politique monétaire contractionniste. Cette action semble prématurée car les pressions inflationnistes sous-jacentes dans les pays de la région restent élevées. En Afrique subsaharienne, la maîtrise de l'inflation reste essentielle pour augmenter les revenus de la population et réduire l'incertitude qui entoure les prévisions de consommation et d'investissement. Les politiques de lutte contre l'inflation devraient être complétées par des mesures de soutien des revenus (via des transferts d'argent ou de denrées alimentaires) afin de protéger les plus vulnérables d'une inflation obstinément élevée, en particulier de l'inflation des denrées alimentaires.

Des conditions financières mondiales défavorables et des niveaux d'endettement élevés menacent la stabilité macro-budgétaire

- ▶ Le déficit budgétaire de la région s'est creusé pour atteindre 5,2 % en 2022. La persistance des déficits budgétaires, conjuguée à une croissance atone, a entraîné une augmentation du ratio (médian) de la dette publique au PIB, qui atteindra 57 % en 2022. La guerre en Ukraine a interrompu le processus d'assainissement budgétaire entamé par de nombreux pays de la région au lendemain de la pandémie. Une baisse significative de l'aide publique au développement et un accès restreint aux emprunts extérieurs contribuent également à la détérioration des résultats budgétaires. En réponse à la hausse des prix des denrées alimentaires et des carburants, les décideurs politiques ont eu recours à des mesures visant à limiter l'impact de la hausse de l'inflation, telles que des subventions, des dérogations temporaires aux droits de douane et aux prélèvements, et des mécanismes de soutien des revenus pour les plus vulnérables. Ces mesures ont retardé la consolidation fiscale, car les déficits budgétaires dans la région restent élevés et créent une pression supplémentaire sur le budget, en particulier pour les gouvernements dont la marge de manœuvre fiscale est presque épuisée. Les efforts de consolidation visant à réduire la dette devraient reprendre cette année et ramener le déficit budgétaire à 4,3 % en 2023, puis à 3 % en 2024-25.
- ▶ La dette publique en Afrique subsaharienne a plus que triplé depuis 2010, avec une forte augmentation avant le début de la crise COVID-19. L'augmentation de la dette publique s'est accompagnée d'une modification de sa composition en faveur de la dette intérieure, notamment pour répondre aux besoins de financement liés à la pandémie. La dette intérieure représentait près de la moitié de l'encours de la dette publique à la fin de 2021. Avec l'augmentation de la dette non concessionnelle et la part plus importante des créanciers non traditionnels dans l'encours de la dette de la région, le service de la dette publique a augmenté de manière significative au cours de la dernière décennie. Les ratios du service total de la dette publique par rapport aux exportations et aux recettes ont atteint respectivement 28 et 41 %. Les risques de surendettement restent élevés : le nombre de pays de la région présentant un risque élevé de surendettement extérieur ou en situation de surendettement était de 22 en décembre 2022. Les spreads souverains ont augmenté et réduit le nombre de pays ayant accès au marché, ce qui augmente les risques de refinancement pour les pays ayant d'importants remboursements d'euro-obligations.
- ▶ Les besoins de financement public brut ont augmenté régulièrement et restent supérieurs aux niveaux historiques en Afrique subsaharienne (environ 11 % du PIB en 2020-22). Ils devraient se maintenir à 10 % au cours des cinq prochaines années, les besoins de financement étant plus importants dans la zone AFE que dans la zone AFW. Le resserrement des conditions financières maintient le coût des emprunts extérieurs à un niveau élevé, ce qui exclut certains pays de la région des marchés internationaux des capitaux. En réponse, les gouvernements ont de plus en plus recours au financement national. Cela pourrait exercer une pression à la hausse sur les taux d'intérêt nationaux, ce qui, à son tour, pèsera sur l'investissement et la production.

RÉPONSES POLITIQUES

- ▶ Les pays d'Afrique subsaharienne sont confrontés à un environnement mondial difficile, caractérisé par une croissance mondiale atone et un resserrement des conditions financières mondiales. Des taux d'inflation élevés, des taux d'intérêt domestiques élevés, des positions d'endettement élevées et vulnérables et une capacité d'emprunt réduite s'ajoutent aux contraintes qui font que les économies africaines ont du mal à financer leur reprise. Dans ce contexte, les décideurs politiques africains doivent miser sur leur propre marge de manœuvre pour rétablir la stabilité macroéconomique, approfondir les réformes structurelles afin de favoriser une croissance inclusive, et mettre en œuvre des politiques qui saisissent les opportunités offertes par la transition sobre en carbone.
- ▶ Les richesses en ressources naturelles de l'Afrique recèlent un grand potentiel économique inexploité. Environ un tiers du stock total de richesse en Afrique subsaharienne est détenu sous diverses formes de capital naturel, y compris le capital naturel renouvelable comme les terres cultivées, les ressources en eau et les forêts, ainsi que les actifs non renouvelables du sous-sol. Les gisements de pétrole et de minéraux non renouvelables de la région ont atteint une valeur de plus de 5 000 milliards de dollars américains au cours des années de prospérité (2004-14). Depuis 2000, l'Afrique subsaharienne est la région du monde qui a connu le plus grand nombre de découvertes de pétrole, représentant 50 % de l'ensemble des découvertes géantes des années 2010. La plupart des pays de la région sont déjà classés comme riches en ressources et d'autres pays les rejoindront au fur et à mesure que de nouveaux investissements débloqueront ces réserves non exploitées. Le nombre de pays riches en ressources est passé de 18 sur 48 avant le boom à 26 sur 48 à la fin du boom. Ainsi, la transition vers une économie sobre en carbone devrait entraîner une augmentation du nombre d'économies dépendantes des ressources en Afrique, et non une diminution.

Rétablissement de la stabilité macroéconomique

- ▶ *La maîtrise de l'inflation reste essentielle pour assurer la stabilité macroéconomique.* Si les autorités monétaires de la région ont relevé leurs taux pour freiner la demande et contenir l'inflation, d'autres interventions gouvernementales ont affaibli l'impact de ce resserrement monétaire. Par exemple, la hausse des taux d'intérêt dans les pays à dominance budgétaire conduit à des anticipations plus fortes de tensions budgétaires, de dépréciation de la monnaie et même d'inflation plus élevée. Les restrictions de change qui ont augmenté les primes du marché parallèle ont également contribué à faire dérailler la lutte contre l'inflation dans certains pays. Il existe un risque que le désancrage des anticipations d'inflation alimente davantage l'inflation, accélère les hausses de taux d'intérêt et augmente la probabilité d'un ralentissement de l'activité économique. Pour juguler l'inflation, il est essentiel de garantir l'indépendance de la banque centrale (en termes d'instruments de politique et de prise de décision) et de renforcer les institutions qui soutiennent une politique monétaire saine, transparente et responsable. La coordination des politiques pour éviter les actions qui affaiblissent la transmission de la politique monétaire est également essentielle. Dans ce contexte, il semble prématuré d'assouplir ou de mettre en pause le cycle de resserrement monétaire, car les pressions inflationnistes restent présentes.
- ▶ *Une politique budgétaire ancrée dans la viabilité de la dette peut aider à lutter contre l'inflation.* La réduction des risques liés à la viabilité des finances publiques et de la dette grâce à la mobilisation des ressources nationales et à une plus grande efficacité des dépenses peut contribuer à freiner la demande globale et l'inflation. Il s'agit notamment de mesures visant à accroître et à diversifier l'assiette fiscale, à améliorer l'administration fiscale (par l'enregistrement des contribuables, la déclaration électronique et le paiement électronique des impôts) et à mieux cibler les programmes de protection sociale (enregistrement des bénéficiaires et transferts électroniques). Les réformes visant à renforcer les systèmes de gestion des investissements publics (c'est-à-dire à accroître la transparence dans l'évaluation, la sélection et l'approbation des projets d'investissement) et à réorienter les dépenses publiques vers des investissements à forte valeur ajoutée produiront des dividendes importants.

- ▶ *Il est essentiel d'accélérer la réduction et la restructuration de la dette afin de renforcer la stabilité pour assurer la croissance.* La communauté internationale a besoin de mécanismes permanents, complets et crédibles pour faire face aux crises de la dette souveraine lorsqu'elles surviennent. Le cadre commun du G-20 pour le traitement de la dette est le cadre le mieux adapté à la résolution des crises de la dette. Les institutions financières internationales soutiennent ce cadre mais souhaiteraient que le processus soit plus rapide, plus inclusif et qu'il couvre tous les créanciers. À ce jour, quatre pays de la région cherchent à restructurer leur dette via le cadre commun, à savoir le Tchad, l'Éthiopie, la Zambie et, plus récemment, le Ghana. Le Tchad est le seul pays à avoir négocié un accord avec ses créanciers dans le cadre de cette initiative, mais sans réduction effective de la dette.
- ▶ *On pourrait faire davantage pour accroître l'utilisation et l'accélération de traitements au titre du cadre commun.* Ce cadre peut être étendu à un plus grand nombre de pays, en particulier les pays à revenu intermédiaire qui sont en situation de surendettement et qui ont besoin d'alléger leurs remboursements de dettes qui sont devenus insoutenables. Des mécanismes visant à encourager une participation plus précoce de créanciers privés et de nouveaux prêteurs bilatéraux tels que la Chine devraient être mis en place afin de mieux aligner leurs incitations sur celles des créanciers officiels et des emprunteurs souverains. Ce cadre devrait également permettre un traitement équitable de tous les prêteurs et, espérons-le, un processus rationalisé et plus rapide de résolution des dettes. La suspension du paiement du service de la dette pour les candidats au cadre commun pendant la durée des négociations pourrait stimuler la participation. En résumé, une solution globale au problème de la dette pour les pays emprunteurs passe par la suspension, la réduction, la résolution et la transparence de la dette. Une meilleure coordination avec les créanciers et des efforts renouvelés en matière de transparence de la dette faciliteront la réconciliation et la restructuration de la dette. Pour les pays où la viabilité de la dette est en cause, une restructuration complète de la dette, y compris des réductions de sa valeur nominale, devrait être envisagée.
- ▶ *La mobilisation de financements concessionnels reste essentielle pour l'Afrique : le contexte extérieur reste difficile, les niveaux d'endettement sont élevés, sa capacité à mobiliser des ressources nationales est limitée et ses systèmes de gestion des investissements publics sont déficients.* Compte tenu de l'augmentation des besoins d'investissement du continent, y compris le financement de l'adaptation au changement climatique, des prêts privés et non concessionnels seront nécessaires pour combler le déficit de financement. Les institutions financières internationales, par exemple, peuvent aider les pays de la région à renforcer des réformes essentielles pour améliorer leur accès au financement climatique concessionnel, notamment en matière de gouvernance, de gestion des finances publiques et de la dette, de capacité statistique et d'élaboration de stratégies climatiques. Les synergies entre les investisseurs publics et privés peuvent contribuer à catalyser ce financement, car les investisseurs privés fournissant la plus grande partie du financement, et les investisseurs publics couvrant les risques par le biais de garanties.

Approfondir les réformes structurelles pour favoriser une croissance inclusive

- ▶ *Les réformes structurelles devraient stimuler l'investissement privé et améliorer la compétitivité à long terme des entreprises africaines.* Des réformes du marché visant à réduire les obstacles structurels et réglementaires à la participation du secteur privé aux marchés des biens et des services sont essentielles. Les politiques en matière de commerce et d'investissement étranger sont aussi nécessaires pour améliorer la participation aux marchés internationaux et l'accès aux intrants intermédiaires. Ces réformes devraient être accompagnées d'un renforcement des institutions chargées de faire respecter les lois sur la concurrence, notamment par l'établissement d'agences indépendantes pour exercer la tutelle de la concurrence et des systèmes de passation de marchés publics solides. Pour l'investissement public, il est essentiel de renforcer l'efficacité dans un contexte de raréfaction des ressources pour financer son expansion. Il est aussi essentiel de renforcer la crédibilité de la budgétisation pluriannuelle, d'améliorer la gouvernance des projets d'investissement (y compris leur évaluation et leur sélection), ainsi que la gestion des partenariats public-privé.

- ▶ *Attirer les investissements étrangers et en tirer le meilleur parti fait partie intégrante de la stratégie de croissance de la région.* Des progrès dans les trois «I» de la région - infrastructure, institutions et incitations - sont essentiels pour stimuler l'entrée de capitaux étrangers. L'expansion et la modernisation du système de transport (y compris les routes, les aéroports et les ports), l'amélioration de l'accès à un approvisionnement en électricité fiable et abordable et l'utilisation plus efficace de l'infrastructure existante sont essentielles pour stimuler l'intégration économique dans la région. L'amélioration des institutions passe par le renforcement des agences de promotion des investissements et des exportations et par la modernisation des procédures de contrôle des douanes et des frontières. Le maintien de taux de change réels compétitifs, la mise en œuvre de cadres réglementaires qui favorisent la transparence, la concurrence et l'innovation, et la conception de politiques commerciales qui réduisent les préjugés anti-exportation peuvent fournir les bonnes incitations aux investisseurs étrangers.

Tirer parti de la richesse des ressources pendant la transition vers une économie sobre en carbone

- ▶ *L'exploitation du potentiel des ressources naturelles permet d'améliorer la viabilité des finances publiques et de la dette des pays africains.* Ceci implique de mettre en place des politiques adéquates et de tirer les leçons des cycles d'expansion et de récession du passé. Pour éviter la malédiction des «ressources présumées», dans laquelle les pays peuvent se retrouver en situation de surendettement ou de faible croissance avant même que la production de ressources ne commence, il faut tempérer la pression qui pousse à emprunter et à dépenser avant d'obtenir des recettes. Les découvertes de ressources peuvent libérer des forces puissantes susceptibles d'influencer les politiques, mais aussi d'exposer les pays s'ils ne sont pas préparés à une baisse des prix. Maximiser les recettes publiques tirées du pétrole, du gaz et de l'exploitation minière offre la possibilité d'un double dividende pour les populations et la planète, en augmentant la marge de manœuvre budgétaire et en supprimant des subventions implicites à la production.
- ▶ *Il existe une opportunité importante et inexploitée de mobiliser les investissements étrangers et de générer des recettes publiques supplémentaires.* En moyenne, les rentes générées par les ressources naturelles dépassent de 2,6 fois les revenus des ressources publiques (Banque mondiale 2023). Les gouvernements pourraient donc s'approprier une plus grande partie de cette rente en adoptant des mesures et des réformes adéquates en matière budgétaire. Des réformes de la gouvernance et des investissements dans l'administration fiscale peuvent favoriser une captation plus élevée de la rente. La capture de la totalité des rentes produirait également un dividende tant pour les personnes que pour la planète. En ne capturant pas la valeur totale de l'extraction des ressources, le gouvernement fournit une subvention implicite à la production, générant davantage d'émissions de carbone à partir d'un secteur pétrolier insuffisamment taxé. De même, dans le secteur minier, si l'on ne parvient pas à obtenir une part équitable des recettes pour le pays, on risque de léser les citoyens et de sous-évaluer les externalités sociales et environnementales causées par l'extraction.
- ▶ *Les ressources naturelles (pétrole, gaz et minerais) représentent une opportunité économique considérable pour les économies africaines pendant la transition vers une économie sobre en carbone.* La décarbonisation mondiale crée une incertitude considérable, mais elle ouvre également de nouvelles voies pour tirer parti de la richesse en ressources des pays afin de stimuler la transformation économique. D'une part, la transition vers une économie mondiale sobre en carbone entraînera à terme une baisse significative de la demande de pétrole, de gaz et de charbon en Afrique. Cependant, son calendrier et son ampleur restent incertains. Cet abandon du pétrole et du gaz pourrait prendre des années, voire des décennies. Par contre, il pourrait y avoir une forte augmentation de la demande pour les minéraux nécessaires à la transition vers une énergie propre, tels que le lithium, le cobalt, le cuivre, le platine et le manganèse, dont beaucoup sont abondants en Afrique, et qui sont utilisés pour les batteries, les véhicules électriques et d'autres technologies.
- ▶ *L'intégration régionale et la mise en œuvre d'une zone de libre-échange continentale offrent un énorme potentiel pour stimuler la transformation économique en Afrique subsaharienne.* La zone de libre-échange continentale africaine offre la possibilité de promouvoir la valorisation des minéraux sur le continent, en augmentant la productivité des différents secteurs et la valeur globale des exportations. Une chaîne de valeur, allant

de la fabrication d'intrants intermédiaires tels que les machines (liens en amont) à l'extraction proprement dite des minéraux, en passant par la phase de transformation (liens en aval), peut rarement être réalisée par un seul pays en raison de contraintes d'échelle, de compétences, d'infrastructures et de capitaux. En abandonnant une approche nationale de la valeur ajoutée, ce qui pourrait se faire au moyen de réformes des restrictions à l'exportation, des politiques de contenu local et de la participation locale au capital en vue de les définir à l'échelle régionale et continentale plutôt que nationale, les pays pourraient débloquent des avantages comparatifs et participer à des chaînes de valeur au niveau régional. Les politiques industrielles pourraient alors être configurées pour tirer parti des capacités régionales et continentales, de la diversité des ressources, de l'élargissement des marchés de capitaux et de consommation, ainsi que des spécialisations régionales ou nationales. Cependant, les infrastructures de transport et d'énergie constituent des obstacles importants à l'exploitation de chaînes de valeur régionales. Elles devront également faire l'objet de priorités, notamment en ce qui concerne les infrastructures transfrontalières.

- ▶ *L'exploitation des ressources énergétiques peut améliorer l'accès à l'énergie.* L'Afrique est confrontée à un défi de taille pour atteindre ses objectifs en matière d'accès universel à une énergie de qualité. En 2022, 600 millions de personnes en Afrique, soit 43 % du continent, n'avaient pas accès à l'électricité. Toutefois, la base de ressources de l'Afrique et les investissements associés pourraient contribuer à accélérer les progrès en développant diverses sources d'énergie. Étant donné que de nombreux projets liés aux ressources naturelles sont situés dans des communautés rurales éloignées, l'augmentation des investissements dans les énergies vertes et les infrastructures régionales pourrait servir de levier pour réduire la pauvreté rurale et promouvoir les gains de productivité.
- ▶ *Les pays africains peuvent tirer parti de leurs ressources pour combiner le gaz et les énergies renouvelables afin de répondre aux besoins nationaux.* En donnant la priorité aux investissements étrangers dans les réserves de gaz naturel récemment découvertes et sous-développées, on peut mobiliser les recettes d'exportation et stimuler la production nationale d'énergie et l'accès à l'énergie. L'exploitation des réserves de gaz naturel nécessite des investissements importants. Compte tenu de l'intensité en capital et de la nature à long terme de ces investissements, les pays devraient élaborer et maintenir des politiques budgétaires claires et stables qui soutiennent à la fois les exportations et la consommation intérieure, tout en tirant le meilleur parti possible des ressources financières. Le gaz offre des possibilités considérables, tant au niveau national qu'international, en tant que combustible de transition, en particulier lorsqu'il est déployé parallèlement aux technologies des énergies renouvelables.
- ▶ *L'optimisation des investissements dans d'autres ressources naturelles et leur taxation effective peuvent également libérer une marge de manœuvre budgétaire pour des investissements indispensables dans les infrastructures énergétiques nationales, y compris les systèmes ruraux d'énergies renouvelables et les mini-réseaux.* L'établissement de précieux clients clés pour le réseau peut aider à stimuler les finances des services publics.
- ▶ *La bonne gouvernance est un facteur déterminant de résultats économiques positifs provenant de la richesse en ressources.* Les décideurs politiques doivent par conséquent garantir de hauts niveaux dans l'exercice par le gouvernement de ses responsabilités et dans le contrôle par le public de la taxation des ressources et des investissements dans ces dernières de façon à maximiser l'impact de ces ressources sur le développement. Des mesures telles que la divulgation des contrats, l'adhésion à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives ainsi que la protection et l'élargissement de l'espace civique peuvent contribuer à une meilleure gouvernance des ressources.
- ▶ *Une transition équitable pour l'Afrique* dépendra de l'exploitation réussie des avantages économiques des ressources pétrolières, gazières et minérales, notamment de la bonne gouvernance et d'une gestion macrofinancière saine des recettes tirées des ressources, tout en se préparant à un avenir sobre en carbone. Une gestion et une gouvernance efficaces des richesses en ressources naturelles peuvent débloquent d'importantes opportunités de création d'emplois, de valeur ajoutée et d'investissements dans le développement humain. Compte tenu de l'abondance des ressources naturelles, cette richesse peut jouer un rôle central dans la transformation de l'avenir économique de l'Afrique.

Section 1 : Tendances et évolutions récentes

1.1 CROISSANCE ET PAUVRETÉ

La croissance économique devrait ralentir légèrement passant de 4,1 % en 2021 à 3,6 % en 2022 ; une révision à la hausse de 0,3 point de pourcentage par rapport aux prévisions d’Africa’s Pulse d’octobre 2022. La croissance économique continue d’être soutenue par le commerce mondial, les prix élevés des produits de base et la demande intérieure. Bien que toujours inférieure à la moyenne à long terme, la révision à la hausse de l’activité économique pour 2022 est soutenue par l’amélioration de la performance économique mondiale à la fin de 2022, ainsi que par une révision à la hausse de la croissance dans plusieurs économies de la région. L’amélioration des perspectives à la fin 2022 a été attribuée à des signes encourageants indiquant que l’économie mondiale pourrait éviter une récession, à savoir la résilience de l’économie américaine, grâce à des mesures politiques récentes (par exemple, la loi sur la réduction de l’inflation [Inflation Reduction Act] la loi sur l’investissement dans l’infrastructure et l’emploi [Infrastructure Investment and Jobs Act], et la loi CHIPS and Science Act) et à la baisse de l’inflation ; des prix du gaz plus bas que prévu et un hiver clément en Europe ; et la perspective d’une reprise de la croissance en Chine à mesure que le pays met fin à sa politique « zéro COVID », ce qui se traduit par un relâchement des goulets d’étranglement sur la chaîne d’approvisionnement. En outre, près de la moitié des pays d’Afrique subsaharienne ont enregistré une révision à la hausse de leurs estimations de croissance pour 2022. C’est le cas de l’Afrique du Sud (0,2 point de pourcentage), de la Zambie (0,8 point de pourcentage), de la Côte d’Ivoire (1 point de pourcentage), de la Mauritanie (1,2 point de pourcentage), de la République démocratique du Congo (2,4 points de pourcentage) et de l’Éthiopie (2,9 points de pourcentage).

L’activité économique dans la région, en dépit des améliorations récentes, devrait continuer à ralentir pour atteindre 3,1 % en 2023, contre 3,6 % en 2022 ; toutefois, il semble s’agir du creux de la vague. Le taux de croissance projeté pour 2023 a été revu à la baisse de 0,4 point de pourcentage par rapport aux prévisions d’octobre 2022. L’atonie persistante de l’économie mondiale, des taux d’inflation en baisse, mais élevés, et des conditions financières difficiles au niveau mondial et national dans un contexte de fort endettement expliquent cette baisse. Ces facteurs peuvent accroître les risques de stagflation, de tensions financières et de pressions budgétaires accrues. Plus de la moitié des pays de la région ont enregistré une diminution de leurs prévisions de croissance pour 2023 par rapport à celles de l’édition d’octobre 2022 d’Africa’s Pulse. Les prévisions de croissance pour 2023 de l’Afrique du Sud ont été fortement revues à la baisse (de 0,8 point de pourcentage), la crise énergétique continuant de paralyser l’activité économique. D’autres révisions à la baisse significatives de la croissance concernent notamment le Ghana (1,1 point de pourcentage), le Malawi (1,4 point de pourcentage)¹ et le Soudan (1,6 point de pourcentage).

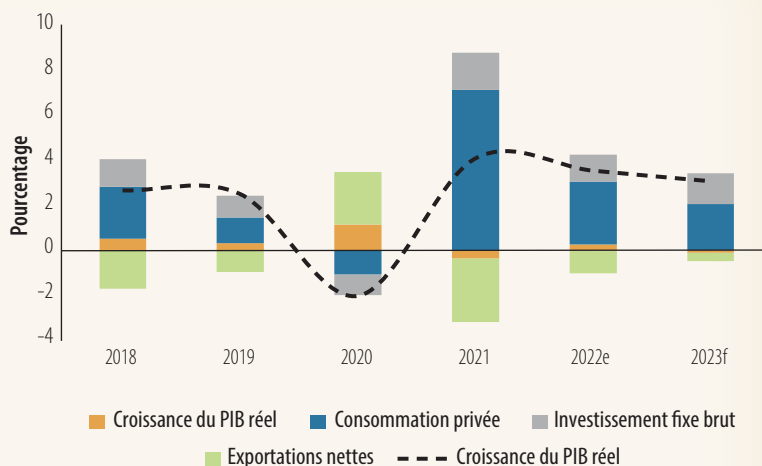
La croissance de l’Afrique subsaharienne en 2022 a été soutenue par la consommation privée, bien que l’inflation ait réduit sa contribution

La croissance en Afrique subsaharienne en 2022 a été principalement soutenue par l’augmentation de la consommation privée et de l’investissement brut en capital fixe, et moins par les dépenses publiques et les exportations nettes (figure 1.1). La hausse des prix des denrées alimentaires et des carburants dans la région et le resserrement de la politique monétaire pour juguler l’inflation pourraient avoir érodé davantage le pouvoir d’achat des citoyens africains et, par conséquent, expliquer la contribution de la consommation privée à la croissance plus faible en 2022 qu’en 2021. En outre, le coût élevé du

¹ Au Malawi, la dégradation pourrait également être attribuée aux pénuries d’électricité généralisées causées par la centrale hydroélectrique de Kapichira (environ un tiers de la capacité nationale), qui est restée hors service après avoir été endommagée par des cyclones au début de l’année 2022.

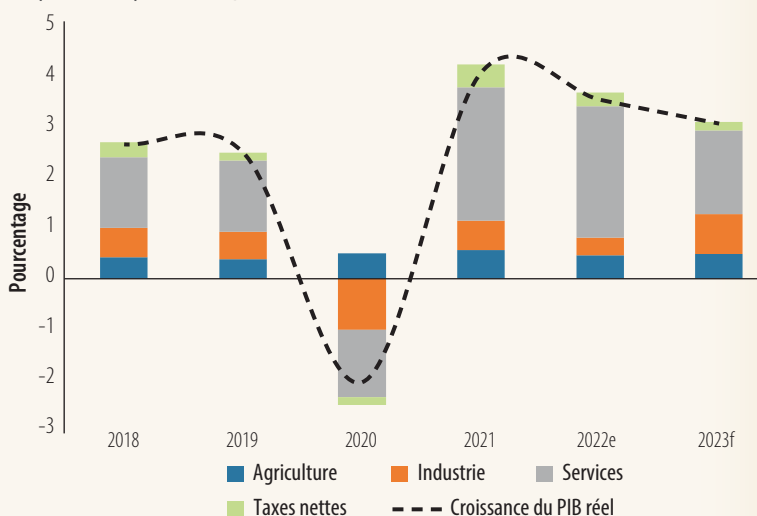
L'augmentation de la consommation privée et de l'investissement fixe brut a soutenu la croissance économique de l'Afrique subsaharienne en 2022.

FIGURE 1.1 : Contribution à la croissance du PIB, côté de la demande (en points de pourcentage)



Du côté de la production, le secteur des services a été le principal moteur de la croissance économique en 2022.

FIGURE 1.2 : Contribution à la croissance du PIB, côté de la production (en points de pourcentage)



Source : Projections des services de la Banque mondiale.

Remarque : L'évolution des stocks et les écarts statistiques ne sont pas présentés. e = estimation ; f = prévision ; PIB = produit intérieur brut.

financement (interne comme externe), dans un contexte de durcissement des conditions financières, freine la croissance de l'investissement.² La consommation publique s'est contractée en 2022 en raison de l'absence de marge budgétaire et du coût élevé des emprunts. Le déficit du compte courant a diminué en 2022 par rapport à l'année précédente, grâce à l'essor des exportations et à la décélération de la croissance des importations. Du point de vue de la production, le secteur des services est le principal moteur de la croissance, qui explique près des trois quarts de l'augmentation du produit intérieur brut (PIB) en 2022 (figure 1.2). Les secteurs de l'agriculture et de l'industrie ont apporté des contributions modestes. Des phénomènes météorologiques extrêmes (inondations en Afrique australe et sécheresses dans la Corne de l'Afrique et au Sahel) ont freiné le secteur agricole. La hausse des coûts des intrants et les perturbations persistantes de la chaîne d'approvisionnement ont réduit la contribution des activités industrielles.

Les performances économiques modestes de la région se traduisent par un ralentissement des progrès vers la réduction de la pauvreté et la croissance inclusive

Le taux de croissance du revenu par habitant de 0,6 % prévu pour 2023 met en péril la capacité de la région à atteindre le double objectif de réduction de la pauvreté et de renforcement de la prospérité partagée à moyen terme. La réduction de la pauvreté reste faible. La lente reprise du taux de croissance du revenu par habitant, prévue à 1,2 % en 2024 et à 1,4 % en 2025, ne suffira pas à remettre le continent sur la trajectoire de réduction de la pauvreté qui prévalait avant la pandémie. Les performances

2 La section 1.3 décrit plus en détail le ralentissement de la croissance de l'investissement en Afrique subsaharienne.

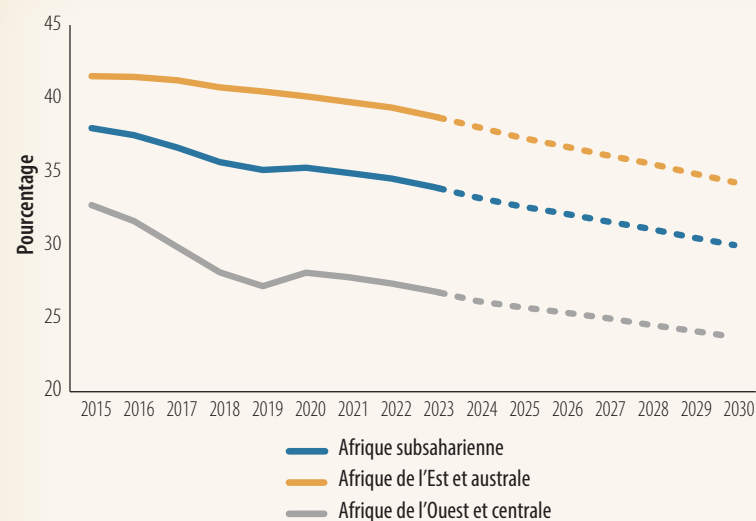
économiques de l'Afrique subsaharienne ne sont pas uniformes d'une sous-région à l'autre. La croissance du PIB réel de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest et centrale (AFW) est estimée à 3,5 % pour 2023, soit 0,4 point de pourcentage de plus que celle de l'Afrique de l'Est et australe (AFE). Cette différence entre les deux sous-régions est en partie liée à la moindre croissance de l'investissement en AFE au cours des dernières années – qui est à son tour principalement due à une forte décélération de l'investissement privé comme public. En termes de revenu par habitant, la sous-région de l'AFE a été affectée de manière disproportionnée, avec une croissance projetée du revenu par habitant de 0,5 % pour 2023, en deçà de la moyenne régionale. La performance devrait rester médiocre à court terme et s'améliorer progressivement jusqu'à 1,4 % en 2025. Ces perspectives posent des défis aux décideurs politiques qui cherchent à accélérer la reprise, réduire la pauvreté et placer l'économie sur la voie d'une croissance durable. Bien que la croissance par habitant de l'AFW (0,8 % en 2023) soit légèrement supérieure à celle de l'AFE cette année et dans les années à venir, la sous-région est confrontée à des défis similaires.

Le faible taux de croissance par habitant, aggravé par la faible élasticité de la pauvreté par rapport à la croissance, laisse présager une réduction plus lente des taux d'extrême pauvreté au fil du temps. Ce taux dans la région est ainsi passé d'un pic lié à la COVID-19 de 35,3 % en 2020 à 34 % en 2023, puis à 32,7 % en 2025 (figure 1.3). Le taux de pauvreté est nettement plus faible dans la sous-région AFW (26,8 % en 2023) que dans la sous-région AFE (38,8 % en 2023), quoique le taux de cette dernière connaisse une réduction légèrement plus rapide.

La croissance dans les pays d'Afrique subsaharienne apparaît comme divergente et à plusieurs vitesses

L'Afrique subsaharienne montre une reprise de l'activité économique à plusieurs vitesses, avec de fortes variations d'un pays à l'autre. La croissance modérée de la région en 2022 s'explique par le fait que les grands pays du continent ont enregistré des taux de croissance inférieurs à leur moyenne à long terme. De manière générale, c'est le cas de plus de la moitié des pays de la région. Parmi les dix principales économies d'Afrique subsaharienne, qui ensemble représentent plus des trois quarts du PIB de la région, huit affichent ainsi des taux de croissance inférieurs à leur moyenne à long terme. L'Angola, l'Éthiopie, le Nigéria et le Soudan figurent parmi ces pays (figure 1.4).

FIGURE 1.3 : Taux de pauvreté en Afrique subsaharienne par sous-région (en %)



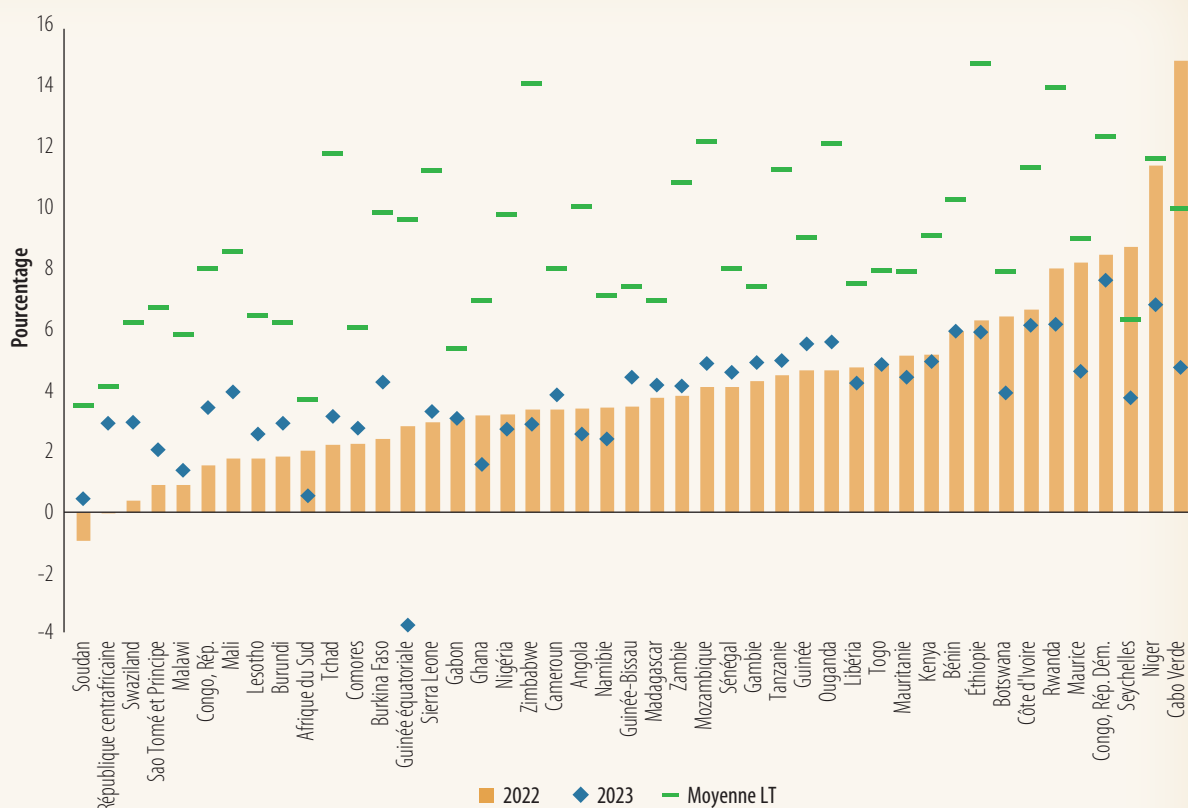
Le faible taux de croissance par habitant s'est traduit par une réduction plus lente des taux d'extrême pauvreté au fil du temps.

Source : Estimations et projections des services de la Banque mondiale.

Remarque : Le taux de pauvreté est basé sur un seuil de 2,15 dollars US par personne et par jour en parité de pouvoir d'achat de 2017.

La croissance dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne reste inférieure à la moyenne à long terme.

FIGURE 1.4 : Croissance dans les pays d'Afrique subsaharienne en 2022 (en %)



Source : Estimations et projections des services de la Banque mondiale.

Remarque : La croissance moyenne à long terme pour chaque pays (indiquée par les lignes vertes) est la croissance moyenne du produit intérieur brut sur la période 2000-2014 (avant la chute des prix des matières premières).

L'activité économique en Afrique du Sud est freinée par les retombées de la guerre en Ukraine, les phénomènes météorologiques extrêmes et la crise énergétique. Suite aux pannes d'électricité les plus graves jamais enregistrées, les difficultés se propagent à d'autres secteurs que l'industrie manufacturière, en particulier le commerce de détail. Au Nigéria, la production de pétrole a repris à la fin de l'année 2022, grâce à l'amélioration de la sécurité qui a évité jusqu'à présent de nouveaux vols de pétrole ; toutefois, la production reste inférieure au quota de l'OPEP+. L'activité économique non pétrolière est restée faible, les secteurs agricole et industriel ayant subi l'augmentation rapide des coûts de l'énergie et des produits de base, amplifiée par la faiblesse du naira sur le marché des changes. Malgré une croissance plus lente que son taux à long terme, certains signes indiquent une forte activité économique en Angola, avec une accélération de la croissance à 3,5 % en 2022, contre 1,1 % en 2021. La baisse de l'inflation, l'amélioration des comptes budgétaires et la relance de la production pétrolière fin 2022 ont contribué à cette reprise.

D'autres pays affichent un rythme plus rapide que leurs taux à long terme et font preuve de résilience dans l'environnement actuel de crises multiples. Au Kenya, la croissance de l'activité économique est restée solide (5,2 % en 2022) grâce au renforcement de l'industrie manufacturière, à l'amélioration de la confiance des investisseurs soutenue par la crédibilité du plan de stabilisation des finances publiques de la nouvelle administration, et à une amélioration plus générale de l'appétit pour le risque. Malgré les multiples chocs mondiaux, la croissance a bien résisté en Côte d'Ivoire (6,7 % en 2022). La consommation privée, protégée de l'inflation par une augmentation des salaires publics, et l'investissement public ont été les principaux facteurs favorables du côté des dépenses. L'industrie et les services ont été les

grands moteurs de la croissance du côté de la production (8,1 et 6,8 % respectivement). En République démocratique du Congo, la croissance s'est accélérée pour atteindre 8,6 % en 2022, contre 6,2 % en 2021. Le secteur minier – en particulier le cuivre et le cobalt – a été la principale source de croissance en raison de l'augmentation des capacités et de la reprise de la demande mondiale. Toutefois, la croissance en dehors de ce secteur est restée modeste. Du côté des dépenses, la croissance a été tirée par les exportations et les investissements publics, tandis que l'inflation a limité la contribution de la consommation privée.

Pays riches en ressources

L'impact de l'évolution des prix des produits de base sur les pays riches en ressources dépend des effets nets sur le commerce. Dans les pays où les exportations se sont maintenues et où les revenus ont augmenté plus rapidement que la facture des importations, il y a eu une expansion de l'activité économique. Le contraire s'est produit dans les pays où les déficits budgétaires et courants se sont creusés. Dans les pays riches en pétrole, des cours du pétrole stables et relativement élevés en moyenne ont entraîné une augmentation des recettes extérieures et fiscales, ce qui a permis aux comptes courants et budgétaires de passer à des excédents. Cela a soutenu l'activité économique en 2022, qui devrait avoir augmenté de 3,1 %, contre 2,8 % en 2021. La République du Congo et le Tchad devraient sortir de récessions de sept et deux ans en 2022 grâce à une croissance de 1,5 et 2,2 % respectivement. L'essor de l'activité économique reflète la hausse des prix du pétrole et la stabilité de la production pétrolière, auxquelles s'ajoutent les bonnes performances du secteur non pétrolier. Les excédents du compte courant et du budget se sont élargis en République du Congo, tandis que les déficits courants et budgétaires sont devenus des excédents au Tchad au cours de l'année 2022. L'augmentation de la production en Guinée équatoriale en 2022 (2,9 %) a bénéficié de la hausse des prix du pétrole, avec une réduction du déficit du compte courant du pays et une amélioration du solde budgétaire. Les subventions destinées à protéger les consommateurs contre la hausse des prix des denrées alimentaires pourraient peser sur les finances publiques.

Les pays riches en métaux et minerais devraient connaître une croissance de 3,3 % en 2022, contre 5 % en 2021. La croissance prévue en octobre 2022 a été relevée de 0,7 point de pourcentage, car les recettes externes tirées par les prix élevés des métaux se sont accrues, tandis que la facture des importations a augmenté à un rythme plus lent. Au Botswana, la croissance en 2022 s'est ralentie à 6,5 % après un rebond à deux chiffres en 2021 (11,8 %). Les performances du pays ont été soutenues par l'augmentation de la production de diamants et de cuivre, ainsi que par les cours élevés des métaux, la reprise du tourisme suite à la levée des mesures restrictives et les conditions climatiques favorables au secteur agricole. Toutefois, les mesures budgétaires adoptées pour freiner l'inflation pourraient faire pression sur les finances publiques et entraver la croissance. En outre, les recettes provenant de l'Union douanière d'Afrique australe ont diminué en raison du ralentissement de l'activité économique en Afrique du Sud. En revanche, la croissance au Niger devrait augmenter de 10,1 points de pourcentage pour atteindre 11,5 % en 2022, grâce à l'expansion du secteur agricole après une grave sécheresse qui avait fait chuter la croissance en 2021. Les investissements dans plusieurs projets d'infrastructure, en particulier la construction de l'oléoduc et du barrage de Kandadji, ont stimulé la croissance du côté de la demande.

L'activité économique en Namibie s'est légèrement relevée pour atteindre 3,5 % en 2022, contre 2,7 % en 2021. Cette accélération est due à la vigueur de l'exploitation minière, en particulier à l'augmentation de la production de diamants, de cuivre et d'uranium. Toutefois, la croissance a été limitée par le resserrement de la politique monétaire visant à maintenir la parité avec le rand sud-africain et à freiner l'inflation. Après un rebond modéré en 2021, la croissance en Zambie devrait rester modeste, à 3,9 % en 2022. La forte dynamique des services a soutenu l'activité économique, tandis que les difficultés

rencontrées dans les secteurs de l'exploitation minière et de l'agriculture ont fait obstacle à la croissance. Le compte courant a continué d'enregistrer un excédent pour la quatrième année consécutive, tandis que le déficit budgétaire s'est réduit, le gouvernement ayant consolidé les finances publiques conformément au programme de restructuration de la dette prévu. De même, l'activité économique devrait avoir augmenté au Libéria (4,8 %), en Guinée (4,7 %) et en Sierra Leone (3 %). Dans l'ensemble, la croissance dans les pays riches en ressources devrait se ralentir légèrement, passant de 3,7 % en 2021 à 3,2 % en 2022.

Pays non riches en ressources

La croissance des pays non riches en ressources a été affectée plus que proportionnellement par les multiples crises, alors que la dégradation des termes de l'échange alourdissait leurs factures d'importation. La croissance du PIB réel des pays non riches en ressources devrait avoir baissé de 0,6 point de pourcentage, à 4,2 % en 2022. Pour ce groupe de pays, l'inflation en 2022 a presque doublé pour atteindre 8,3 % (contre 4,3 % en 2021) ; le déficit du solde du compte courant s'est creusé jusqu'à 6 % du PIB et les déficits budgétaires se sont légèrement détériorés, à 5,6 % du PIB. Ces évolutions ont accentué les pressions qui ont affaibli les monnaies nationales et conduit les décideurs politiques à durcir leur politique monétaire, ce qui a pesé sur l'activité économique. Par exemple, la prévision de croissance moyenne parmi les pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) est de 5,6 % pour 2022, un chiffre en baisse par rapport aux 6 % de 2021, mais supérieur de 0,3 point de pourcentage à la prévision d'octobre 2022 d'Africa's Pulse.

La croissance du PIB s'est ralentie de plus d'un point de pourcentage par rapport à 2021 au Bénin (qui a affiché une croissance de 6 % en 2022), au Burkina Faso (2,5 %), au Mali (1,8 %) et au Sénégal (4,2 %), tandis qu'un léger ralentissement – inférieur à 0,5 point de pourcentage – a été observé en Côte d'Ivoire (6,7 %) et au Togo (4,9 %). La sous-région se caractérise par des déficits budgétaires et courants (déficits jumeaux) imputables aux interventions du gouvernement pour contenir l'inflation, qui a dépassé l'objectif régional de 3 %.

En dehors de l'UEMOA, la croissance au Ghana devrait avoir ralenti en 2022 pour atteindre 3,2 %, contre 5,4 % en 2021, soit bien en dessous de la performance moyenne du pays avant la pandémie (6,1 %). L'économie est aux prises avec des niveaux élevés de dette publique et une forte inflation (52,8 % en février 2023) alimentée par un affaiblissement marqué du cedi (avec une dépréciation cumulée de 40 % en 2022 et d'environ 20 % jusqu'à présent en 2023). Pour freiner la hausse de l'inflation, la Banque du Ghana a relevé son taux directeur avec une hausse record de 1 500 points de base, jusqu'à 29,5 % en mars 2023, contre 14,5 % en décembre 2021. La croissance du PIB réel de l'Éthiopie s'est élevée à 6,4 % en 2022, soit un peu plus que les 6,3 % enregistrés l'année précédente. Le secteur des services est celui qui a le plus contribué à la croissance, suivi par l'agriculture. Bien que la croissance réelle soit en hausse, elle reste nettement inférieure au taux de 9,0 % enregistré en 2019 avant la pandémie de COVID-19. De même, l'activité économique s'est accélérée à l'Île Maurice et au Mozambique, de 8,3 et 4,1 points de pourcentage respectivement en 2022. La croissance au Mozambique s'explique par l'augmentation de la production de charbon et d'aluminium, grâce à la forte demande mondiale, aux prix élevés et au démarrage des exportations de gaz naturel liquéfié vers l'Europe. L'Île Maurice a bénéficié de la reprise du tourisme, favorisée par son taux élevé de vaccination contre la COVID-19.

Les données de périodicité élevée révèlent des résultats mitigés dans les pays africains

Les données d'activité récentes des pays de la région montrent des résultats mitigés au dernier trimestre 2022 et au début de 2023, dans le contexte de la guerre prolongée en Ukraine, de l'inflation mondiale toujours élevée (et supérieure à l'objectif) et de la réouverture de l'économie chinoise. Au niveau sous-régional, les pays de l'AFE subissent une inflation supérieure aux objectifs des banques centrales. Les banques centrales de la sous-région se sont engagées dans un cycle de durcissement de la politique monétaire, ce qui a pour effet de freiner l'activité économique.

En Afrique du Sud, l'inflation globale a diminué lentement, atteignant 7 % en glissement annuel (sur 12 mois) en février 2023 (contre un pic de 7,8 % en juillet 2022), ce qui reste supérieur au plafond de la fourchette cible de la Banque de réserve sud-africaine, comprise entre 3 et 6 %. La décélération de l'inflation s'explique en partie par la baisse des coûts de transport. Toutefois, l'inflation des denrées alimentaires n'a pas encore atteint son sommet, puisqu'elle affiche un taux annuel de 13,6 % en février 2023. Les données d'activité à périodicité élevée suggèrent que l'Afrique du Sud a connu une contraction plus forte que prévu au quatrième trimestre 2022 (1,3 % en glissement trimestriel). L'aggravation de la crise énergétique a pesé sur l'activité économique, le gouvernement ayant déclaré l'« état de catastrophe ». Cette contraction majeure s'est manifestée dans tous les secteurs économiques, en particulier les services financiers, le commerce intérieur et l'industrie. La production agricole a baissé de 3,3 % sur 3 mois, tandis que la production minière a diminué de 3,2 % sur 3 mois au dernier trimestre de 2022. Des données plus récentes suggèrent une nouvelle dégradation de l'activité économique au début de 2023. L'indice Absa des directeurs d'achat (PMI – Purchasing Managers' Index) du secteur manufacturier, corrigé des variations saisonnières, est tombé à 48,8 en février 2023 contre un sommet de 53 pendant 7 mois consécutifs le mois précédent en raison d'un délestage record qui a sapé l'activité commerciale. Les perspectives de croissance semblent plus faibles que prévu : le ministre des Finances estime que l'économie croîtra de 0,9 % en 2023, soit une baisse par rapport au 1,4 % annoncé par le Trésor en octobre dernier.

En revanche, l'économie angolaise semble avoir terminé l'année 2022 avec des performances solides, qui se sont maintenues début 2023. Les données publiées au début de 2023 montrent que la croissance du PIB s'est accélérée pour atteindre 3,9 % sur 12 mois au troisième trimestre 2022, contre 3,6 % sur la même période au deuxième trimestre. La croissance des exportations a encore augmenté jusqu'à un taux à trois chiffres au troisième trimestre 2022, tandis que la croissance des importations s'est ralentie. Cela a conduit à un excédent commercial annualisé de 40 milliards de dollars US en septembre 2022, le plus élevé en huit ans. La production de pétrole a augmenté pour le quatrième mois consécutif jusqu'à 1,16 million de barils par jour en janvier 2023, mais reste inférieure au quota de l'OPEP+. L'Angola pourrait être l'un des principaux bénéficiaires de la réouverture de la Chine et de la légère remontée des cours mondiaux du pétrole qui en résulterait. Les retombées positives de la demande chinoise et les bonnes nouvelles économiques ont pu contribuer à une baisse significative des écarts de rendement sur les obligations souveraines en dollars US en janvier. Le kwanza est resté relativement stable par rapport au dollar US depuis le début de l'année, après un renforcement l'année dernière.

L'activité économique au Kenya continue de se redresser. Les dernières données publiées sur le PIB montrent que l'économie a affiché une performance relativement bonne au cours de l'année dernière. La croissance du PIB réel s'est élevée à 4,7 % en glissement annuel au cours du troisième trimestre 2022,

ce qui n'est pas loin en dessous des 5,2 % enregistrés au deuxième trimestre. Cette performance est tirée par des augmentations dans l'industrie et les services et a été soutenue par un niveau élevé de crédit du secteur privé, une amélioration de la confiance des investisseurs, une hausse des prix internationaux pour les exportations de produits de base du pays (thé et café) et une reprise du tourisme. La confiance des investisseurs a continué à être soutenue par les plans du nouveau gouvernement visant à stabiliser les finances publiques, ainsi que par l'amélioration plus générale de l'appétit pour le risque. L'indice PMI de l'ensemble de l'économie s'est relevé pour le troisième mois consécutif, avec un niveau de 52 en janvier 2023. L'économie éthiopienne a été freinée en 2022 par la forte inflation, la dépréciation de la monnaie et la persistance des conflits. Au cours du premier semestre 2022, une nouvelle saison des pluies ratée a pesé sur l'activité agricole, entraînant des pertes importantes de bétail et de récoltes. Toutefois, la croissance de l'agriculture s'est redressée au cours du second semestre 2022. L'économie a enregistré 1 milliard de dollars US de recettes d'exportation de produits agricoles, en particulier de café, de thé et d'épices (qui ont représenté près des deux tiers des recettes générées), ainsi que de fleurs et d'autres produits horticoles. En novembre 2022, le gouvernement et le Front populaire de libération du Tigre ont accepté un cessez-le-feu et signé une trêve établissant une feuille de route pour la mise en œuvre d'un accord de paix.

En Ouganda, la reprise de la croissance est restée solide au cours des trois premiers trimestres de 2022, grâce aux bonnes performances des secteurs de l'industrie et des services. Les mauvaises conditions climatiques ont continué à nuire à l'agriculture. L'investissement s'est légèrement redressé, grâce à une forte croissance du crédit et de l'emploi, reflétant une dynamique vertueuse au niveau des entreprises. La hausse des taux d'intérêt en réponse à la politique monétaire restrictive fin 2022 et début 2023 a pesé sur l'investissement. L'activité économique au Rwanda a bien résisté en 2022, grâce à la reprise du secteur du tourisme. En 2022, le tourisme est revenu à 68 % de son niveau d'avant la pandémie et a généré 3,4 % du PIB en devises. Fin 2022, la première cargaison de gaz naturel liquéfié en provenance du Mozambique est arrivée en Europe. Cette nouvelle position du pays en fait donc un marché alternatif pour l'approvisionnement en gaz de l'Europe. Enfin, l'activité économique en Zambie s'est ralentie en 2022 en raison de contractions dans les secteurs de l'agriculture, de l'exploitation minière et de la construction. Les mauvais résultats de l'industrie minière ont été attribués à une baisse de la production de cuivre due à des teneurs en minerai plus faibles et à l'atonie du redressement des opérations minières.

Dans la région AFE, les données récentes indiquent une nouvelle modération de la croissance au début de l'année. En effet, les défis découlant des pressions fiscales croissantes, dans un contexte d'absence d'espace budgétaire et d'endettement insoutenable ainsi que d'inflation obstinément élevée, affectent les plus grands pays de la sous-région. Au Nigéria, les données sur l'activité récemment publiées montrent des résultats mitigés. D'une part, la croissance du PIB réel a été plus élevée que prévu au quatrième trimestre 2022. Elle est passée à 3,5 % en glissement annuel, contre 2,3 % au troisième trimestre. L'activité des secteurs pétrolier et non pétrolier s'est améliorée fin 2022. Après une contraction de 22,7 % en glissement annuel au troisième trimestre 2022, le PIB pétrolier a chuté de 13,4 % sur 12 mois au quatrième trimestre, alors que les services de sécurité progressaient dans la lutte contre le vol de pétrole. En janvier 2023, la production de pétrole a augmenté pour atteindre 1,34 million de barils par jour, soit le chiffre le plus élevé enregistré en dix mois ; mais elle est restée inférieure au quota OPEP+ du pays. La croissance de l'activité non pétrolière a légèrement augmenté pour atteindre 4,4 % en glissement annuel au quatrième trimestre 2022, contre 4,3 % au troisième trimestre. L'accélération de la croissance de l'agriculture et la reprise de l'industrie manufacturière semblent être à l'origine de

cette augmentation. Cependant, les efforts de démonétisation qui ont débuté à la mi-décembre ont exercé une pression sur l'activité économique. L'indice PMI de la Stanbic IBTC Bank s'est contracté à 44,7 en février 2023, contre 53,5 en janvier 2022, la production des entreprises et les nouvelles commandes ayant été fortement affectées par les pénuries de trésorerie. Les récentes dégradations des notations de crédit en raison de la détérioration des comptes budgétaires ont contribué à assombrir les perspectives économiques.

Au Ghana, les dernières données mettent en évidence la faiblesse de l'activité économique dans le contexte des chocs mondiaux délétères et de l'instabilité macroéconomique accrue. La croissance du PIB s'est ralentie pour atteindre 0,7 % en glissement trimestriel au troisième trimestre 2022, soit le résultat le plus faible depuis le pire moment de la pandémie. La hausse de l'inflation et des taux d'intérêt a freiné la consommation et l'investissement privés, tandis que la consommation publique a diminué en raison du service de la dette élevé et de l'accès restreint aux marchés internationaux des capitaux. La confiance des entreprises et des consommateurs s'est effondrée à la fin de 2022 ; toutefois, l'indice PMI se redresse progressivement et semble indiquer une expansion de l'activité économique (50,2 en février 2023). Sur le front extérieur, la croissance des exportations s'est maintenue, tandis que celle des importations s'est ralentie. Le surendettement compromet également l'activité économique. Les représentants du gouvernement cherchent à restructurer la dette extérieure du pays par le biais du Cadre commun. Le cedi s'est affaibli et les écarts des taux souverains sont restés élevés depuis le défaut de paiement. En Côte d'Ivoire, les données récentes suggèrent que l'économie a ralenti au quatrième trimestre 2022. La production industrielle s'est contractée de 1,7 % en glissement annuel en novembre, en raison de la faiblesse des secteurs minier et manufacturier. La balance commerciale est devenue déficitaire à la fin de l'année 2022, car la croissance des importations est restée forte tandis que celle des exportations est retombée. Enfin, l'inflation s'est encore ralentie, passant de 5,7 % en glissement annuel en novembre à 4,8 % en janvier, grâce à l'atténuation des pressions exercées sur les prix des denrées alimentaires.

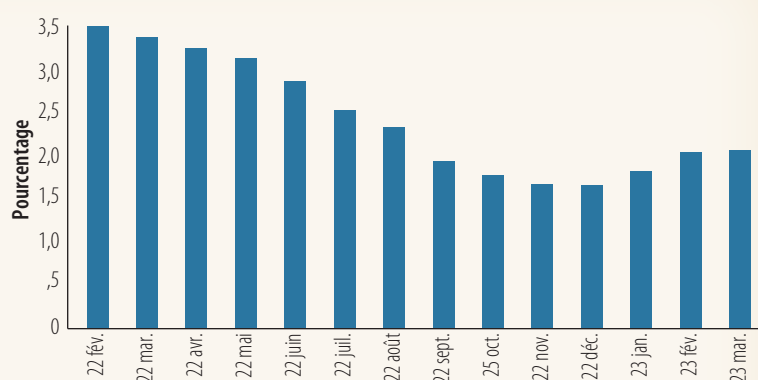
1.2 L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

La croissance mondiale devrait ralentir cette année et ne se redresser que faiblement en 2024, principalement en raison de la combinaison de l'inflation élevée et du resserrement agressif de la politique monétaire qui l'accompagne. Et ce, bien que les principales économies aient fait preuve de plus de résilience que prévu au tournant de l'année, ce qui a entraîné une révision à la hausse des

prévisions de croissance mondiale pour 2023 (figure 1.5). Le commerce mondial devrait ralentir fortement parallèlement à la croissance mondiale, malgré le soutien apporté par le maintien de la reprise dans le commerce des services, en particulier du tourisme. La faiblesse persistante de l'économie implique que l'activité mondiale ne devrait pas revenir à sa tendance pré-pandémie dans un avenir prévisible ; les marchés émergents et les économies en développement (EMDE) représentant la majeure partie du déficit (figure 1.6). Les chocs négatifs des trois dernières années – la pandémie, l'invasion de l'Ukraine, l'envolée de l'inflation et le durcissement de la politique monétaire qui en découle dans le monde entier – ont un impact durable sur les perspectives économiques.

Les pressions inflationnistes ont commencé à s'atténuer vers la fin de 2022 en raison du ralentissement de la demande et de la baisse des prix des produits de base. Néanmoins, l'inflation reste

FIGURE 1.5 : Prévisions consensuelles sur la croissance mondiale



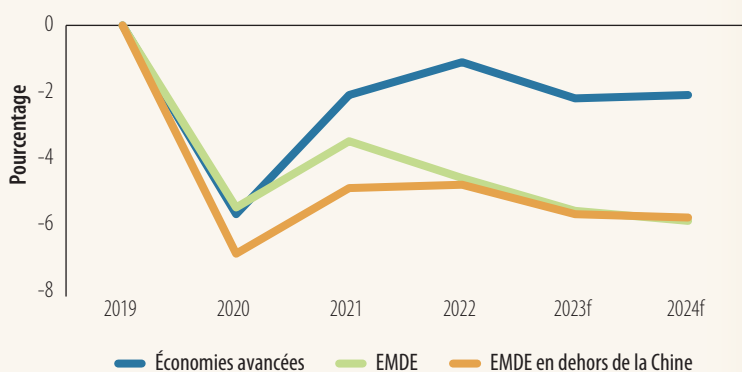
Sources : Consensus Economics ; Banque mondiale.

Remarque : La dernière observation date du 15 février 2023.

La résilience des économies américaine et européenne ainsi que la réouverture de l'économie chinoise ont contribué à stabiliser la croissance mondiale au dernier trimestre 2022.

L'activité mondiale ne devrait pas retrouver sa tendance d'avant la pandémie dans un avenir prévisible, les EMDE étant responsables de la majeure partie du manque à gagner.

FIGURE 1.6 : Écart de production par rapport aux tendances pré-pandémie



Source : Banque mondiale.

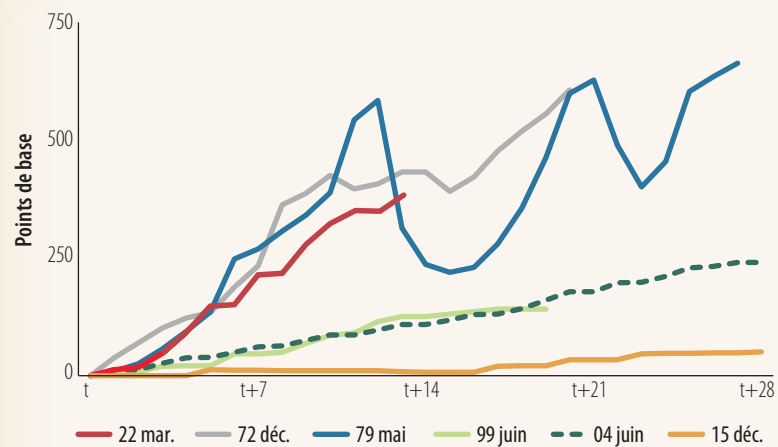
Remarque : Les taux de croissance globaux sont calculés en utilisant les pondérations du produit intérieur brut réel en dollars US aux prix et aux taux de change du marché moyens sur 2010-2019. Les données pour 2023 et les années suivantes sont des prévisions. La figure montre l'écart entre les prévisions actuelles et les Perspectives économiques mondiales de janvier 2020. La base de référence de janvier 2020 est prolongée jusqu'en 2023 et 2024 en utilisant la croissance projetée pour 2022. EMDE = marchés émergents et économies en développement.

élevée dans le monde entier et bien supérieure aux objectifs des banques centrales dans la quasi-totalité des économies ayant des objectifs de stabilité des prix. S'il est probable que l'inflation globale se modère progressivement au cours de l'année, certains signes indiquent que les pressions inflationnistes sous-jacentes pourraient devenir plus persistantes. L'inflation de base – un meilleur indicateur des pressions inflationnistes – reste obstinément supérieure à l'objectif dans de nombreuses économies,

notamment aux États-Unis (5,5 % en glissement annuel en février 2023, après un pic de 6,6 % en septembre 2022) et dans la zone euro (5,6 % en glissement annuel en février 2023). En réponse, les banques centrales du monde entier ont resserré leur politique monétaire à un rythme exceptionnellement rapide (figure 1.7).

Bien que ce resserrement ait été nécessaire pour assurer la stabilité des prix, il a contribué à une détérioration significative des conditions financières mondiales depuis le début de l'année dernière environ. Les rendements des obligations d'État à long terme aux États-Unis et en Allemagne ont augmenté au rythme le plus rapide depuis près de trente ans en 2022 et restent élevés cette année. Les prix des actifs ont connu une baisse générale et synchronisée ; la croissance de l'investissement s'est considérablement affaiblie et les marchés de l'immobilier se dégradent rapidement dans de nombreux pays. La récente faillite de deux banques régionales aux États-Unis a donné lieu à une action rapide des autorités pour endiguer la contagion financière, mais a néanmoins renforcé les inquiétudes des investisseurs quant aux vulnérabilités du système financier mondial, ce qui devrait entraîner un durcissement des conditions de crédit. De nombreux EMDE ont été confrontés à des sorties de capitaux massives, à un ralentissement important de l'émission d'obligations et à une augmentation des écarts de taux des emprunts souverains. Les pays moins bien notés sont confrontés à une détérioration beaucoup plus prononcée des conditions financières (figure 1.8).

FIGURE 1.7 : Taux directeurs du G7

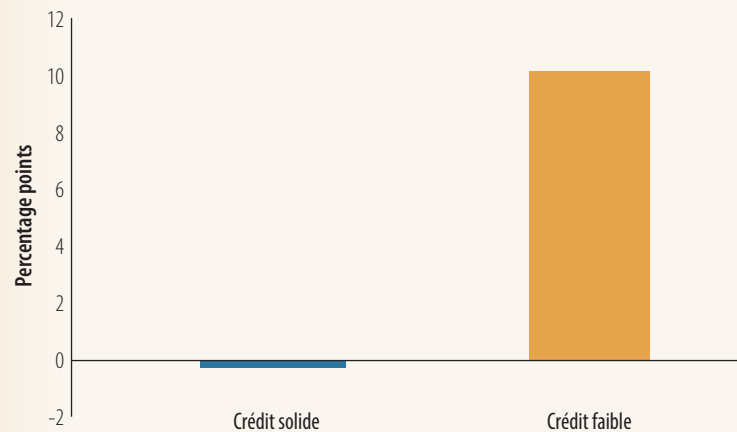


En réponse à l'inflation mondiale élevée, les banques centrales du monde entier ont resserré leur politique à un rythme exceptionnellement rapide.

Sources : BRI (base de données) ; Bloomberg ; Haver Analytics ; Indicateurs de développement mondial (base de données) de la Banque mondiale ; Banque mondiale.

Remarque : Le taux directeur à court terme est pondéré par le produit intérieur brut nominal en dollars US courants. « t » fait référence au mois précédant l'augmentation du taux directeur des États-Unis. Le cycle se termine lorsque le taux directeur pondéré du G7 atteint son maximum. La définition des cycles « à double pic » a été faite au jugé. Le cycle de mars 2022 a été prolongé en utilisant les anticipations de taux d'intérêt implicites du marché à partir de mars 2023, telles qu'observées le 21 février 2023. G7 = Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon et Royaume-Uni.

FIGURE 1.8 : Évolution des écarts de taux des emprunts souverains de l'EMBI depuis le début 2022, par notation de crédit



De nombreux EMDE ont été confrontés à des sorties de capitaux massives, à un ralentissement important de l'émission d'obligations et à une augmentation des écarts de taux des emprunts souverains, ce qui a entraîné une grave détérioration des conditions financières.

Sources : JP Morgan ; Moody's ; Banque mondiale.

Remarque : La variation des écarts de l'indice EMBI à partir de janvier 2022 est basée sur la notation souveraine de Moody's en devises. L'échantillon comprend 11 pays exportateurs et 35 pays importateurs d'énergie. L'échantillon exclut la Fédération de Russie, la Biélorussie, la République bolivarienne du Venezuela, le Liban, l'Ukraine et la Zambie. La dernière observation date du 10 février 2023. EMBI = Indice des obligations des marchés émergents (Emerging Markets Bond Index).

Aux États-Unis, la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, conjuguée à un marché du travail tendu, a poussé l'inflation à des sommets inégalés depuis plusieurs décennies en 2022, avant que les pressions sur les prix ne commencent à s'atténuer vers la fin de l'année. Cette situation a entraîné le durcissement le plus rapide de la politique monétaire le plus rapide depuis plus de 40 ans, avec un assainissement budgétaire substantiel venu s'ajouter aux vents contraires monétaires. L'activité a été plus solide que prévu fin 2022, mais la demande intérieure reste faible malgré un marché de l'emploi vigoureux, et la croissance devrait fortement ralentir cette année. L'activité dans la zone euro a également été un peu plus forte que prévu grâce à un hiver clément, mais elle ne devrait néanmoins échapper que de justesse à la récession en raison de la poursuite du resserrement monétaire et des effets différés des prix élevés de l'énergie.

L'activité économique en Chine s'est nettement détériorée en 2022. Les restrictions liées à la COVID-19, les sécheresses sans précédent et les tensions persistantes dans le secteur de l'immobilier ont freiné la consommation, la production industrielle et l'investissement résidentiel, avec une compensation partielle grâce à diverses mesures fiscales et de soutien au crédit. À la suite de l'assouplissement des mesures de confinement, le nombre de cas de COVID-19 a atteint son maximum à la fin du mois de décembre et a diminué courant janvier, selon le Centre chinois de contrôle et de prévention des maladies. Les données récentes suggèrent une reprise rapide de l'économie nationale à mesure que la vague de COVID-19 s'estompe. Ailleurs, l'activité reste robuste en Inde, dans de nombreux pays d'Asie de l'Est et chez beaucoup d'exportateurs de produits de base ; mais d'autres EMDE sont confrontés à des vents contraires dus à la combinaison de la croissance mondiale lente et de défis nationaux.

La combinaison du ralentissement de la croissance, de l'inflation toujours forte et du resserrement des conditions financières dans un contexte d'endettement élevé accroît les risques de stagflation, de tensions financières, de maintien des pressions budgétaires et d'investissements médiocres dans de nombreux pays. La marge budgétaire s'est considérablement réduite et les inquiétudes concernant la soutenabilité de la dette dans beaucoup de pays se sont aggravées, car les conditions financières mondiales ont rendu plus difficile d'affronter le service de dettes qui se sont accumulées rapidement ces dernières années, en particulier pendant la pandémie. Une inflation plus persistante pourrait entraîner un durcissement monétaire beaucoup plus important, ce qui pourrait inciter les investisseurs à réévaluer la viabilité des fardeaux de la dette élevés et croissants dans de nombreux pays, ainsi que la santé des bilans des banques. Des signes de faiblesse d'un État souverain ou d'une institution financière importante pourraient déclencher des effets de contagion et des tensions financières, qui risquent d'inclure une fuite vers la sécurité généralisée et des sorties de capitaux substantielles de nombreux pays émergents.

Outre les risques liés au resserrement monétaire et aux conditions financières mondiales, un certain nombre d'autres évolutions pourraient plomber la trajectoire de l'économie mondiale. Premièrement, l'activité en Chine pourrait être plus faible que prévu en raison des tensions dans le secteur immobilier. Deuxièmement, les tensions géopolitiques, qui se sont nettement accrues après l'invasion de l'Ukraine par la Fédération de Russie, pourraient encore s'aggraver et toucher un plus grand nombre de pays. Outre ses implications humanitaires, l'escalade des tensions risque d'accélérer la tendance à la relocalisation improductive des chaînes d'approvisionnement, de mettre le système financier à rude épreuve et de perturber l'approvisionnement en produits de base. Enfin, les risques liés au changement climatique s'accroissent à mesure que l'évolution des tendances météorologiques contribue à des événements de plus en plus perturbateurs, tels que des vagues de chaleur et des inondations. À court terme, les catastrophes liées au climat peuvent peser lourdement sur l'activité ; à plus long terme, le changement climatique peut rendre certaines zones peuplées inhabitables, réduire la productivité et aggraver la pauvreté dans le monde.

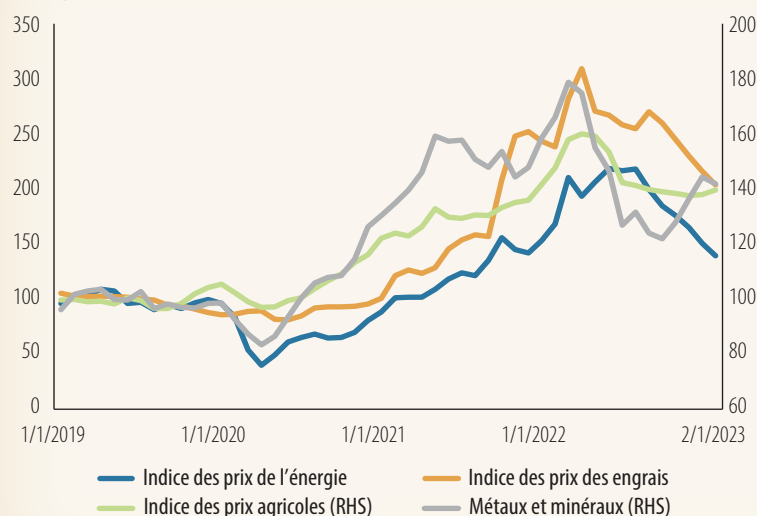
Évolution des marchés des produits de base

Les cours des matières premières ont baissé ces derniers mois, à des degrés divers, en raison du ralentissement de la croissance mondiale. Toutefois, en comparaison historique, ils restent élevés, ce qui prolonge les défis liés à l'insécurité énergétique et alimentaire (figure 1.9). Les prix de l'énergie affichent une tendance à la baisse, en particulier ceux du gaz naturel qui ont chuté au cours de l'hiver en raison de températures plus douces que prévu. Le prix du pétrole brut Brent s'est élevé en moyenne à 83 dollars US le baril au premier trimestre 2023, un chiffre qui représente une baisse considérable par rapport au pic atteint au lendemain de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, mais reste largement au-dessus de la moyenne enregistrée avant la pandémie.³ Les prix du pétrole restent volatils, alors que les marchés évaluent les perspectives de la demande mondiale et l'imposition d'un plafond de prix sur les produits pétroliers russes. Après avoir doublé entre le deuxième et le troisième trimestre 2022, les prix du gaz naturel ont plongé. Au premier trimestre de l'année en cours, ils étaient inférieurs d'environ 44 % à leurs niveaux du premier trimestre 2022. Les températures clémentes, la faible demande industrielle, les mesures de conservation et le délai d'importation du gaz naturel liquéfié ont permis au stockage de gaz en Europe d'atteindre son niveau le plus élevé depuis des années et ont contribué à la forte baisse des cours du gaz naturel. Aux États-Unis, ceux-ci ont décliné d'environ 39 % en glissement annuel au cours du premier trimestre 2023, car le temps plus doux a réduit la demande et la production de gaz naturel au cours des 10 premiers mois de 2022 a atteint des niveaux record.

Les prix agricoles ont continué à diminuer pendant la majeure partie de l'année 2022, après les sommets atteints entre février et avril, lorsque la guerre entre la Russie et l'Ukraine a éclaté (figure 1.9). Au cours des derniers mois, ces prix sont restés globalement stables et devraient se maintenir au-dessus des niveaux d'avant la pandémie. L'initiative céréalière de la mer Noire, négociée par l'ONU, ainsi que les meilleures récoltes dans d'autres grands pays producteurs de blé et de maïs ont aidé les denrées alimentaires et les engrais à atteindre les marchés

mondiaux, ce qui a contribué à stabiliser les prix des céréales au cours du second semestre de l'année. L'initiative a été renouvelée mi-mars pour une période plus courte ; cependant, l'incertitude quant à son avenir et la guerre elle-même augmenteront la volatilité des prix, en particulier pour les produits de base dont la région est un important fournisseur mondial, tels que le blé, le maïs et les engrais. Malgré la baisse des cours mondiaux des produits agricoles, les prix des céréales sur les marchés locaux de nombreux pays en développement restent proches des sommets historiques, en raison de la lenteur de la transmission des prix mondiaux aux prix locaux et de l'appréciation du dollar US au cours des derniers

FIGURE 1.9 : Indices des prix de la Banque mondiale pour les économies émergentes (2019 = 100)



Sources : Banque mondiale ; Bloomberg ; Haver Analytics.

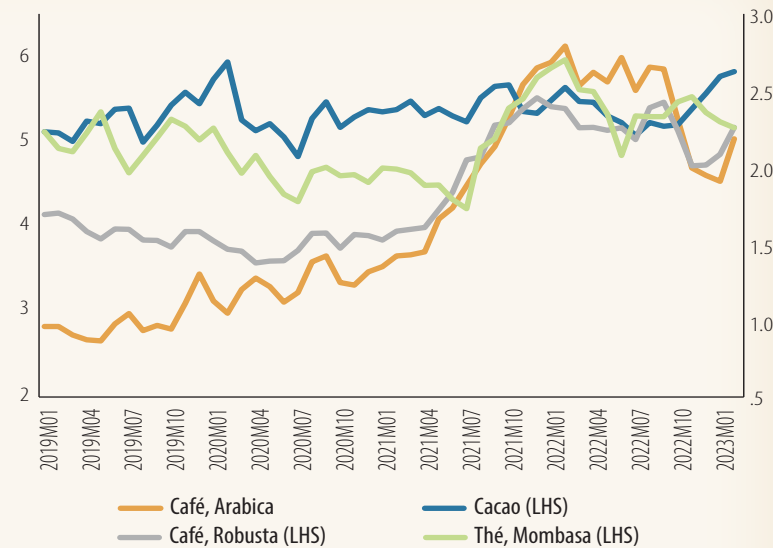
Malgré la baisse des prix des produits de base au cours des derniers mois, ils restent élevés, prolongeant les défis liés à l'énergie et à l'insécurité alimentaire, tandis que les prix agricoles ont continué à baisser.

³ La moyenne du premier trimestre 2023 correspond au prix moyen du pétrole brut Brent (en dollars US par baril) pour les mois de janvier et février. Les données du mois de mars n'étaient pas disponibles au moment de la publication.

mois. Cela affecte la sécurité alimentaire dans de nombreuses économies en développement. Après avoir atteint leur niveau le plus élevé depuis 2007-2008 suite au début de la guerre entre la Russie et l'Ukraine en février 2022, les prix des engrais diminuent régulièrement depuis mai 2022. Toutefois, ce coût reste plus élevé que dans les années précédant la guerre russo-ukrainienne ou la pandémie de COVID-19.

Les prix du café et du thé ont baissé tout au long de l'année.

FIGURE 1.10 : Prix mensuels moyens du café, du cacao et du thé (en USD /kg)



Sources : Organisation internationale du café ; Organisation internationale du cacao ; Comité international du thé.

Remarque : OIC = Organisation internationale du cacao ; kg = kilogramme.

Les prix du café et du thé ont décliné tout au long de l'année (figure 1.10). Le prix du café arabica a baissé d'environ 19 % en glissement annuel au cours du premier trimestre 2023, tandis que le prix moyen du thé dans les ventes aux enchères de Mombasa a diminué d'environ 13 % sur 12 mois. La principale pression à la baisse sur les prix du café a commencé en octobre 2022, en raison de pluies régulières au Brésil qui permettaient de prévoir une augmentation de la production de café arabica de 16 % au cours de la campagne agricole 2022-2023 par rapport à celle de 2021-2022. La chute des prix du café et du

thé affectera les recettes d'exportation de plusieurs pays africains qui dépendent des revenus de ces matières premières. Les prix du cacao ont baissé pendant la majeure partie de l'année 2022, mais se sont redressés depuis le quatrième trimestre 2022.

En revanche, les prix des métaux et des minéraux ont augmenté ces derniers mois, reflétant les meilleures perspectives de l'économie chinoise après sa réouverture. Ils ont augmenté de près de 11 % au premier trimestre 2023 par rapport au dernier trimestre d'octobre 2022, mais sont restés inférieurs à leur pic de mars 2022. La réouverture de la Chine suite au revirement de sa politique « zéro COVID » et les mesures visant à stimuler son secteur immobilier ont suscité l'optimisme quant à la demande de matières premières industrielles. Par exemple, les prix du cuivre ont baissé au cours du premier semestre 2022, mais augmenté régulièrement au second semestre. Alors que les cours du minerai de fer, de l'aluminium, du plomb, du nickel, de l'étain et du zinc ont diminué pendant la majeure partie des trois premiers trimestres de 2022, la tendance s'est inversée et ils se sont relevés progressivement à partir du quatrième trimestre de 2022. La hausse des prix de ces métaux industriels devrait s'accélérer en 2023, à mesure que la réouverture de la Chine s'affirme et que les taux d'intérêt des banques centrales du monde entier se rapprochent de leurs sommets. De la même façon, les prix de l'or ont entamé un cycle de hausse en octobre 2022, après avoir baissé au cours des trois premiers trimestres de l'année dernière, et les prix ont continué à augmenter au cours du premier trimestre 2023. D'autres métaux précieux, tels que le platine et l'argent, ont suivi une tendance similaire à celle des prix de l'or. Enfin, des risques pesant sur les perspectives des prix des produits de base sont liés à des conditions météorologiques défavorables, à des décisions politiques (en particulier l'accord de la mer Noire) et à l'augmentation des coûts de l'énergie.

1.3 L'ENVIRONNEMENT INTÉRIEUR

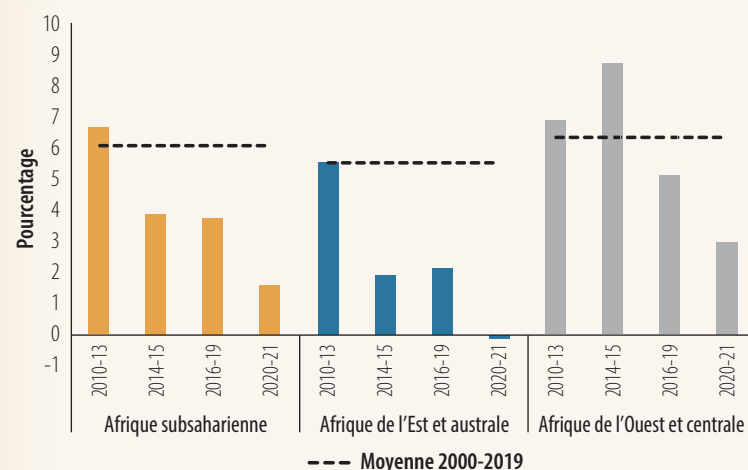
Le ralentissement de la croissance des investissements freine la croissance dans la région⁴

L'Afrique subsaharienne se heurte à de très nombreuses difficultés pour retrouver le chemin de la croissance. Au nombre de celles-ci figure le recul important de la croissance des investissements au cours de la décennie précédant la pandémie. La croissance de l'investissement en Afrique subsaharienne a ralenti, passant de près de 6,8 % en 2010-2013 à 1,6 % en 2020-2021, bien en deçà de la moyenne à long terme sur la période 2000-2019 qui était d'environ 6,1 % (figure 1.11).⁵ En raison du ralentissement de la croissance de l'investissement dans la région, la part de l'investissement dans le PIB a baissé de près de 3 points de pourcentage.

La décélération a été généralisée, la part des pays de la région dont la croissance des investissements est en baisse passant de près de 25 % en 2010 à un pic de 68 % en 2020. Cette décélération est plus marquée dans l'AFE, où la croissance de l'investissement est passée de 5,6 % en 2010-2013 à une contraction moyenne de 0,1 % en 2020-2021, entraînant ainsi une baisse du ratio investissement/PIB de plus de 4 points de pourcentage au cours de la période. L'atonie de la croissance de l'investissement est moins marquée pour les pays AFW, pour lesquels le taux de croissance est passé d'une moyenne annuelle de 6,9 % en 2010-2013 à 3 % en 2020-2021, ce qui implique une baisse du ratio d'investissement moyen de la sous-région de 1,8 point de pourcentage du PIB (figure 1.11).

Le ralentissement de la croissance des investissements est également observé dans divers groupes de pays d'Afrique subsaharienne, en fonction de l'abondance et de la fragilité des ressources. Les pays riches en pétrole affichent la baisse la plus importante et la plus persistante de l'investissement par rapport aux autres groupes. Après avoir enregistré une croissance annuelle moyenne de près de 8 % en 2010-2013, les pays riches en pétrole ont en moyenne connu une contraction de l'investissement depuis la chute des prix internationaux du pétrole en 2014-2015 (figure 1.12). Le ralentissement de l'investissement est également marqué dans les pays de la région riches en métaux, bien qu'ils aient connu un taux de croissance plus élevé au début des années 2010. Les pays qui ne disposent pas de ressources abondantes ont enregistré la décélération la plus lente de la croissance de l'investissement, avec un taux annuel moyen qui est passé de 6,3 % en 2010-2013

FIGURE 1.11 : Croissance de l'investissement par rapport à la croissance moyenne à long terme en Afrique subsaharienne, par sous-région, 2010-2021 (%)



La croissance des investissements en Afrique subsaharienne a fortement ralenti.

Source : Indicateurs du développement dans le monde, Banque mondiale.

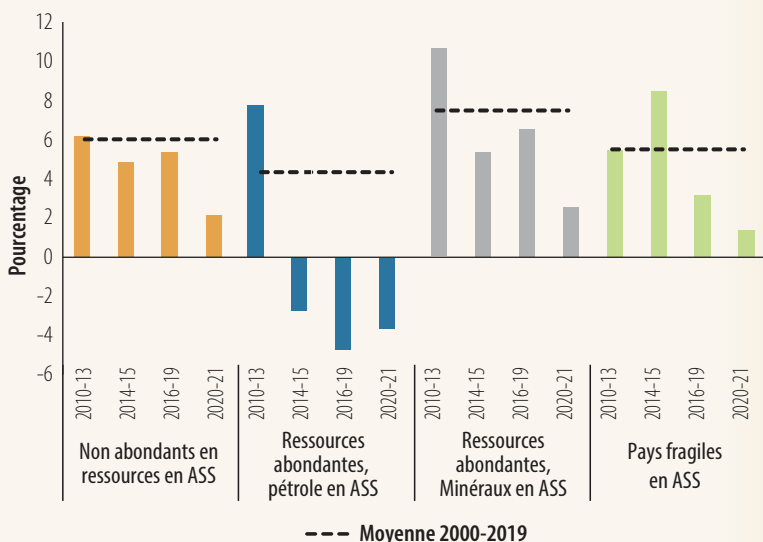
Remarque : La croissance de l'investissement est calculée comme le taux de croissance de la formation brute de capital fixe (exprimé en monnaie locale à prix constants). Cette définition est conforme à celle de la Banque mondiale (2023). Les lignes noires en pointillé représentent la croissance moyenne à long terme de l'investissement pour chaque groupe correspondant, mesurée par la moyenne du groupe sur la période 2000-2019.

⁴ La discussion sur le ralentissement de la croissance de l'investissement en Afrique suit l'analyse de la Banque mondiale (2023).

⁵ L'investissement est représenté par la formation brute de capital fixe en monnaie locale à prix constants. Sa définition est analogue à celle de la Banque mondiale (2023).

Dans les pays riches en pétrole, la croissance annuelle moyenne était de près de 8 % entre 2010 et 2013, mais elle s'est contractée depuis 2014 et 2015 en raison de la chute des cours internationaux du pétrole.

FIGURE 1.12 : Croissance de l'investissement par rapport à la croissance moyenne à long terme en Afrique subsaharienne, en fonction de l'abondance des ressources et de la fragilité, 2010-2021 (%)

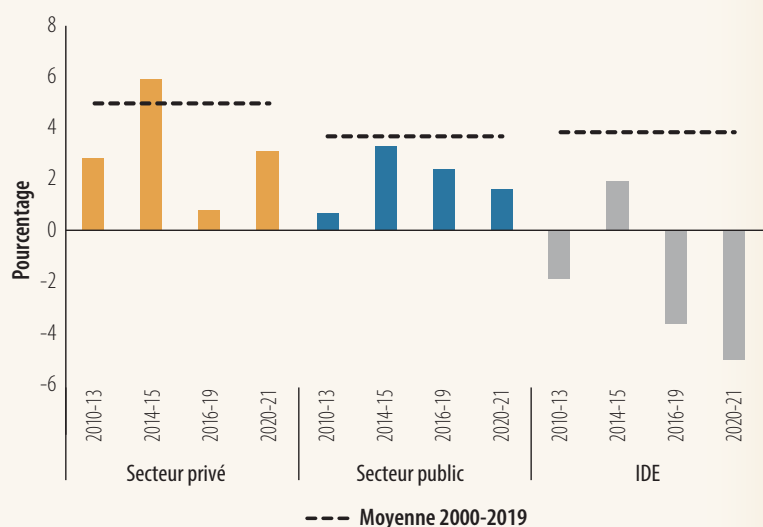


Source : Indicateurs du développement dans le monde, Banque mondiale.

Remarque : La croissance de l'investissement est calculée comme le taux de croissance de la formation brute de capital fixe (exprimé en monnaie locale à prix constants). Cette définition est conforme à celle de la Banque mondiale (2023). Les lignes noires en pointillé représentent la croissance moyenne à long terme de l'investissement pour chaque groupe correspondant, mesurée par la moyenne du groupe sur la période 2000-2019. Les pays riches en ressources sont définis comme ceux dont les rentes naturelles (à l'exclusion des forêts) dépassent 10 % du produit intérieur brut au cours des cinq dernières années. Les pays fragiles sont ceux qui figurent sur la liste des situations de fragilité et de conflit établie par la Banque mondiale au cours des cinq dernières années. SSA = Afrique subsaharienne.

La forte décélération de la croissance de l'investissement a touché l'ensemble des investissements publics, privés et étrangers.

FIGURE 1.13 : Croissance de l'investissement par rapport à la croissance moyenne à long terme en Afrique subsaharienne, par type d'investissement (public, privé et étranger), 2010-2021 (%)



Sources : Indicateurs du développement mondial de la Banque mondiale ; Rapport sur l'investissement dans le monde de la CNUCED.

Remarque : La croissance de l'investissement est calculée comme le taux de croissance de la formation brute de capital fixe (exprimé en monnaie locale à prix constants). Cette définition est conforme à celle de la Banque mondiale (2023). Les lignes noires en pointillé représentent la croissance moyenne à long terme de l'investissement pour chaque groupe correspondant, mesurée par la moyenne du groupe sur la période 2000-2019. IDE = investissements directs étrangers.

à 2,2 % en 2020-2021 (un niveau qui demeure bien inférieur à leur croissance moyenne à long terme, qui s'élève à 6,1 %). La croissance des investissements est restée inférieure à la moyenne à long terme dans les pays fragiles après la chute des prix des produits de base.

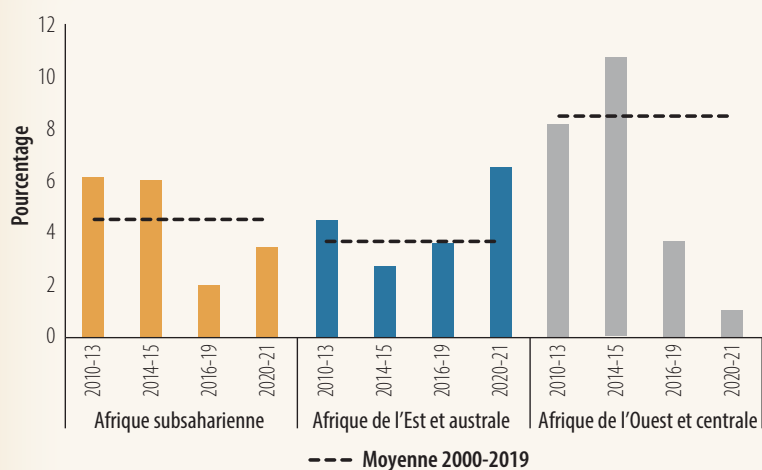
La forte baisse de la croissance de l'investissement dans la région est également évidente pour les investissements publics, privés et étrangers (figure 1.13). On observe en effet que la croissance de l'investissement, qu'il soit public, privé ou étranger, se situe en dessous de la moyenne à long terme (2000-2019) dans la plupart des années considérées. La croissance des investissements privés a chuté de façon relativement plus importante (de 5,9 % en 2014-2015 à 3,1 % en 2020-2021) que celle des investissements publics (de 3,3 % en 2014-2015 à 1,6 % en 2020-2021), et a été plus volatile tout au long de la période. En revanche, les investissements directs étrangers (IDE) se sont contractés en moyenne depuis le début de la chute des prix des matières premières en 2014-2015. On a assisté au passage d'une croissance annuelle moyenne de 1,9 % en 2014-2015 à une contraction de 3,7 % en 2016-2019, et à une baisse encore plus importante (5,1 % par an) après le début de la COVID-19 (2020-2021). La contraction des IDE depuis 2016 peut être attribuée à la baisse et à la volatilité des prix

internationaux des produits des industries extractives ainsi qu'à l'insuffisance des investissements dans les activités d'exploration et de production parmi les champs pétrolifères nouveaux ou arrivés à maturité.

La tendance régionale masque des différences entre les sous-régions AFE et AFW. La croissance annuelle moyenne des investissements publics et privés en AFE est inférieure à la tendance à long terme depuis 2010. Si les investissements du secteur privé se sont contractés depuis 2014-2015, la croissance des investissements publics est restée positive bien que modeste (0,4 % en 2020-2021). Après une croissance rapide en 2010-2013 (8,1 % par an), l'IDE s'est contracté à un taux annuel de 4,3 % par an au cours de la crise de la COVID-19. Contrairement à l'AFE, la croissance des investissements privés et publics en AFW est restée positive tout au long de la période 2010-2021. En outre, les investissements publics ont soutenu l'activité économique dans la sous-région AFW grâce à une croissance légèrement plus rapide que la moyenne à long terme en 2016-2019 et 2020-2021. Dans la sous-région AFW, les investissements étrangers ont augmenté à un rythme plus élevé que la moyenne à long terme en 2016-2019 ; cependant, ils se sont contractés de 1,94 % par an au cours de la crise de la COVID-19.

Les envois de fonds, une autre source de financement, ont relativement bien résisté aux différents chocs survenus tout au long de la période 2010-2021, y compris pendant la pandémie de COVID-19⁶. La croissance des envois de fonds pour l'ensemble de la région est restée supérieure à la moyenne à long terme de 2010 à 2015 (avec une croissance annuelle moyenne des envois de fonds supérieure à 6 %), puis s'est ralentie pour atteindre une croissance positive de 3,5 % par an au cours de la crise de la COVID-19 (2020-2021). Toutefois, l'évolution des envois de fonds au fil du temps diffère considérablement d'une sous-région à l'autre (figure 1.14). Les envois de fonds vers les pays de la sous-région EAF ont augmenté à un rythme proche ou supérieur à la moyenne de croissance à long terme depuis 2016, et en particulier au cours de la pandémie de COVID-19 (6,6 % par an en 2020-2021). En revanche, dans les pays de la sous-région AFW, les envois de fonds ont connu une croissance proche ou supérieure à la tendance au cours de la période 2010-2015 et ont décéléré après la chute des prix des produits de base, pour atteindre un taux de croissance de 1 % par an en 2020-2021⁷. La résistance des transferts de fonds au cours de la crise de la COVID-19 dans les pays de la région (et, en particulier, dans les pays de la sous-région AFE) peut être partiellement attribuée à la forte croissance des transferts de fonds dans les pays riches en ressources (pétrole, minerais et métaux). Toutefois, les taux d'augmentation des envois

FIGURE 1.14 : Croissance des envois de fonds par rapport à la croissance moyenne à long terme en Afrique subsaharienne, par sous-région, 2010-2021 (%)



L'évolution des envois de fonds au fil du temps diffère considérablement d'une sous-région à l'autre.

Sources : Indicateurs du développement mondial de la Banque mondiale ; données de la Banque mondiale sur les migrations et les envois de fonds.

Remarque : La croissance des envois de fonds est calculée comme le taux de croissance des flux d'envois de fonds (exprimés en dollars américains à prix constants). Les lignes noires en pointillé représentent la croissance moyenne à long terme des envois de fonds pour chaque groupe correspondant, mesurée par la moyenne du groupe sur la période 2000-2019.

6 Les envois de fonds correspondent aux envois de fonds des particuliers, tels que définis par la somme des transferts personnels et des rémunérations des salariés. Les transferts personnels comprennent les transferts courants en espèces ou en nature effectués ou reçus par les ménages résidents au profit ou en provenance des ménages non résidents (y compris les particuliers résidents et non résidents). La rémunération des salariés correspond au revenu des travailleurs frontaliers, saisonniers et autres travailleurs à court terme qui sont employés dans une économie où ils ne sont pas résidents et des résidents employés par des entités non-résidentes.

7 Les tendances contrastées dans l'évolution de la croissance des transferts de fonds entre l'AFE et AFW peuvent être attribuées au fait que l'AFE est relativement moins dépendante des flux en provenance des économies avancées (50 % contre 63 %) et que les flux intrarégionaux y sont relativement plus élevés (Banque mondiale 2021).

de fonds ont été inférieurs à la tendance dans les pays fragiles et se sont contractés dans les pays ne disposant pas de ressources abondantes au cours de la pandémie de COVID-19.

Dans le contexte des retombées économiques de la pandémie de COVID-19 et de la guerre en Ukraine, la croissance des investissements devrait rester modeste, voire inférieure au taux de croissance moyen des deux dernières décennies. Cette tendance n'est pas spécifique à la région, mais s'étend à l'ensemble des marchés émergents et économies en voie de développement⁸. L'analyse empirique suggère que le ralentissement de la croissance de l'investissement pourrait être associé à des baisses de l'activité économique, à la détérioration des termes de l'échange, à la faible croissance du crédit réel et au recul des investissements dans les réformes climatiques⁹.

Le ralentissement de la croissance des investissements dans la région freine la croissance à long terme de la production et du revenu par habitant, ainsi que les progrès dans la réalisation des objectifs de développement durable. Face à des besoins de financement importants, à une marge de manœuvre budgétaire limitée et à la hausse des coûts d'emprunt, les décideurs politiques de la région devront s'efforcer d'améliorer l'efficacité des dépenses. L'augmentation des investissements nécessitera des financements supplémentaires de la part du secteur privé et de la communauté internationale, l'accélération des réformes pour améliorer les institutions qui soutiennent la croissance du secteur privé, le développement des marchés de capitaux locaux, l'amélioration de la quantité et de la qualité des infrastructures publiques, l'amélioration de l'efficacité des services publics et le renforcement de la mobilisation des ressources nationales.

L'inflation reste élevée, alimentée par les prix des denrées alimentaires et l'affaiblissement des monnaies

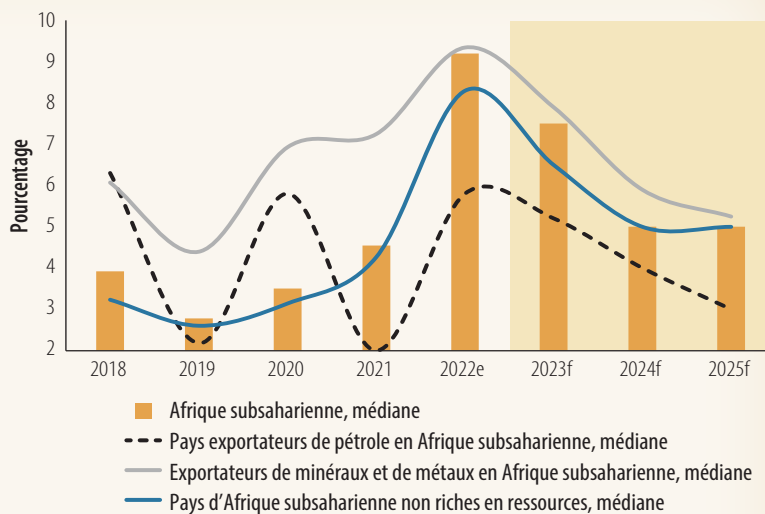
L'inflation en Afrique subsaharienne s'est accélérée en 2022 pour atteindre 9,2 %, contre 4,5 % en 2021 (figure 1.15). Le ralentissement de la demande mondiale, la baisse des prix des matières premières et les effets du resserrement de la politique monétaire sur le continent devraient ramener l'inflation à 7,5 % en 2023, puis à 5 % en 2024 et 2025. L'inflation globale reste supérieure au plafond des fourchettes cibles des banques centrales pour tous les pays disposant d'un ancrage nominal explicite. Les prix à la consommation ont augmenté plus rapidement en 2022 en raison des perturbations de la chaîne

d'approvisionnement, de la demande refoulée liée à la levée des restrictions appliquées face à la pandémie et de la guerre en Ukraine. Le nombre de pays affichant un taux d'inflation annuel moyen à deux chiffres est passé de 9 en 2021 à 21 en 2022, ce qui signifie qu'environ 45 % des pays de la région ont enregistré des taux d'inflation à deux chiffres l'année dernière. Ce nombre devrait tomber à 12 pays en 2023 et à 6 en 2025.

La hausse des prix des denrées alimentaires et des carburants ainsi que la dépréciation

L'inflation en Afrique subsaharienne s'est accélérée, passant de 4,6 % en 2021 à 9,2 % en 2022.

FIGURE 1.15 : Inflation médiane en Afrique subsaharienne, 2018-2025f (%)



Source : Projections des services de la Banque mondiale.

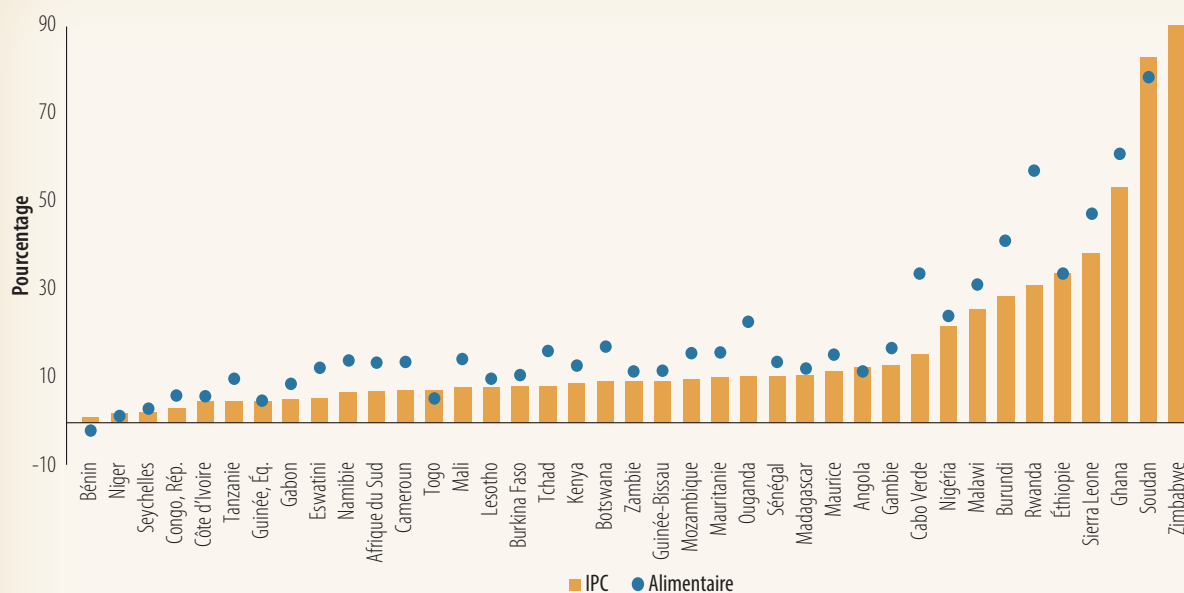
Remarque : L'inflation est mesurée par les variations en pourcentage de l'indice des prix à la consommation en utilisant la base de données du modèle macro-budgétaire de la Banque mondiale. e = estimation ; f = prévision ; ASS = Afrique subsaharienne.

⁸ Banque mondiale 2020c.

⁹ Banque mondiale (2020f).

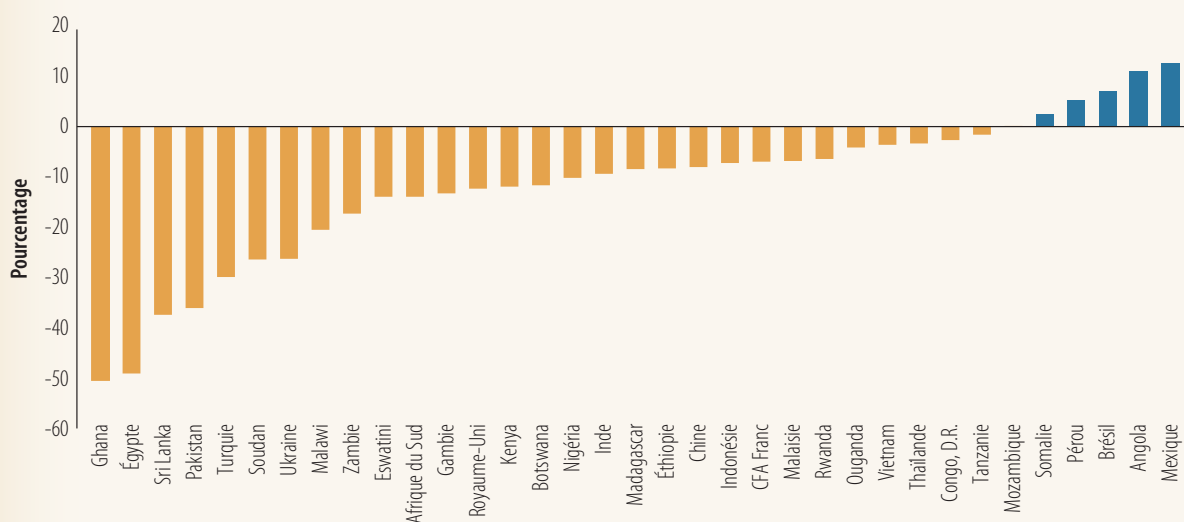
du taux de change ont été les principaux moteurs des pressions inflationnistes dans la région et, en particulier, dans des pays comme le Ghana, le Soudan et le Malawi (figures 1.16 et 1.17)¹⁰. Le cedi ghanéen, la monnaie la moins performante de la région au cours de l'année 2022, a enregistré une dépréciation d'environ 40 %. Il a subi une nouvelle dépréciation de 20 % en 2023. Les autres monnaies ayant subi d'importantes pertes l'année dernière sont celles du Soudan (23,6 %), du Malawi (20,7 %),¹¹ de la Gambie (14,6 %) et du Nigéria (10,2 %)¹². En outre, la hausse des prix des denrées alimentaires et

FIGURE 1.16 : Inflation globale et inflation alimentaire dans les pays d'Afrique subsaharienne, janvier 2023 (%)



La hausse des prix des denrées alimentaires et des carburants ainsi que la dépréciation du taux de change sont les principaux moteurs des pressions inflationnistes dans les pays de la région.

FIGURE 1.17 : Variation cumulée des taux de change dans une sélection de pays (%)



Sources : Haver Analytics ; Bloomberg.

Remarque : La figure 1.16 présente l'inflation globale (barres) et l'inflation alimentaire (points) en glissement annuel en janvier 2023. Au Zimbabwe, les taux d'inflation globale et alimentaire dépassent les 100 %. IPC = Indice des prix à la consommation. La figure 1.17 présente la variation cumulative des taux de change d'une sélection de monnaies de l'Afrique subsaharienne et du monde entre le 31 décembre 2021 et le 23 février 2023. Une variation cumulative négative (positive) représente une dépréciation (appréciation).

10 Pour certains pays de la région, l'inflation est également alimentée par la prévalence de la domination fiscale et des distorsions de change qui ont donné lieu à des primes croissantes sur les marchés parallèles (par exemple, l'Éthiopie, le Zimbabwe).
 11 La Reserve Bank of Malawi a ajusté à la baisse le taux de change officiel kwacha-dollar américain de 25 % le 26 mai 2022. En outre, le kwacha s'est encore déprécié au cours de la même période dans les bureaux de change, creusant ainsi l'écart avec le taux de change officiel.
 12 Il est à noter que ces amortissements sont calculés du 31 décembre 2021 au 31 décembre 2022 et que le taux de change est exprimé en dollars américains par unité de monnaie locale. Une baisse implique donc une dépréciation.

de l'énergie a continué à alimenter l'inflation globale. Les informations mensuelles disponibles pour 39 pays d'Afrique subsaharienne en janvier 2023 montrent que l'inflation alimentaire d'une année sur l'autre reste élevée. Environ 75 % des pays de la région ont enregistré des taux d'inflation à deux chiffres entre la fin de 2021 et la fin de 2022, les augmentations les plus rapides ayant été enregistrées au Burundi, en Éthiopie, au Ghana, au Malawi, au Rwanda, en Sierra Leone, au Soudan et au Zimbabwe (figure 1.16). L'inflation intérieure des prix alimentaires est restée stable dans certains pays africains, tandis qu'elle a décéléré dans d'autres, bien qu'à un rythme beaucoup plus lent que la désinflation des prix des denrées alimentaires sur les marchés mondiaux. Cette situation peut être attribuée à deux facteurs : d'une part, la dépréciation de la monnaie, les pays de la région important la plupart de leurs produits alimentaires de base, et d'autres coûts élevés des intrants (prix élevés du pétrole et du gaz naturel affectant le transport et la réfrigération, et engrais azotés) ainsi que les événements climatiques extrêmes (par exemple, les sécheresses dans la Corne de l'Afrique). La réduction de l'inflation et l'ancrage des anticipations d'inflation doivent rester une priorité pour les décideurs politiques, afin d'éviter une nouvelle détérioration des revenus et de la sécurité alimentaire de la population, ainsi que des troubles sociaux et des conflits.

Le taux d'inflation devrait plafonner dans la plupart des pays de la région. Selon les prévisions d'inflation annuelle moyenne, environ 70 % des pays de la région devraient avoir un taux d'inflation inférieur en 2023 à celui de 2022. L'inflation médiane pour le groupe de pays où le taux d'inflation devait avoir plafonné l'année dernière tombe à 8 % en 2023 (contre près de 10 % en 2022)¹³. Cependant, malgré la baisse des taux d'inflation dans de nombreux pays de la région, les taux de croissance des prix à la consommation restent élevés et supérieurs aux objectifs et aux niveaux d'avant la pandémie¹⁴. En revanche, les taux d'inflation au Burundi, en Ouganda, au Ghana et au Soudan du Sud devraient s'accroître de plus de 3 points de pourcentage en 2023 par rapport à l'année dernière.

Les taux d'inflation nationaux enregistrés font également ressortir les différences entre pays dans l'évolution des soldes extérieurs et budgétaires ainsi que dans la dynamique de la dette. L'inflation devrait rester contenue dans les pays riches en ressources et en particulier, dans les pays riches en pétrole où l'impact de l'inflation des denrées alimentaires et des carburants ainsi que de la monnaie a été limité par une série de mesures monétaires et fiscales. Le taux d'inflation médian dans les pays exportateurs de pétrole de la région devrait baisser à 5,2 % en 2023 et se stabiliser à 4 et 3 % en 2024 et 2025, respectivement (figure 1.15). Dans les pays non riches en ressources, l'inflation était élevée en 2022 (8,3 %) et devrait diminuer lentement pour atteindre 6,5 % en 2023 et se stabiliser à 5 % en 2025.

Les politiques des banques centrales doivent ancrer des attentes inflationnistes toujours élevées

Lorsque l'inflation a atteint des records historiques en 2022, les responsables de la politique monétaire de la région ont réagi avec célérité et de manière énergique en augmentant les taux directeurs à des niveaux inégalés depuis de nombreuses années. Depuis janvier 2022, les banques centrales ont relevé leurs taux directeurs de 350 points de base en Afrique du Sud, au Lesotho et en Ouganda, de 400 points de base au Mozambique, de 650 points de base au Nigéria et de 1 500 points de base au Ghana (figure 1.18). Malgré ces hausses précoces et importantes des taux d'intérêt au cours des deux dernières années, l'inflation reste supérieure à l'objectif fixé dans de nombreuses économies d'Afrique

¹³ Les informations de périodicité élevée confirment une décélération de l'inflation dans certains pays de la région depuis le dernier trimestre 2022, bien qu'à des rythmes différents selon les pays. Dans près de 75 % des pays de la région, l'inflation en glissement annuel en décembre 2022 était inférieure au maximum enregistré cette année-là.

¹⁴ En décembre 2022, près de la moitié des pays d'Afrique subsaharienne pour lesquels des données mensuelles sont disponibles (18 sur 39) ont enregistré une inflation à deux chiffres.

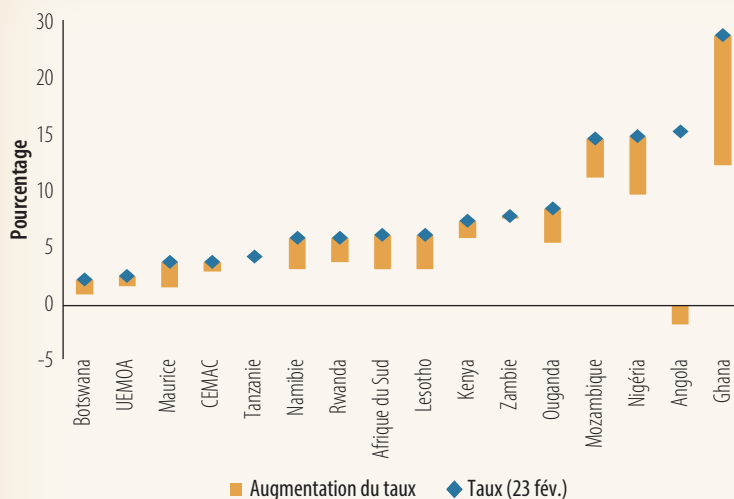
subsaharienne, ce qui laisse supposer une transmission limitée de la politique monétaire. L'efficacité réduite de la politique monétaire peut être attribuée, entre autres facteurs, à l'importance des chocs d'offre persistants qui alimentent l'inflation (par exemple, les prix des produits de base et les chocs climatiques), au manque perçu d'autonomie de la banque centrale, aux distorsions de change qui ont élargi les primes du marché des taux de change parallèles et à la prépondérance budgétaire. Cette dernière semble se pratiquer dans un nombre croissant de pays d'Afrique

subsaharienne, où les créances nettes des banques centrales sur le gouvernement central ont augmenté depuis le début de la pandémie et restent élevées¹⁵, ce qui permet d'établir un lien entre les évolutions budgétaires et les attentes en matière d'inflation.

Malgré ces limites, certains comités de politique monétaire ont commencé à ralentir le rythme du cycle de resserrement (Afrique du Sud) ou à le mettre en pause (Kenya, Mozambique et Ouganda) lorsque les taux d'inflation ont commencé à atteindre des sommets à la fin de 2022¹⁶. Les données récemment publiées sur l'inflation aux États-Unis d'Amérique et dans certains pays européens indiquent que les pressions inflationnistes sous-jacentes restent fortes et que l'inflation pourrait ne pas diminuer régulièrement, ce qui fait craindre de nouvelles hausses des taux d'intérêt. La lutte contre l'inflation est loin d'être terminée en Afrique subsaharienne ; les pressions inflationnistes restent obstinément élevées et supérieures aux objectifs. La maîtrise de l'inflation reste essentielle pour accroître les revenus des citoyens et réduire l'incertitude qui pèse sur les projets de consommation et d'investissement¹⁷.

Les gouvernements ont également eu recours à des instruments fiscaux pour limiter l'impact de l'augmentation de l'inflation, en particulier sur les ménages, tels qu'entre autres, des subventions, des dérogations tarifaires et des aides au revenu, ce qui risque d'accroître les pressions budgétaires dans les pays, dont la marge de manœuvre budgétaire est réduite. Il est donc essentiel de coordonner les politiques monétaire et budgétaire afin d'ancrer les attentes inflationnistes. L'encadré 1.1 décrit les arbitrages entre les politiques monétaire et budgétaire visant à freiner l'inflation dans les pays d'Afrique subsaharienne.

FIGURE 1.18 : Taux directeurs et variation cumulée depuis janvier 2022 (%)



Les banques centrales ont procédé aux augmentations précoces et importantes des taux d'intérêt pour freiner l'inflation.

Sources : Haver Analytics ; Statistiques financières internationales du Fonds monétaire international.

Remarque : Les barres représentent la variation cumulative du taux d'intérêt (en points de pourcentage) de janvier 2022 à février 2023. Les diamants signalent le taux de politique monétaire à la fin du mois de janvier 2023. CEMAC = Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale ; UEMOA = Union économique et monétaire ouest-africaine.

15 Les données montrent que les créances nettes des banques centrales sur le gouvernement central dépassent 10 % du PIB dans des pays tels que le Burundi, la République centrafricaine, la Gambie, le Ghana, le Malawi, le Mozambique, le Nigéria, la Sierra Leone et le Sud-Soudan, entre autres.

16 À contre-courant de la tendance, la Banque d'Angola a commencé à baisser ses taux de politique monétaire à mesure que la monnaie se renforçait, et le processus de désinflation se poursuit.

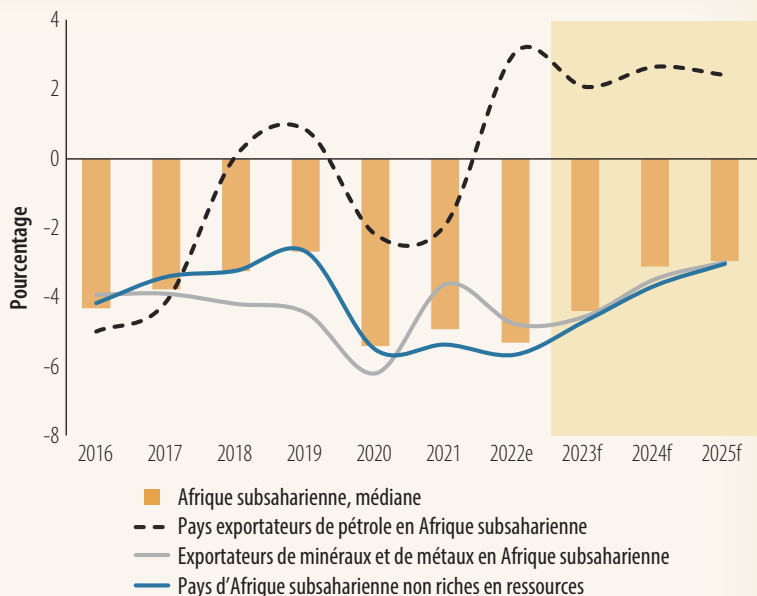
17 L'indice des prix des dépenses de consommation personnelle (PCE) – la mesure de l'inflation préférée de la Réserve fédérale américaine – n'a toujours pas atteint son maximum ; il a augmenté de 5,4 % en glissement annuel en janvier 2023 (contre 5,3 % en décembre 2022). En excluant les prix de l'alimentation et de l'énergie, l'indice des prix PCE a progressé de 4,7 % en glissement annuel (contre 4,6 % en décembre). En outre, l'inflation en France et en Espagne s'est accélérée en février 2023 (pour atteindre respectivement 7,2 et 6,1 % en glissement annuel), alors que l'on s'attendait à une baisse ou à une stagnation des taux.

La hausse de l'inflation dans un contexte de chocs mondiaux et de vulnérabilités intérieures met temporairement en veilleuse l'assainissement budgétaire en Afrique subsaharienne

Le processus de consolidation entamé dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne à la suite de la pandémie de coronavirus a été interrompu par la guerre en Ukraine. En réponse à la hausse des prix des denrées alimentaires et des carburants, les décideurs politiques de la région ont eu recours à une série de mesures limitant la hausse de l'inflation, et en particulier, l'inflation alimentaire, pour aider les plus vulnérables. Ces mesures comprennent entre autres des subventions directes aux prix, les dérogations temporaires aux droits de douane et autres prélèvements, et le soutien aux revenus (par le biais de transferts d'argent et de denrées alimentaires). D'autres facteurs ont également affecté la consolidation, parmi lesquels figurent la réduction considérable de l'aide publique au développement (due aux conflits et aux prises de contrôle militaires dans certains pays africains, et au détournement vers des pays hors d'Afrique), et le manque d'accès aux emprunts extérieurs (pour les pays participant au cadre commun)¹⁸. Ces interruptions du processus de consolidation ont eu pour résultat un déficit budgétaire élevé et une pression supplémentaire sur le budget, en particulier pour les gouvernements de la région dont la marge de manœuvre budgétaire est presque épuisée. Le déficit budgétaire (médian) en Afrique subsaharienne devrait se creuser, passant de 4,8 % en 2021 à 5,2 % en 2022. Il devrait se réduire à 4,3 % en 2024 et à une moyenne de 3,0 % en 2024-2025 (figure 1.19). Le creusement du déficit budgétaire

en 2022 est principalement dû à la détérioration des résultats budgétaires des pays exportateurs de minerais et de métaux de la région, et ce malgré le fait que les pays pétroliers prévoient un excédent de 3 % du PIB. Le Libéria, la Mauritanie et la Sierra Leone font partie des exportateurs de métaux et de minerais de la région qui ont connu une expansion de leur déficit budgétaire de plus de 2 points de pourcentage en 2022. Les dépassements de dépenses liés aux chocs macroéconomiques et politiques et, dans certains cas, la baisse des recettes d'exportation peuvent expliquer la détérioration des comptes budgétaires de ces pays. Le

FIGURE 1.19 : Solde budgétaire en Afrique subsaharienne, 2018-2025f (%)



Source : Projections des services de la Banque mondiale.

Remarque : Dans la figure 1.19, l'inflation est mesurée par les variations en pourcentage de l'indice des prix à la consommation en utilisant la base de données du modèle macro-budgétaire de la Banque mondiale. e = estimation ; f = prévision ; PIB = produit intérieur brut ; ASS = Afrique subsaharienne.

processus d'assainissement budgétaire devrait reprendre tout au long de la période de prévision (2023-2025). Les soldes budgétaires resteront excédentaires dans les pays exportateurs de pétrole, tandis que les déficits diminueront dans les pays exportateurs de minerais et de métaux ainsi que dans les pays non riches en ressources, pour atteindre des moyennes de 3,2 et 3,3 % du PIB, respectivement, en 2024-2025.

¹⁸ En 2021, l'aide publique au développement nette et l'aide publique reçue par l'Afrique subsaharienne ont diminué d'environ 10 % par rapport à l'année précédente, pour atteindre 54 milliards de dollars.

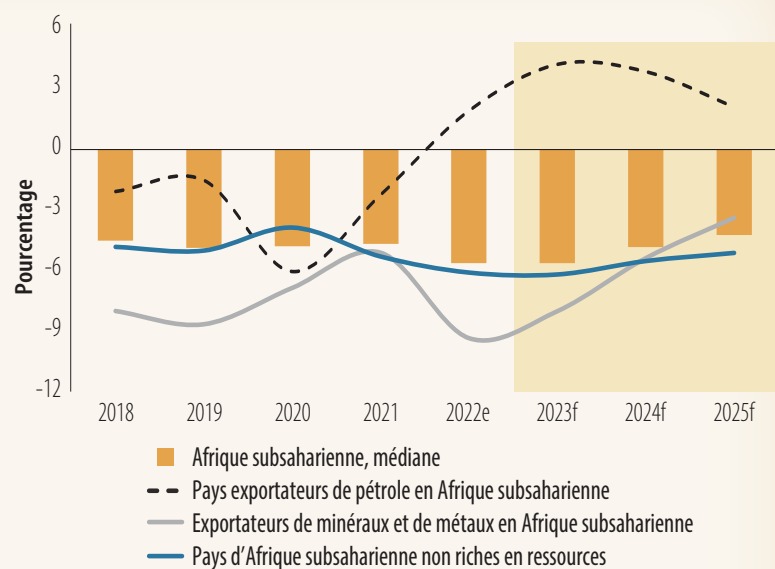
Le déficit du Ghana restera élevé tout au long de la période 2023-2025, l'ampleur du déficit étant aggravée par des contraintes de financement majeures résultant d'une capacité limitée à émettre de la dette intérieure à long terme et d'un manque d'accès aux marchés de capitaux internationaux. Un accord sur un programme soutenu par le FMI et sa mise en œuvre contribueraient à contenir le déficit et à fournir le financement nécessaire, notamment à travers des négociations en cours sur la restructuration de la dette. En Zambie, l'assainissement budgétaire permettra de ramener le déficit à 6,9 % en 2025. La voie de l'assainissement sera soutenue par des mesures d'amélioration de l'efficacité fiscale et par la maîtrise des dépenses publiques en respectant strictement les projets prioritaires, en réduisant les subventions inutiles et en renforçant les procédures de passation des marchés. Enfin, l'augmentation des dépenses publiques en Afrique du Sud pour les aides sociales, les pressions salariales, la baisse des prix mondiaux des matières premières et une croissance intérieure plus faible pèseront sur le déficit budgétaire cette année. Les perspectives budgétaires davantage assombries par les conditions imposées dans l'accord d'allègement de la dette de la compagnie nationale d'électricité Eskom, qui à moyen terme, accroît les besoins de financement de 1,1 % du PIB en moyenne. Le déficit budgétaire est estimé à 4,2 % du PIB en 2022 et devrait atteindre 4,4 % en 2023.

Les déficits des comptes courants dans la région devraient se réduire légèrement au cours des trois prochaines années

Compte tenu de la tendance à la baisse des prix des produits de base, le déficit régional des comptes courants devrait s'améliorer légèrement pour atteindre 5,6 % du PIB en 2023, contre 5,5 % du PIB en 2022. Le déficit devrait diminuer régulièrement pour atteindre 4,8 % du PIB en 2024 et 4,2 % du PIB en 2025 (figure 1.20). Malgré un certain fléchissement, les prix de l'énergie (pétrole brut, gaz naturel et charbon) restent supérieurs aux niveaux de ce déficit, ce qui permettra aux pays exportateurs de pétrole d'enregistrer un excédent substantiel de 4,2 % du PIB en 2023. Toutefois, l'excédent de ces pays devrait se réduire à 2,1 % du PIB en 2025, les prévisions faisant état d'une baisse des prix énergétiques.

Le déficit tendanciel devrait se réduire régulièrement entre 2024 et 2025.

FIGURE 1.20 : Évolution du compte courant en Afrique subsaharienne (% du PIB)



Source : Projections des services de la Banque mondiale.

Remarque : Dans la figure 1.19, l'inflation est mesurée par les variations en pourcentage de l'indice des prix à la consommation en utilisant la base de données du modèle macro-budgétaire de la Banque mondiale. e = estimation ; f = prévision ; PIB = produit intérieur brut ; ASS = Afrique subsaharienne.

Les projections par pays donnent un tableau disparate de l'évolution du déficit du solde du compte courant dans les pays exportateurs de pétrole. Par exemple, l'Angola, le Gabon et la République du Congo devraient afficher des excédents courants en 2022 et maintenir un excédent au cours des trois prochaines années, bien qu'à des niveaux décroissants. Le Nigéria, premier producteur africain de pétrole, ne devrait pas atteindre un excédent de sa balance courante en 2022. L'augmentation des recettes d'exportation de pétrole brut est plus que compensée par la hausse des importations de

produits pétroliers raffinés, la baisse des envois de fonds et la diminution des entrées de capitaux. En outre, le déficit du solde du compte courant du Nigéria devrait se maintenir à une moyenne de 0,3 % du PIB en 2023-2025 en raison de la baisse des prix et de la stagnation de la production pétrolière.

Contrairement aux pays riches en pétrole, les pays de la région riches en métaux et en ressources minérales n'ont pas réussi à rendre leur balance courante positive en raison des prix élevés des produits de base. Le déficit du solde du compte courant devrait se creuser pour atteindre 9,3 % du PIB en 2022, les recettes d'exportation provenant de la hausse des prix des métaux étant insuffisantes pour compenser l'augmentation significative des factures d'importation due à la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie. L'amélioration attendue de l'activité économique mondiale et la baisse des prix de l'énergie soutiendront les prix des métaux et des minéraux, qui ont déjà augmenté de près de 20 % en janvier 2023 par rapport à octobre 2022. Par conséquent, le déficit courant moyen des pays exportateurs de métaux et de minéraux de la région devrait se réduire progressivement, passant de 8,2 % en 2023 à près de la moitié (3,4 % du PIB) en 2025, parallèlement à la chute des prix des denrées alimentaires et de l'énergie.

À l'instar des pays exportateurs de pétrole, les exportateurs de métaux et de minerais présentent également un tableau contrasté des déficits des comptes courants. La plupart des exportateurs de métaux et de minerais, comme la République démocratique du Congo, la Guinée, le Libéria, le Niger et la Sierra Leone, minerais connaissent des déficits des comptes courants. Par exemple, le déficit du compte courant de la République démocratique du Congo s'est creusé pour atteindre 2,9 % du PIB en 2022 (contre un déficit de 0,9 % du PIB en 2021) malgré de solides recettes d'exportation, qui ont été plus que compensées par l'augmentation des factures d'importation de denrées alimentaires et de combustibles. Malgré la baisse prévue des prix des denrées alimentaires et des carburants, ce pays continuera d'enregistrer un déficit du solde du compte courant au cours des prochaines années, en partie à cause de la détérioration des termes de l'échange. Alors que de nombreux pays exportateurs de métaux et de minéraux ont enregistré des déficits à deux chiffres de leurs comptes courants en 2022, quelques-uns d'entre eux, dont la Zambie et le Botswana, ont renforcé la position de leurs comptes courants. En Zambie, l'excédent de la balance des opérations courantes devrait passer d'une moyenne de 10% du PIB en 2020-2021 à 2,3% du PIB, en raison de la baisse des prix du cuivre et de l'augmentation des importations. Toutefois, l'excédent du compte courant de la Zambie devrait rebondir l'année prochaine pour atteindre 4,3 % du PIB en 2024. En Afrique du Sud, de nombreux facteurs ont contribué à la détérioration du solde des comptes courants. Les exportations ont souffert en partie des inondations qui ont endommagé le port de Durban et de la détérioration des termes de l'échange du pays. Par conséquent, la balance des comptes courants de l'Afrique du Sud est passée à un déficit de 0,5 % du PIB en 2022 (contre un excédent de 3,7 % du PIB en 2021). Le déficit se creusera pour atteindre 1,6 % en 2023.

Enfin, l'augmentation des factures d'importation en raison des prix élevés de l'énergie et des denrées alimentaires entraînera une détérioration du déficit du solde du compte courant pour les pays non riches en ressources. Toutefois, le déficit médian du solde du compte courant de ces pays (6,1 % du PIB) est inférieur à celui des pays de la région riches en métaux et en ressources minérales (9,3 % du PIB) en 2022. Environ deux tiers des pays présentant des déficits courants à deux chiffres en 2022 (9 pays sur 14) sont des pays non riches en ressources ; les autres sont des pays exportateurs de métaux et de minerais. Le Mozambique devrait enregistrer le déficit le plus élevé de la région (36 % du PIB) en 2022, la forte augmentation du déficit étant principalement due à l'importation de la plateforme GNL offshore, qui a été entièrement financée par un véhicule d'investissement spécifiquement créé à cet effet.¹⁹ São Tomé et Príncipe et le Burundi devraient avoir des déficits courants élevés, de l'ordre de 20,6 et 15,5 % de leur PIB respectif en 2022. En Côte d'Ivoire, la balance commerciale est devenue négative, à -1,7 %

¹⁹ D'une façon plus générale, le déficit de la balance courante pour les grands investissements dans les ressources naturelles (« mégaprojets ») est entièrement financé par des crédits commerciaux et des investissements directs étrangers.

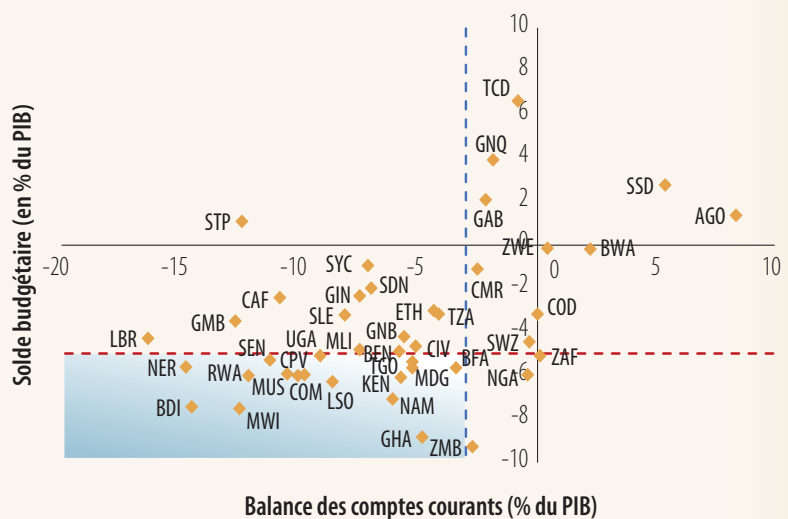
du PIB en 2022, entraînant un creusement du déficit du compte courant de 4,0 % du PIB en 2021 à une estimation de 6,5 % du PIB en 2022, en raison d'importations soutenues liées aux infrastructures et de factures d'importation généralement élevées pour les denrées alimentaires et les carburants. Ce pays devrait améliorer progressivement son déficit courant, grâce à la baisse des prix des denrées alimentaires et des carburants au cours des trois prochaines années. L'encadré 1.2 présente une taxonomie des pays en fonction de leurs soldes budgétaires et extérieurs, ce qui permet d'identifier les pays confrontés à un problème de double déficit.

ENCADRÉ 1.2 : Les chocs mondiaux et nationaux qui ont affecté l'Afrique subsaharienne avant la pandémie ont creusé les déficits des comptes courants et des finances publiques de la région. Au début de la pandémie de COVID-19, les pressions budgétaires se sont accrues et les pays ont épuisé leur marge de manœuvre budgétaire déjà limitée. Les déficits des comptes courants se sont également creusés, les exportations ayant chuté pendant la pandémie. La figure B1.2.1 représente le compte courant et le solde budgétaire des pays d'Afrique subsaharienne en 2022-2023 et met en évidence les pays qui présentent le problème de double déficit. Dans la zone grisée (quadrant inférieur gauche), les pays ont affiché un déficit budgétaire supérieur à 5 % du produit intérieur brut (PIB) et un déficit du solde du compte courant supérieur à 3 % du PIB. Ces pays sont identifiés comme ayant d'importants problèmes de double déficit – les cas notables sont le Ghana, le Malawi et le Nigéria.

En revanche, quelques pays de la région affichent des positions budgétaires et des comptes courants plus sains (quadrant supérieur droit). Par exemple, l'Angola et le Tchad ont des comptes courants et des excédents budgétaires. La hausse des prix du pétrole contribue à l'amélioration des soldes budgétaires et extérieurs. En outre, ces pays ont déployé des efforts considérables pour consolider leurs comptes budgétaires.

Le Tchad est l'un des quatre pays participant au cadre commun et le seul à avoir finalisé un accord de restructuration de la dette. Environ 60 % des pays de l'échantillon (27 sur 46) enregistrent des déficits budgétaires supérieurs au point de référence (déficit de 5 % du PIB) en 2022-23, tandis que près de 67 % des pays de l'échantillon souffrent d'un creusement des déficits du solde du compte courant (supérieur au point de référence de 3 % du PIB) au cours des mêmes années.

Figure B1.2.1 : Compte courant et solde budgétaire des pays d'Afrique subsaharienne, 2022-2023



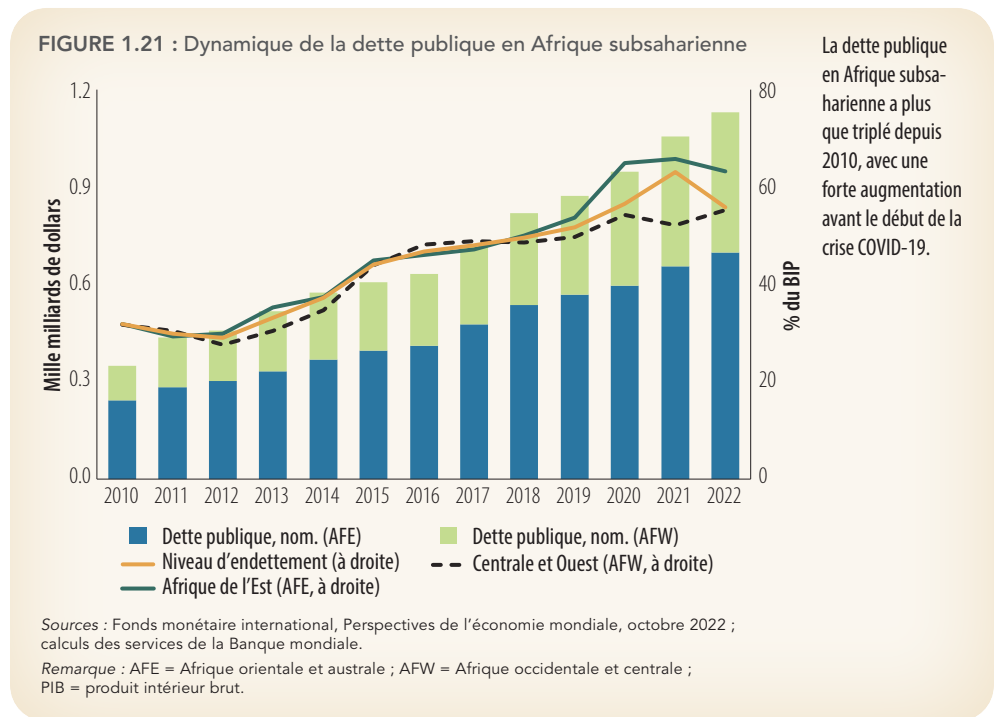
Sources : Fonds monétaire international, Perspectives de l'économie mondiale ; Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde.
Remarque : Les lignes en pointillé représentent des repères pour le solde budgétaire (rouge) et le solde des comptes courants (bleu) qui indiquent si un pays a des soldes extérieurs et budgétaires plus sains ou non. Les repères sont définis par un déficit du solde du compte courant de 3 % en 2022-2023 et un déficit budgétaire de 5 % du PIB sur la même période. PIB = produit intérieur brut.

Le niveau d'endettement reste élevé et les vulnérabilités persistent

La dette publique en Afrique subsaharienne a plus que triplé depuis 2010, avec une forte augmentation avant le début de la crise COVID-19. La dette publique nominale à la fin de 2022 est estimée à environ 1140 milliards de dollars, contre 354 milliards de dollars en 2010²⁰. La dette publique nominale dans la région a augmenté plus rapidement avant le début de la pandémie mondiale, à un taux de croissance annuel moyen de 12 % au cours de la période 2010-2019, contre 9 % au cours de la période 2020-2022. L'augmentation rapide de la dette publique, associée à une croissance atone, a entraîné une augmentation du ratio médian dette publique/PIB, qui est passé de 32 % en 2010 à 57 % en 2022. Les estimations indiquent un recours accru à la dette publique intérieure dans la région, qui représentait près de la moitié de l'encours de la dette publique à la fin de 2021²¹. Au cours de la dernière décennie, la composition de la dette publique s'est progressivement déplacée vers la dette intérieure, et les données suggèrent qu'il y a eu un recours encore plus important à la dette intérieure pour répondre aux besoins de financement liés à la COVID-19.

La sous-région AFE a enregistré un niveau de dette publique plus élevé que la sous-région AFW ; cependant, la dette publique de l'AFW a augmenté plus rapidement au cours des dernières années, en particulier pendant la pandémie. Dans cette sous-région, la dette publique nominale a quadruplé, passant de 109 milliards de dollars en 2010 à 437 milliards de dollars en 2022. Dans la sous-région AFE, cette dette a triplé, passant de 246 milliards de dollars en 2010 à 707 milliards de dollars en 2022. Avant la pandémie, le taux de croissance moyen de la dette publique dans la sous-région AFW était déjà plus élevé que dans la sous-région AFE (13 et 10 % par an, respectivement). Cette différence s'est accentuée en 2020-2022, avec une augmentation moyenne de la dette publique de 12 % dans la sous-région AFW contre 7 % dans la sous-région AFE. Néanmoins, les niveaux d'endettement nominal plus faibles dans l'AFW se traduisent par des charges publiques plus faibles par rapport au PIB, avec un niveau médian de dette publique par rapport au PIB de 56 % à la fin de 2022, contre 64 % dans la sous-région AFE (figure 1.21).

La persistance de déficits primaires a été le principal facteur d'augmentation de la dette publique dans la région. Ces déficits ont augmenté la dette publique de près de 20 % du PIB depuis 2015. Le taux de change réel a également contribué à augmenter la dette publique de près de 7 % du PIB depuis 2015, avec des contributions plus importantes en 2015, 2016 et 2018. D'une part, des facteurs non observés de



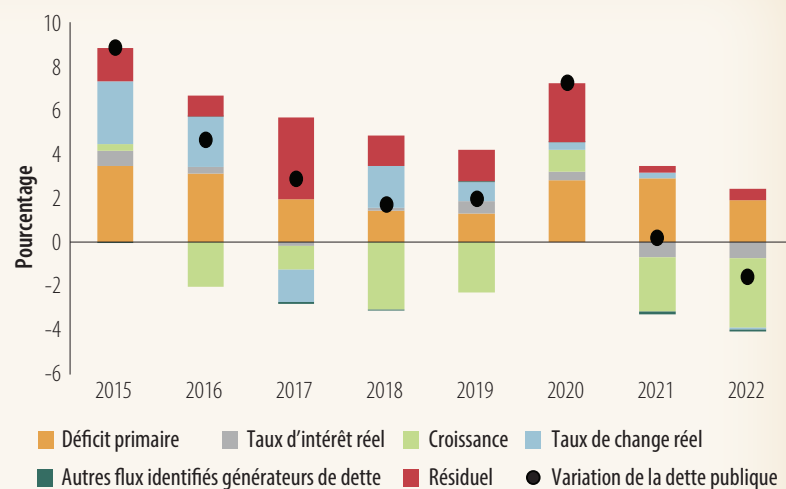
²⁰ L'analyse exclut le Soudan, qui a atteint le point de décision de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés en 2021 et qui devrait bénéficier d'un allègement substantiel de sa dette extérieure au cours des prochaines années.

²¹ En l'absence d'une base de données complète incluant la dette intérieure, ces chiffres représentent des estimations des services de la Commission basées sur différentes bases de données de la dette.

la dette, dont la matérialisation des risques fiscaux ou l'augmentation de la couverture de la dette, ont entraîné une augmentation de la dette de 12 % du PIB.²² D'autre part, la croissance du PIB réel a permis de contenir la dette publique et de réduire son accumulation de près de 13 % du PIB en moyenne depuis 2015 (figure 1.22)²³.

Les déficits primaires persistants ont été le principal facteur d'augmentation de la dette publique dans la région.

FIGURE 1.22 : Décomposition de la dette en Afrique subsaharienne (% du PIB)

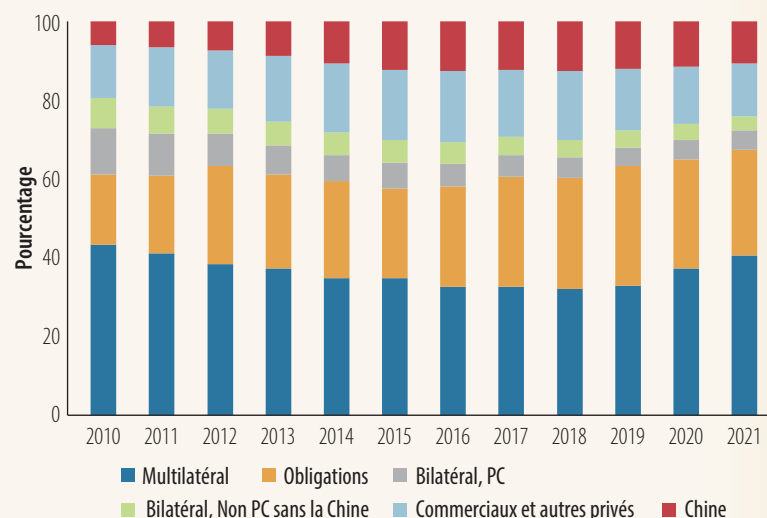


Sources : Statistiques de la dette internationale de la Banque mondiale ; calculs des services de la Banque mondiale.

Remarque : PIB = produit intérieur brut.

La part de la dette multilatérale dans la dette extérieure PGE a rebondi entre 2020 et 2021.

FIGURE 1.23 : Composition de la dette extérieure publique et garantie par l'État dans les pays d'Afrique subsaharienne (% du total)



Sources : Statistiques de la dette internationale 2022 de la Banque mondiale ; calculs des services de la Banque mondiale.

Remarque : PC = Club de Paris.

L'augmentation de la dette dans la région s'est accompagnée de changements parmi les créanciers extérieurs. Entre 2010 et 2021, les pays d'Afrique subsaharienne ont accru leur recours aux euro-obligations et aux prêts de la Chine. Depuis 2010, plus de 15 pays de la région ont émis des obligations sur les marchés internationaux, ce qui a augmenté la part de la dette extérieure publique et garantie par l'État (PGE) de 18 % en 2010 à 27 % en 2021. La part de la dette officielle bilatérale, hors Chine, a diminué de 12 à 5 % au cours de la même période, tandis que la part de la dette bilatérale due à la Chine a augmenté, en particulier de 2013 à 2016. En 2021, environ 11 % de la dette extérieure PGE de la région était due à des créanciers chinois. La part de la dette multilatérale dans la dette extérieure PGE a diminué progressivement au cours de la période 2010-2019 ; toutefois, elle a rebondi en 2020-2021, les institutions financières internationales ayant fourni des financements multilatéraux d'urgence (figure 1.23).

Les risques de surendettement en Afrique subsaharienne se sont considérablement accrus

22 Les facteurs non observés comprennent tous les facteurs qui ne sont pas pris en compte par les flux de création de dette identifiés. Par exemple, la composante non observée de la dette extérieure peut être plus importante et positive si : (1) les erreurs et omissions dans la balance des paiements sont importantes, (2) il y a d'importants flux de portefeuille (non pris en compte), ou (3) un pays fait des surendettements parce qu'il accumule des réserves. Des questions similaires peuvent se poser dans le cas de la dette publique globale. Une contribution positive de la composante non observée indique que la dette augmente au-delà de ce que nous observons dans les flux identifiés. Par exemple, on pourrait observer une telle situation si le déficit primaire correspond à l'administration centrale (et ne tient pas compte des emprunts des entreprises publiques), mais que les entreprises empruntent et que la dette du secteur public augmente.

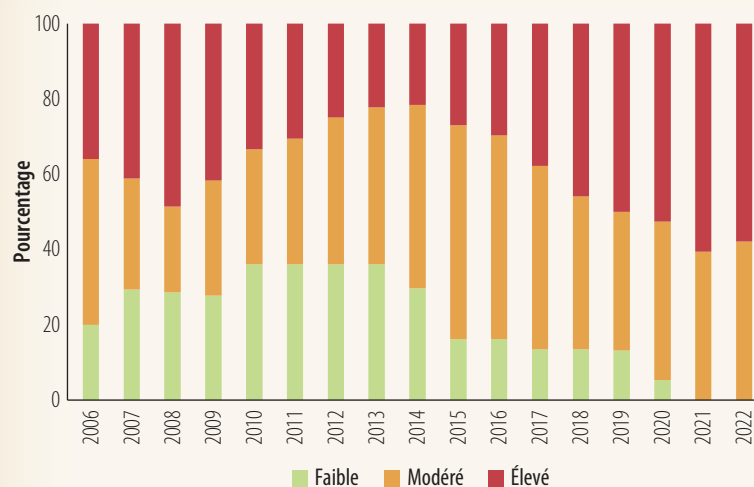
23 L'analyse de décomposition a exclu la Somalie, le Sud-Soudan et le Zimbabwe en raison de lacunes dans les données.

en raison de l'augmentation des niveaux d'endettement et de l'accroissement des emprunts non concessionnels. En décembre 2022, le nombre de pays de la région présentant un risque élevé de surendettement ou en situation de surendettement était déjà passé à 22 (contre 20 en 2020), ce qui représente 58 % des pays de la région éligibles à l'Association internationale de développement (IDA), et aucun pays de la région ne présente un risque faible de surendettement (figure 1.24). En vertu du cadre de viabilité de la dette des pays à faible revenu, quatre pays de la région ont

vu leur cote de risque de surendettement se détériorer depuis le début de la pandémie de COVID-19. En début 2023, le Ghana a demandé à restructurer sa dette bilatérale au titre du cadre commun du G20, rejoignant ainsi l'Éthiopie, le Tchad et la Zambie, qui ont signé au début de l'année 2021. D'autres pays de la région sont engagés dans des négociations bilatérales de restructuration. Des risques importants pourraient encore aggraver les vulnérabilités de la dette publique dans la région, bien que la vague de défaillances attendue par certains observateurs ne se soit pas encore matérialisée. Les pays d'Afrique subsaharienne sont confrontés à de multiples défis, notamment le resserrement des conditions financières, l'inflation élevée, les effets économiques de l'invasion russe de l'Ukraine et la crise persistante de la COVID-19. Ces facteurs pourraient encore détériorer les conditions macroéconomiques et pousser davantage de pays dont la solvabilité et la liquidité sont mises à rude épreuve à se retrouver en situation de défaut de paiement.

Les besoins de financement public brut n'ont cessé d'augmenter et restent supérieurs aux moyennes historiques en Afrique subsaharienne²⁴. Ils sont passés d'une médiane de 3 % du PIB en 2008-2014 à 8 % du PIB en 2015-2019, et sont restés élevés en 2020-2022, à 11 % du PIB. Les besoins de financement bruts moyens de la région pour les cinq prochaines années devraient se maintenir à des niveaux proches de 10 % du PIB, les besoins de financement étant plus importants dans la sous-région AFE que dans la sous-région AFW²⁵. Le service de la dette extérieure dans la région a connu une hausse de 6 milliards de dollars en 2010 à près de 34 milliards de dollars en 2021, cette hausse étant la plus forte dans la sous-région AFE où ce service est passé de 4 milliards de dollars en 2010 à près de 22 milliards de dollars en 2021. Le service de la dette extérieure GPE dans la région de l'Afrique subsaharienne est passé de 10 milliards de dollars en 2010 à près de 43 milliards de dollars en 2021. La sous-région AFE a affiché des niveaux plus élevés de service de la dette extérieure GPE, passant de 7 milliards de dollars en 2010 à près de 31 milliards de dollars en 2021. L'augmentation du service de la dette extérieure s'est traduite par une

FIGURE 1.24 : Risque de désendettement extérieur (part des pays actifs du CVD PFR)



Aucun pays de la région ne présente un risque faible de surendettement.

Source : Estimations des services de la Banque mondiale en date de décembre 2022.

Remarque : Les données couvrent les analyses conjointes de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international sur la viabilité de la dette des pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne. Le nombre de pays varie selon les années. CVD PFR = Cadre de viabilité de la dette des pays à faible revenu.

²⁴ Les besoins bruts de financement sont généralement définis comme les besoins financiers nécessaires pour renouveler la dette arrivant à échéance, définie comme le déficit budgétaire, plus toute autre transaction nécessitant un financement, plus l'amortissement.

²⁵ Entre 2014-2018 et 2020-2022, les pays dont les besoins financiers bruts publics ont le plus fortement augmenté sont la Zambie (environ 11 points de pourcentage du PIB) et le Rwanda (15 points de pourcentage) dans la sous-région AFE, ainsi que le Ghana (19 points de pourcentage du PIB) et la Gambie (près de 20 points de pourcentage) dans la sous-région AFW.

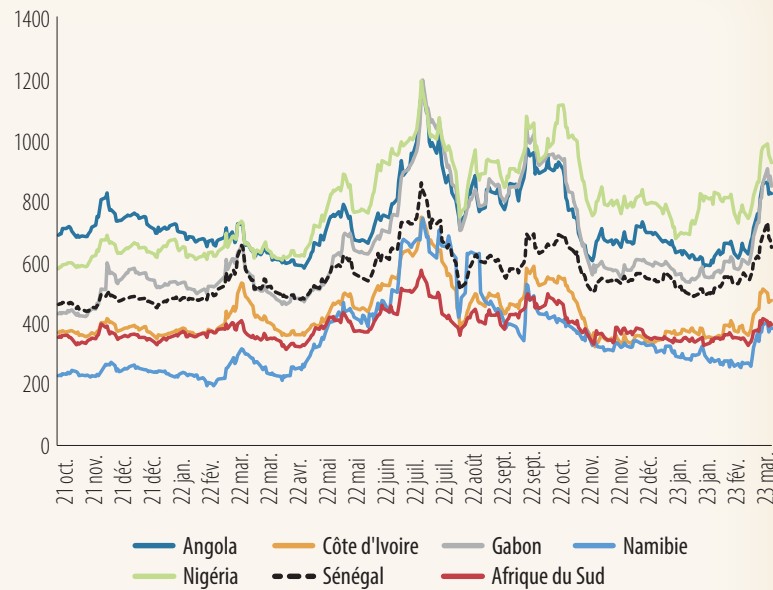
hausse des ratios du service total de la dette par rapport aux exportations et du service de la dette par rapport aux recettes ; en 2021, l'Afrique subsaharienne a atteint respectivement 28 et 41 %.

La liquidation par des investisseurs de leurs euro-obligations conjuguée avec leur inquiétude croissante concernant les perspectives mondiales constitue une nouvelle menace pour des pays d'Afrique subsaharienne confrontés à d'importants remboursements d'euro-obligations. Plus de 15 pays de la région ont eu recours (à plusieurs reprises) aux marchés internationaux. Malgré l'arrêt des émissions d'obligations internationales en 2020 après le début de la pandémie, plusieurs pays (dont l'Angola, le Bénin, le Ghana et le Kenya) ont émis des euro-obligations en 2021 et au début de 2022. Toutefois, les spreads ont augmenté et réduit le nombre de pays ayant accès au marché, une situation qui accroît les risques de refinancement pour les pays ayant d'importants remboursements d'euro-obligations (figure 1.25), notamment le Kenya (2 milliards de dollars en 2024) et l'Angola (environ 1,7 milliard de dollars en 2025). Par conséquent, un nombre croissant de pays ont négocié des programmes financés par le Fonds monétaire international (FMI) pour répondre à leurs besoins de financement bruts. Le Bénin, le Ghana, l'Ouganda et le Rwanda ont récemment signé des accords avec les services du FMI. Le Burkina Faso et le Malawi ont conclu des accords avec les services du FMI par l'intermédiaire du guichet « choc alimentaire » de la facilité de crédit rapide²⁶. La Côte d'Ivoire négocie avec le FMI un nouvel accord triennal au titre de la facilité élargie de crédit/mécanisme élargi de crédit, qui sera axé sur l'assainissement budgétaire fondé sur les recettes et la viabilité de la

dette²⁷. En décembre 2022, le Conseil d'administration du FMI a conclu les consultations au titre de l'article IV et la quatrième revue de la facilité élargie de crédit pour la Somalie. Les autorités somaliennes enregistrent des progrès constants vers la satisfaction des conditions de l'Initiative « Pays pauvres très endettés », ce qui permettra au pays de bénéficier d'un allègement total et irrévocable de sa dette.

FIGURE 1.25 : Marges actuarielles des obligations en Afrique subsaharienne (bps)

Les spreads souverains ont augmenté et accru les risques de refinancement.



Source : Bloomberg.

Remarque : bps = points de base.

Les pays d'Afrique subsaharienne ont eu du mal à faire face à l'augmentation de leur niveau d'endettement et à la vulnérabilité accrue de leur dette. Certains pays ont eu recours à des opérations de rehaussement de crédit ou de gestion du passif pour résoudre leurs problèmes d'endettement. Le Bénin a reçu une garantie partielle de la Banque africaine de développement pour abaisser le coût de

²⁶ Au Malawi, un décaissement de 88,5 millions de dollars au titre du nouveau guichet « choc alimentaire » de la facilité de crédit rapide a été approuvé en novembre 2022 par la réunion du Conseil d'administration du FMI et décaissé en décembre 2022. En outre, le gouvernement a demandé un suivi du programme avec la participation du Conseil d'administration et a entamé des discussions avec le FMI en vue d'obtenir une facilité élargie de crédit.

²⁷ L'amélioration de la mobilisation des recettes intérieures est l'un des plus grands défis que doit relever la Côte d'Ivoire en vue de maintenir le niveau des dépenses publiques nécessaires pour soutenir les dépenses productives et sociales dans un cadre budgétaire durable.

son nouveau prêt commercial extérieur du pays. L'Angola et le Bénin ont utilisé une partie du produit de nouvelles émissions d'euro-obligations pour racheter partiellement l'encours des obligations. Plusieurs institutions, telles que le Comité international de la Croix-Rouge et le Fonds mondial, proposent des mécanismes de conversion de la dette.

Plusieurs pays sont revenus à la restructuration de leur dette pour résoudre les problèmes de viabilité et reconstituer leur marge de manœuvre budgétaire. L'Éthiopie, le Ghana, le Tchad et la Zambie ont demandé le traitement de leur dette extérieure au titre du cadre commun, et l'Arabie saoudite, la Chine et l'Inde ont rejoint le processus de restructuration du Club de Paris²⁸. Jusqu'à présent, seule la restructuration au Tchad a été achevée.²⁹ En Éthiopie, l'instabilité politique a interrompu le processus. En Zambie, les détenteurs d'obligations contestent les hypothèses de l'analyse de la viabilité de la dette réalisée par la Banque mondiale et le FMI, et la Chine a demandé l'inclusion de la dette multilatérale et des détenteurs de dette intérieure non résidents dans le traitement de la dette. Le Ghana a demandé un traitement de la dette selon le cadre commun au début de l'année 2023 ; des progrès doivent donc encore être réalisés. Parallèlement à l'engagement du cadre commun, le Ghana a mené un programme volontaire d'échange de dette intérieure. D'autres pays se sont engagés aux côtés des créanciers privés et des bailleurs de fonds bilatéraux dans des actions de restructuration externe à travers des engagements bilatéraux (Malawi)³⁰.

Toutefois, ces mesures ne peuvent remplacer une solution globale et bien coordonnée pour les pays en situation de surendettement. Les fortes pressions en matière de liquidité et de solvabilité pourraient pousser un nombre plus important de pays dans une situation insoutenable qui nécessiterait une restructuration complète de leurs obligations. Le cadre commun du G-20 pour le traitement de la dette est le cadre le plus proche de la résolution de la dette disponible pour faire face aux crises de la dette souveraine. Les institutions financières internationales telles que la Banque mondiale soutiennent ce cadre, mais soulignent qu'il est possible de faire davantage pour renforcer le cadre commun. Ce renforcement pourrait comprendre l'amélioration du processus, notamment par des étapes de mise en œuvre claires et limitées dans le temps, l'introduction d'un moratoire sur le service de la dette pour des candidats, une plus grande clarification de l'application de la comparabilité de traitement entre les créanciers et l'extension du cadre commun aux pays qui ne sont pas encore éligibles.

28 Le Groupe de la Banque mondiale a apporté une aide significative aux pays en situation de surendettement, sous forme de subventions et de financements à des conditions préférentielles. Par exemple, l'Éthiopie, le Tchad et la Zambie ont bénéficié de 7,9 milliards de dollars d'engagements (dont 4,5 milliards de dollars de subventions) au cours des deux derniers exercices.

29 Les créanciers privés et officiels ont accepté de reprofiler une partie du service de la dette du Tchad dû en 2024 et de ramener le ratio du service de la dette par rapport aux recettes en dessous de 14 % l'année prochaine.

30 Aux Seychelles, certaines opérations ont été menées pour garantir la viabilité de la dette après la pandémie : (1) une opération de gestion du passif en 2021 pour réduire les risques de taux d'intérêt et de refinancement en échangeant des bons du Trésor contre des obligations du Trésor à échéance de 3, 5 et 7 ans ; et (2) une restructuration de la dette d'Air Seychelles qui l'a réduite de deux tiers.

1.4 PERSPECTIVES

La croissance en Afrique subsaharienne devrait rester modeste, à 3,1 % en 2023, mais elle semble avoir atteint son point le plus bas avec une activité économique estimée à 3,7 % et 3,9 % en 2024 et 2025, respectivement. La croissance prévue pour la région en 2023 a diminué de 0,4 point de pourcentage par rapport aux prévisions d’Africa’s Pulse d’octobre 2022. La décélération de la croissance en 2023 reflète plusieurs vents contraires à court terme, notamment le ralentissement de l’économie mondiale (en particulier aux États-Unis, dans la zone euro et en Chine), les effets persistants de la pandémie de COVID-19, l’inflation élevée, les risques financiers croissants dus à des dettes publiques élevées atteignant des niveaux insoutenables, les perturbations persistantes de l’approvisionnement et la guerre en Ukraine.

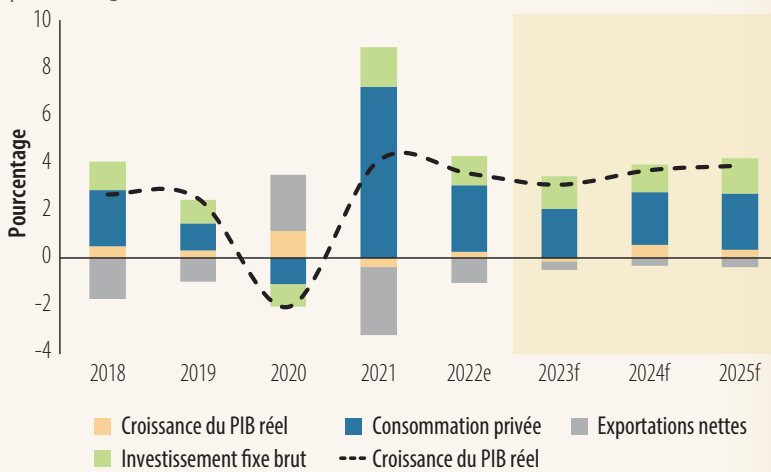
Sur le plan des dépenses, la croissance en 2023 est soutenue par des contributions modérées de la consommation privée et de l’investissement fixe brut (plus faibles qu’en 2022). Cette situation

reflète l’impact de la hausse des taux d’intérêt par les banques centrales dans le but de contrôler les pressions inflationnistes et la stabilisation des prix des matières premières à un niveau inférieur à celui qui prévalait au début de la guerre en Ukraine. En 2023, la consommation publique continue de contribuer de manière négligeable à la croissance du PIB réel. En effet, si les exportations se maintiennent, la croissance des importations ralentit, avec pour effet une diminution des exportations nettes qui restent toujours négatives (figure 1.26). Sur le plan de la production, une reprise dans l’industrie et une modeste reprise dans l’agriculture soutiendront quant à elles la croissance en 2023 et 2024. Le secteur des services connaîtra une baisse en 2023 avant de se redresser en 2024 (figure 1.27).

Les prévisions de croissance diffèrent d’un sous-groupe à l’autre. Ainsi, la croissance dans la région excluant les grands pays, tels que l’Angola, le Nigéria et l’Afrique du Sud,

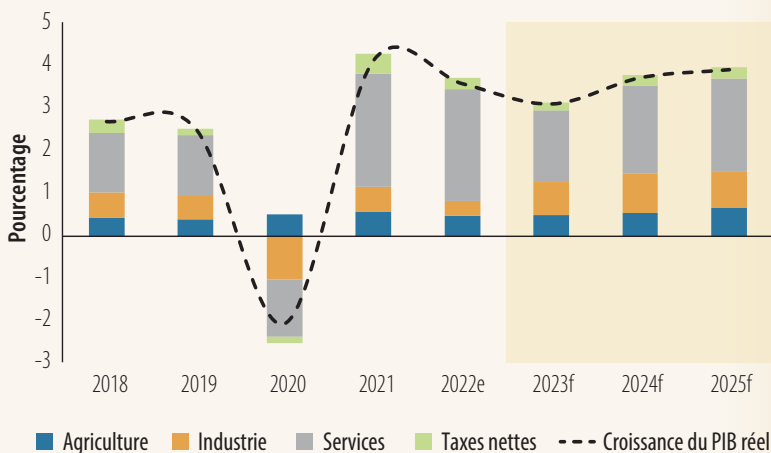
La croissance en 2023 est soutenue par des contributions modérées de la consommation privée et de l’investissement fixe brut.

FIGURE 1.26 : Contribution à la croissance du PIB, côté demande (points de pourcentage)



Le secteur des services reculera en 2023 avant de se redresser en 2024.

FIGURE 1.27 : Contribution à la croissance du PIB, côté production (points de pourcentage)



Source : Projections des services de la Banque mondiale.

Remarque : la variation des stocks et l'écart statistique ne sont pas affichés. e = estimation ; p = prévision ; PIB = produit intérieur brut.

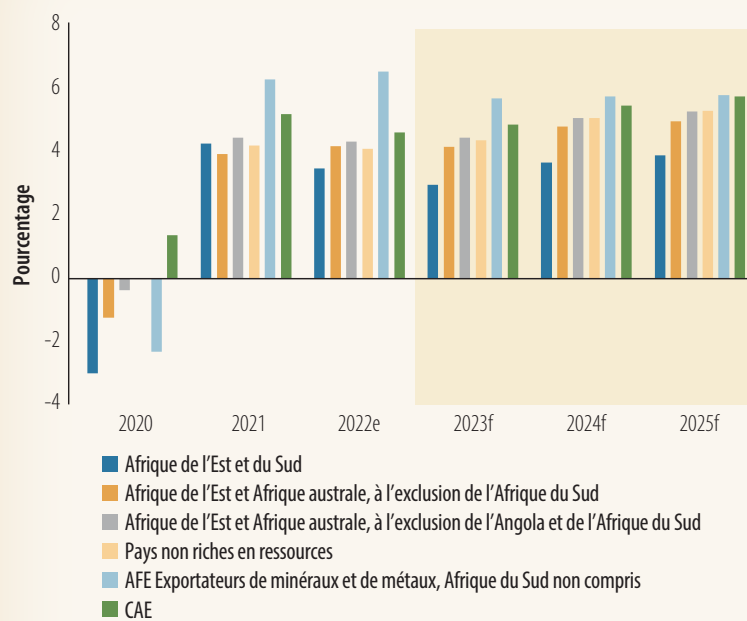
devrait être de 4,3 % en 2023 et atteindre 5,1 % et 5,2 % en 2024 et 2025, respectivement. Les pays pauvres en ressources devraient connaître une croissance de 4,2 % en 2023, puis de 5,1 % et 5,3 % en 2024 et 2025, respectivement. La meilleure performance des pays pauvres en ressources peut être attribuée aux gains réalisés grâce à la réduction de la facture des importations et à l'essor des services. Par ailleurs, la croissance du PIB réel dans les pays riches en ressources restera à un niveau faible de 2,4 % en 2023, mais rebondira légèrement à 2,9 % et 3,0 % en 2024 et 2025, respectivement. Cette croissance reste inférieure au taux de croissance de 3,7 % observé en 2021. La croissance de ce groupe de pays est tirée vers le bas par la baisse des prix des produits de base, ce qui témoigne d'une forte dépendance à l'égard de l'industrie extractive.

La croissance dans les sous-régions demeure faible et elle devrait atteindre son point le plus bas en 2023

La croissance de la région dans son ensemble masque d'importantes disparités dans les performances des sous-régions et des pays individuels. En effet, dans la sous-région de l'Afrique de l'Est et australe (AFE), la croissance de l'activité économique devrait atteindre 3 % en 2023, contre 3,5 % en 2022, mais s'accélérer pour atteindre 3,7 % et 3,9 % en 2024 et 2025, respectivement (figure 1.28). La performance économique de la sous-région AFE est tirée vers le bas par la performance régionale inférieure à la moyenne de deux de ses plus grandes économies, à savoir celles de l'Afrique du Sud et de l'Angola.

En Afrique du Sud, l'activité économique devrait fléchir en raison des contraintes structurelles — en particulier la crise énergétique — et des vents contraires qui persistent tout au long de la période de prévision. La croissance connaîtra donc un ralentissement pour atteindre 0,5 % en 2023 (contre 2 % en 2022), et un rebondissement à 1,3 % en 2024 et 1,7 % en 2025. Les faibles performances prévues sont insuffisantes pour résoudre les problèmes de taux de chômage élevé et d'inégalité croissante dans le pays. La croissance des dépenses de consommation privée devrait ralentir pour s'établir à 2,0 % en 2023, contre 2,6 % en 2022. Alors que des problèmes structurels et des chocs mondiaux négatifs s'ajoutent à la reprise inégale après la pandémie, l'inflation élevée et les effets persistants du cycle de resserrement monétaire, la détérioration du marché du travail et la faible confiance (des entreprises et des consommateurs) devraient peser sur la croissance de la consommation privée. La croissance de la consommation privée devrait rester stable entre 2024 et 2025. La croissance de l'investissement connaîtra un léger ralentissement pour atteindre 4,2 % en 2023, contre 4,7 % en 2022.

FIGURE 1.28 : Prévisions de croissance du PIB pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe



Dans la sous-région AFE, l'activité économique devrait ralentir en 2023 mais s'accélérer en 2024 et 2025.

Source : Projections des services de la Banque mondiale.

Remarque : AFE = Afrique de l'Est et australe ; CEMAC = Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale ; e = estimation ; CAE = Communauté de l'Afrique de l'Est ; f = prévision ; PIB = produit intérieur brut.

Des investissements importants dans les infrastructures, y compris dans le secteur de l'énergie, devraient soutenir cette augmentation. La croissance des investissements devrait ralentir pour s'établir à 4,4 % entre 2024 et 2025. L'assainissement budgétaire devrait réduire la consommation publique de 2,7 % en 2023, avec une contraction plus faible (de 0,5 %) entre 2024 et 2025. Sur le plan de l'offre, le secteur agricole soutiendra la croissance en 2023, avec une croissance de 2,7 %, contre 0,3 %. L'industrie restera sous pression en 2023, après une contraction de 2,3 % en 2022. Le secteur des services, qui soutient la croissance depuis 2021, devrait ralentir en 2023 avant de se redresser en 2024 (1,5 %).

Le taux de croissance de l'Angola devrait ralentir à 2,6 % en 2023 (contre 3,5 % en 2022) et se stabiliser à 3,1 % en 2025. Malgré une amélioration à la fin de 2022, la production de pétrole reste inférieure au quota de l'OPEP+. La baisse des prix du pétrole pourrait nuire aux performances économiques de l'Angola, car l'économie dépend encore largement de la croissance du secteur pétrolier. La formation brute de capital fixe devrait augmenter de 2,7 % en 2023, après une contraction de 1,2 % en 2022. La croissance de la consommation privée devrait ralentir, passant ainsi de 4,1 % en 2022 à 2,6 % en 2023. La production de pétrole et de diamants devrait reprendre en 2023. La baisse des prix du pétrole risque de réduire considérablement les recettes extérieures, car elle ne sera pas compensée par la reprise de la production. L'excédent courant connaîtra une baisse, passant de 12,7 % du PIB en 2022 à 6,7 % du PIB en 2023, en raison de la baisse de la valeur des exportations. Sur le plan de la production, les secteurs de l'agriculture et des services resteront vigoureux à l'horizon des prévisions.

Si l'on exclut l'Afrique du Sud et l'Angola, la sous-région AFE devrait connaître une croissance de 4,4 % en 2023, qui devrait s'accélérer pour atteindre 5,1 % et 5,3 % en 2024 et 2025, respectivement (figure 1.28). Ces résultats sont supérieurs à la croissance sous-régionale, avec une légère révision à la baisse de 0,1 point de pourcentage pour 2023. Le Kenya devrait connaître une croissance de 5 % en 2023 (contre 5,2 % en 2021) et une expansion de 5,2 % et 5,3 % en 2024 et 2025, respectivement. Le ralentissement de l'activité économique en 2023 est attribué à une décélération de la croissance de la consommation privée associée à l'impact des taux d'intérêt plus élevés visant à juguler l'inflation. En effet, la croissance de la consommation privée devrait chuter à 5 % en 2023, contre 5,2 % en 2022. La croissance de l'investissement fera donc preuve d'une certaine résilience dans un contexte de resserrement des conditions de financement, avec une croissance de 7,7 % en 2023, contre 7 % en 2022. Sur le plan de la production, la croissance au Kenya reflète de fortes augmentations de l'activité dans tous les secteurs en 2023, avec une accélération de la croissance à 3,8 % dans l'agriculture et à 4,9 % dans l'industrie. La croissance des services restera soutenue, à 5,4 % en 2023, bien qu'en baisse par rapport aux 7,5 % de 2022.

En Éthiopie, le PIB réel devrait croître régulièrement de 6,0 % en 2023 à 6,6 % et 7,0 % en 2024 et 2025, respectivement. Avec l'accord de paix entre le gouvernement et le Front de libération du peuple du Tigré, la reprise de l'activité économique est attribuée à une reprise des investissements, avec des taux de croissance de 5,9 % en 2023 et une moyenne de 6,9 % entre 2024 et 2025. Sur le plan de l'offre, le secteur agricole connaîtra un redressement grâce à l'amélioration des conditions météorologiques. La Zambie quant à elle devrait connaître une croissance de 4,2 % en 2023, qui s'accélénera à 4,7 % entre 2024 et 2025. Cette accélération de la croissance est attribuée à la bonne performance des services, au rebond de l'industrie minière et à l'amélioration de l'industrie manufacturière. À moyen terme, la croissance de la production pourrait être entravée par l'incertitude persistante liée à la conclusion des négociations en cours sur la restructuration de la dette. En outre, l'insuffisance de la production d'électricité — associée au faible niveau d'eau du barrage de Kariba — peut affaiblir la production dans les différents secteurs de l'économie.

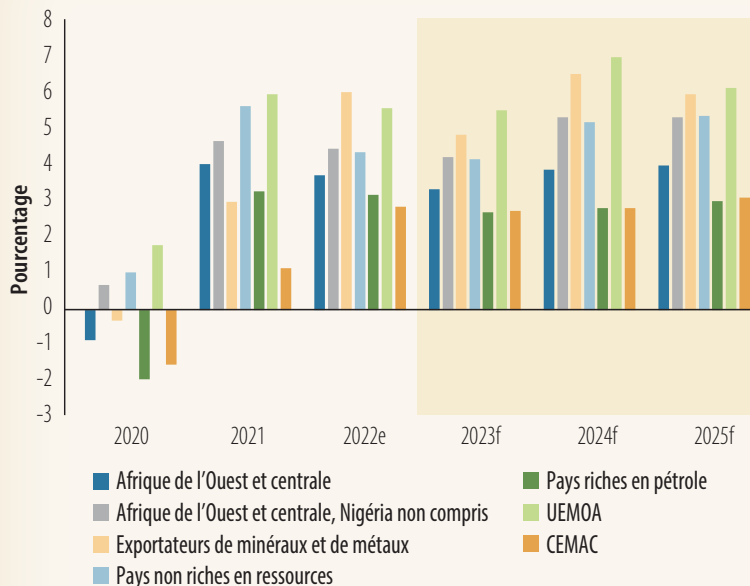
Dans la sous-région de l’Afrique de l’Ouest et centrale (AFW), l’activité économique devrait croître de 3,4 % en 2023, contre 3,7 % en 2022, et elle devrait s’accélérer pour atteindre 3,9 % et 4 % en 2024 et 2025, respectivement (figure 1.29). La performance économique de la sous-région AFW est tirée vers le bas par la performance régionale inférieure à la moyenne du Nigéria, sa plus grande économie. En effet, l’économie nigériane devrait croître de 2,8 % en 2023, contre 3,3 % en 2022 et elle devrait s’accélérer légèrement pour atteindre un taux annuel moyen de 3 % entre 2024 et 2025. Cela se traduit par une croissance par habitant de 0,2 % en 2023 et de 0,4 % entre 2024 et 2025,

ce qui est insuffisant pour réduire l’extrême pauvreté qui sévit dans le pays. La croissance restera portée par les services, le commerce, la construction, l’industrie manufacturière et l’agriculture. La production de pétrole devrait rester faible en 2023, en raison de l’inefficacité et de l’insécurité, et se redresser légèrement entre 2024 et 2025. Sur le plan de la production, la croissance en 2023 sera soutenue par l’industrie (avec une croissance de 5,6 %) avec le projet de méga-raffinerie.

L’activité économique dans la sous-région AFW, à l’exclusion du Nigéria, devrait croître de 4,2 % en 2023, puis de 5,4 % et 5,3 % en 2024 et 2025, respectivement (figure 1.29). La croissance en 2023 et 2024 devrait perdre respectivement 0,5 et 0,2 point de pourcentage par rapport aux prévisions d’octobre 2022. Cette révision à la baisse s’explique par la persistance de taux d’inflation élevés, le resserrement des politiques monétaires et fiscales, la poursuite du conflit dans la région du Sahel et le ralentissement de l’économie mondiale. L’expansion de la sous-région AFW en 2023 (3,5 %) est supérieure à celle de son homologue, AFE (3,0 %).

La croissance des pays de l’UEMOA devrait s’accélérer pour atteindre 5,5 % en 2023, contre 5,6 % en 2022, et ces pays connaîtront une croissance plus rapide en 2024 (7,1 %). Les pays de l’UEMOA bénéficieront d’une baisse de l’inflation des denrées alimentaires et des carburants, d’une politique monétaire expansionniste (ou neutre dans le meilleur des cas) et d’investissements dans les infrastructures. L’activité économique en Côte d’Ivoire, quant à elle, devrait légèrement ralentir en 2023 (6,2 %) en raison des vents contraires mondiaux qui affectent les exportations, réduisent les attentes en matière d’investissement privé et accroissent les incertitudes entourant l’évolution de l’inflation. Néanmoins, la croissance devrait rester forte, avec une moyenne annuelle de 6,5 % entre 2024 et 2025, grâce à l’augmentation des investissements résultant des réformes du marché en faveur de la concurrence. Au Sénégal, la croissance devrait atteindre 4,7 % en 2023, contre 4,2 % en 2022, et se maintenir à 9,9 % en 2024. Les bonnes

FIGURE 1.29 : Prévisions de croissance du PIB pour l’Afrique de l’Ouest et du Centre



L’activité économique dans la sous-région AFE, à l’exception du Nigéria, devrait croître de 4,5 % en 2023 et encore plus rapidement en 2024 et 2025.

Source : Projections des services de la Banque mondiale.

Remarque : AFW = Afrique de l’Ouest et centrale ; CEMAC = Communauté économique et monétaire de l’Afrique centrale ; e = estimation ; f = prévision ; PIB = produit intérieur brut ; UEMOA = Union économique et monétaire ouest-africaine.

performances économiques sont attribuées à une augmentation de l'investissement intérieur et à une forte accélération de la consommation publique. Les investissements continus dans les infrastructures, en particulier dans l'électricité, les transports et l'économie numérique, stimuleront la croissance au cours des prochaines années. Les investissements dans l'agriculture intelligente face au climat contribueront à atténuer l'impact des chocs climatiques.

Contrairement aux pays de l'UEMOA, les pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) devraient enregistrer de faibles performances économiques en 2023 (2,7 %), contre 2,9 % en 2022. Avec le ralentissement de l'économie mondiale, le prix international du pétrole — principal produit d'exportation pour de nombreux pays de la CEMAC — sera en baisse, ce qui pèsera sur l'activité économique. Au Cameroun, l'économie maintiendra sa croissance post-pandémique avec un taux de croissance annuel moyen de 4,2 % entre 2023 et 2025, soutenu par l'investissement et la consommation privée. Du côté de la production, tous les secteurs contribueront à la croissance. La production de gaz naturel liquéfié, de pétrole et d'autres produits miniers devrait augmenter. La croissance économique du Gabon restera inchangée à 3,1 % en 2023 mais connaîtra une légère baisse de 3 % en 2024 et 2025. La croissance de l'investissement a baissé de 11,1 % en 2022 à 1,9 % en 2023, tandis que la croissance de la consommation privée a augmenté de -0,2 % à 1 %. Sur le plan de la production, les secteurs de l'agriculture et de l'industrie seront les principaux contributeurs à la croissance (et, en particulier, les secteurs du bois et de la construction), tandis que la contribution des services restera limitée. En outre, la production de pétrole reprendra à mesure que les investissements dans le secteur augmenteront.

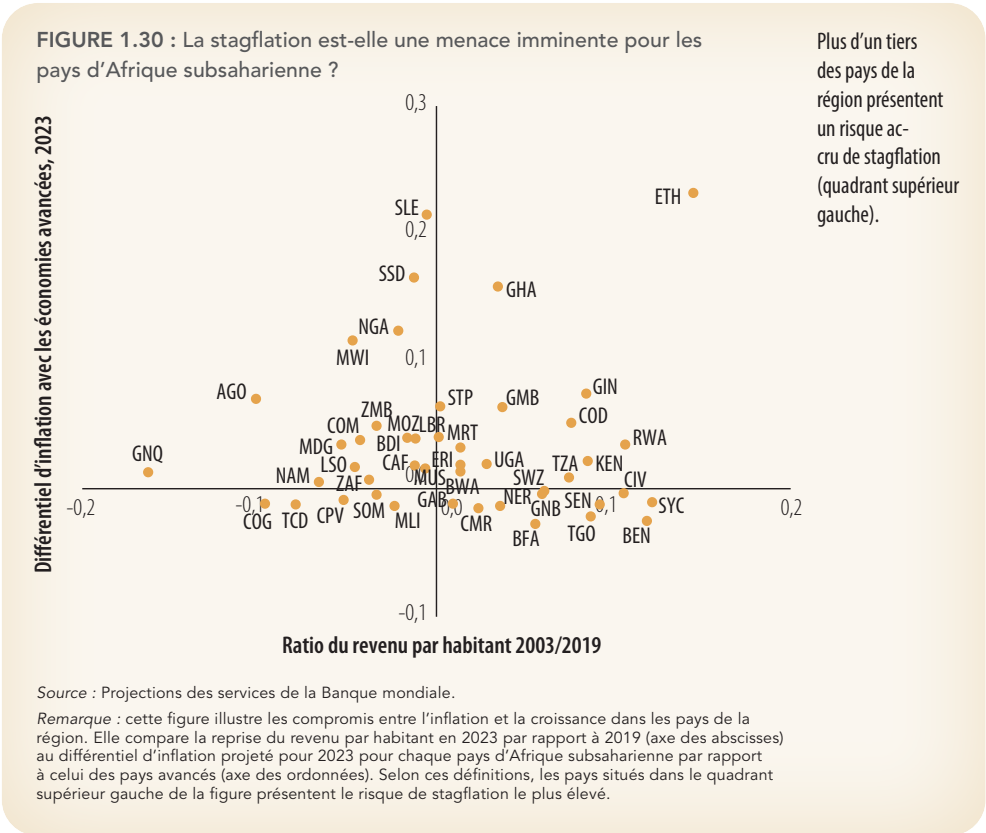
Dans un contexte d'inflation élevée et de faibles perspectives de croissance en 2023, le risque de stagflation augmente dans certains pays de la région

La crainte d'une stagflation de l'économie mondiale se fait de plus en plus sentir et elle se manifeste par une stagnation de l'activité économique, des taux d'inflation plus élevés et un taux de chômage important. Les économies de l'Afrique subsaharienne et l'économie mondiale connaissent un épisode de forte inflation qui s'explique par les blocages liés à la COVID-19 et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, et qui est exacerbée par la guerre en Ukraine, entre autres facteurs. La guerre en Ukraine a aggravé les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et a intensifié la volatilité des prix de l'énergie et des matières premières. De nombreuses banques centrales dans le monde ont réagi en resserrant leurs politiques monétaires dans le but de juguler l'inflation. Par exemple, la Réserve fédérale américaine a augmenté son taux de politique monétaire de 450 points de base depuis le 17 mars 2022. Cependant, l'inflation a lentement diminué pour atteindre 6,4 % en janvier 2023, un taux qui demeure supérieur à l'objectif d'inflation de 2 % de la Fed. Le lent processus de désinflation peut être attribué non seulement aux problèmes persistants de la chaîne d'approvisionnement, mais aussi à la hausse des salaires et à l'augmentation de l'épargne des consommateurs grâce aux chèques de relance du gouvernement. De nouvelles hausses des taux d'intérêt visant à freiner l'inflation accentuent la pression sur les conditions financières mondiales et augmentent le risque d'un ralentissement économique mondial.

L'augmentation des prix des denrées alimentaires est l'un des éléments marquants de l'épisode inflationniste actuel — qui avait commencé avant la pandémie — en raison d'une demande refoulée à mesure que l'économie mondiale levait les restrictions et des conditions météorologiques difficiles. De nombreux pays d'Afrique subsaharienne ont connu une inflation globale élevée, alimentée principalement par l'inflation alimentaire. Près des trois quarts des pays de la région dont les données sont disponibles pour janvier 2023 ont enregistré un taux d'inflation alimentaire à deux chiffres d'une année sur l'autre, le Zimbabwe (264 %), le Soudan (58,7 %) et le Ghana (61 %) affichant les taux les plus élevés (figure 1.16).

La hausse de l'inflation érode le pouvoir d'achat, ralentit la croissance et, si elle n'est pas combattue, conduit le gouvernement à courir le risque d'un découplage des attentes d'inflation, ce qui aurait des conséquences désastreuses pour les marchés financiers. De nombreux pays ont également accumulé des dettes de plus en plus lourdes depuis l'ère pré-pandémique. Dans ce contexte, quels sont les risques de stagflation dans les pays d'Afrique subsaharienne et quelles sont les politiques nécessaires pour s'engager sur la voie d'une croissance durable dans un environnement macroéconomique stable ?

La figure 1.30 illustre les risques de stagflation dans les pays d'Afrique subsaharienne. Elle considère que les pays présentant un risque de stagflation sont ceux qui répondent à deux critères : (1) leur revenu par habitant en 2023 encore inférieur à celui de 2019 (avant la pandémie), et (2) le taux d'inflation moyen projeté en 2023 supérieur au taux correspondant pour les économies avancées. Selon la figure 1.30, les pays situés dans le quadrant supérieur gauche présentent le risque de stagflation le plus élevé. Les données montrent qu'environ 38 % des pays d'Afrique subsaharienne présentent un risque accru de stagflation. De nombreux pays de ce groupe ont également enregistré des taux de chômage à deux chiffres, notamment les pays d'Afrique australe, l'Angola et le Nigéria, entre autres. Les pays situés dans les quadrants de droite et présentant un faible écart d'inflation par rapport aux pays avancés (par exemple, moins de 0,025) affichent une croissance modérée à robuste dans un contexte relativement stable sur le plan de l'inflation. Pour les pays situés dans les quadrants de droite avec un différentiel d'inflation plus élevé, la reprise de la croissance s'accompagne d'une hausse de l'inflation (par exemple, le Ghana et l'Éthiopie). Dans ces pays, l'augmentation du coût de la vie pèse déjà sur les consommateurs et les investisseurs, et pourrait peser sur la croissance économique.



1.5 RISQUES PESANT SUR LES PERSPECTIVES

Les risques aussi bien internes qu'externes qui pèsent sur les perspectives de la région restent orientés à la baisse. Un ralentissement de la demande mondiale, — en particulier, une réouverture moins remarquable de l'économie chinoise — porterait préjudice au commerce mondial et aux prix des produits de base. Les prix des denrées alimentaires et du carburant pourraient demeurer élevés si la guerre en Ukraine venait à se prolonger et, surtout, si l'initiative permettant le transport de céréales en mer Noire n'était pas prolongée. La persistance de l'inflation et le risque de découplage des attentes d'inflation dans les pays avancés pourraient accélérer le rythme des hausses des taux d'intérêt ou les maintenir à un niveau élevé pendant une longue période. Dans ce contexte, un nouveau resserrement des conditions financières mondiales pourrait augmenter le coût des emprunts externes et limiter l'accès des pays d'Afrique subsaharienne aux marchés internationaux des capitaux. Les risques internes comprennent un niveau élevé de la dette publique en Afrique subsaharienne, qui empêche les pays d'anticiper en début de période les dépenses nécessaires au développement. L'aggravation des conditions météorologiques, en particulier dans la région du Sahel et dans la Corne de l'Afrique, pourrait également peser sur les perspectives.

Risques externes

Les perspectives de croissance en Afrique subsaharienne peuvent davantage s'assombrir si les performances économiques des principaux partenaires commerciaux de la région sont inférieures aux prévisions. Par exemple, les banques centrales peuvent faire basculer l'économie mondiale dans la récession en accélérant leurs hausses de taux d'intérêt en vue de freiner l'inflation. À ce scénario s'ajoute une croissance plus faible que prévu en Chine, en raison de la levée des restrictions « Zéro COVID ». Cette situation aurait un impact négatif non seulement sur le commerce mondial, mais aussi sur le commerce direct avec l'Afrique.³¹ Les États-Unis, la zone euro et la Chine représentent 40 % du commerce global de l'Afrique subsaharienne. Enfin, l'aggravation des turbulences financières aux États-Unis — à la suite de la chute de la Silicon Valley Bank et de la Signature Bank — et en Chine — en raison de l'effondrement du marché immobilier — peut se propager aux pays africains sous la forme d'une réduction de la demande d'exportations de la région (en particulier les matières premières), des perturbations de la chaîne d'approvisionnement et d'un fléchissement des cours des matières premières.

L'intensification de la guerre en Ukraine pourrait entraîner une augmentation des cours internationaux des denrées alimentaires, des engrais et des produits énergétiques. La non-prolongation de l'accord sur l'exportation des céréales de la mer Noire entre l'Ukraine et la Russie (qui a été prolongé d'au moins 60 jours le 18 mars 2023) pourrait entraîner des perturbations de l'approvisionnement et une hausse des cours des céréales. Avant la guerre, l'Ukraine était un acteur majeur sur les marchés mondiaux des denrées alimentaires dans la mesure où le pays représentait près de 10 % du marché mondial des exportations de blé, près de la moitié du marché de l'huile de tournesol et 16 % du marché du maïs. L'inflation que connaissent les pays d'Afrique subsaharienne demeure obstinément élevée en dépit d'un cycle de resserrement agressif de la politique monétaire. De nouvelles hausses de l'inflation pourraient non seulement éroder davantage le pouvoir d'achat des citoyens, mais aussi entraîner une crise financière. En outre, l'insécurité alimentaire s'intensifierait, ouvrant la voie à un risque accru de troubles sociaux et de sous-alimentation.

La persistance des pressions inflationnistes, résultant de l'étroitesse du marché du travail, pourrait se traduire par une accélération du rythme des hausses de taux d'intérêt par les banques centrales des économies avancées. L'inflation sous-jacente, qui est un meilleur indicateur des pressions

³¹ En revanche, un rebond plus rapide de l'activité économique en Chine, à la suite de la réouverture, pourrait avoir une incidence sur les cours internationaux des produits de base (en particulier les cours des denrées alimentaires et des carburants) et se répercuter sur l'inflation globale.

inflationnistes sous-jacentes, reste élevée et supérieure aux objectifs des banques centrales. Une telle évolution pourrait entraîner un découplage des anticipations d'inflation et un cycle de resserrement de la politique monétaire plus agressif. En outre, les récentes turbulences sur les marchés financiers américains pourraient retarder la fin du cycle de resserrement, la Réserve fédérale cherchant à trouver un compromis entre la gestion de l'inflation et la stabilité financière. Dans ce contexte, un nouveau resserrement des conditions financières mondiales entraînera des sorties des capitaux étrangers des pays africains, ce qui affaiblira leurs monnaies et creusera leurs obligations souveraines. Il pourrait également inciter les banques centrales de la région à resserrer davantage leurs politiques monétaires si leurs monnaies sont sous pression. Enfin, les gouvernements africains, en particulier les pays de la région qui présentent un risque élevé de surendettement, seront moins à même de répondre à leurs besoins de financement toujours élevés à mesure que les coûts des emprunts (intérieurs et extérieurs) augmenteront et que l'accès aux marchés internationaux des capitaux se restreindra.

Risques internes

Les niveaux d'endettement et les vulnérabilités de l'Afrique subsaharienne demeurent élevés, certains pays de la région connaissant une amélioration lente en la matière. Les pays de la région disposent encore d'une faible marge de manœuvre étant donné que leur marge de manœuvre budgétaire demeure réduite dans la plupart des cas. La situation pourrait s'aggraver, en particulier pour les pays qui ont perdu l'accès au marché du crédit et sont surendettés ou exposés au risque de surendettement. Si ce problème n'est pas résolu, la dynamique de la dette pourrait dégénérer en une véritable crise, ce qui accentuerait davantage le recul de ces pays. La communauté internationale doit trouver des moyens plus adéquats d'accélérer le traitement de la dette. Les mécanismes de résolution actuels doivent être renforcés pour leur permettre de faire face efficacement à une éventuelle crise de la dette, et il pourrait s'avérer nécessaire de mettre en place des instruments complémentaires.

Les conditions climatiques extrêmes continuent de nuire à l'activité économique dans la Corne de l'Afrique et au Sahel, aggravant ainsi les conditions humanitaires. La Corne de l'Afrique est en proie à une sécheresse sans précédent depuis trois ans. Une sixième saison consécutive sans précipitations, comme le prévoient certaines agences météorologiques pour la période allant de mars à mai de cette année, aurait des conséquences dévastatrices pour les communautés de la région. Face à la défaillance des filets de sécurité sociale et à la faiblesse de systèmes de santé, les ménages les plus pauvres auront recours à des mécanismes d'adaptation malsains (y compris la restriction de la consommation) et le phénomène de l'immigration s'accroîtra.

Enfin, la violence et l'insécurité civile demeurent à des niveaux historiquement élevés non seulement dans les pays à faible revenu de la région du Sahel, mais aussi dans les principales économies régionales (Nigéria), tandis que les taux d'homicide atteignent des niveaux record en Afrique du Sud. Parallèlement, la région est devenue l'épicentre mondial des activités extrémistes violentes en ce sens que près de la moitié des décès liés au terrorisme en 2021 sont survenus en Afrique subsaharienne, et plus d'un tiers de ces décès ont été enregistrés dans quatre pays (Somalie, Burkina Faso, Niger et Mali). L'extrémisme violent s'est également propagé à d'autres parties de la région, comme le Mozambique, et met à rude épreuve les vies, les moyens de subsistance et les perspectives de paix et de développement.³² Dans de nombreux pays, l'accroissement de la fragilité induite par la pandémie est davantage amplifié par les vulnérabilités aux chocs climatiques et le risque d'insoutenabilité de la dette. Ces nombreuses vulnérabilités combinées au manque de résilience face aux chocs (économiques et climatiques) peuvent faire perdurer la pauvreté et l'insécurité alimentaire qui, à leur tour, élargissent le spectre de troubles sociaux.

³² PNUD (2023).

1.6 POLITIQUES

L'Afrique subsaharienne est confrontée à d'innombrables défis à relever pour retrouver sa dynamique de croissance. L'environnement mondial reste difficile, avec une baisse de la demande des produits d'exportation de ses pays et un resserrement des conditions financières mondiales. Dans le même temps, les économies africaines sont freinées par une inflation élevée, une marge de manœuvre budgétaire insuffisante pour soutenir la reprise, des taux d'intérêt nationaux élevés, des niveaux d'endettement élevés et une capacité d'emprunt réduite, y compris un accès restreint aux marchés de capitaux internationaux pour les pays présentant des risques élevés en matière de dette souveraine. Dans ce contexte, les économies africaines doivent de plus en plus s'appuyer sur leurs propres réformes politiques et leur marge de manœuvre nationale pour agir dans trois domaines différents :

Premièrement, le rétablissement de la stabilité macroéconomique est essentiel à la croissance. Il est essentiel de relever les taux d'intérêt et d'éviter les conflits politiques qui limitent l'efficacité de la transmission monétaire (par exemple, la domination de la politique budgétaire et les distorsions de change) pour ramener l'inflation à son niveau cible. Dans la mesure où les banques centrales se trouvent au cœur de la lutte contre l'inflation, leur indépendance peut être renforcée par une politique budgétaire ancrée sur la viabilité de la dette. Enfin, des politiques concrètes peuvent être mises en œuvre en vue de stabiliser les ratios dette/PIB et chercher à réduire la dette des pays exposés à un risque élevé de surendettement ou déjà surendettés. Il s'avère essentiel de renforcer le cadre commun de sorte qu'il englobe davantage les pays présentant un risque d'insolvabilité et qu'il rende le processus plus transparent et plus rapide.

Deuxièmement, l'adoption de réformes structurelles favorisant l'investissement privé devrait figurer en tête des programmes politiques sur la croissance des pays de la région. Il convient de privilégier les mesures politiques qui stimulent la compétitivité à long terme, notamment les initiatives visant à améliorer la contestabilité des marchés et à promouvoir la mise en place d'un cadre réglementaire solide. L'accroissement des investissements publics poserait un défi aux gouvernements confrontés à d'importantes contraintes budgétaires et à un accès restreint aux marchés des capitaux. Les investissements publics doivent donc être très sélectifs, les maigres ressources financières étant allouées à des projets de grande qualité et ayant des effets multiplicateurs importants sur la production et l'emploi. Enfin, il est nécessaire de mettre en place des politiques publiques visant à attirer les investissements directs étrangers, notamment en développant et en modernisant les infrastructures de transport et autres infrastructures liées au commerce, afin de stimuler l'intégration économique dans la région.

Troisièmement, les décideurs politiques africains doivent saisir les opportunités qui se présentent lors de leur transition vers une économie sobre en carbone. Cette transition vers une économie à faibles émissions de carbone est irréversible et nécessitera l'utilisation de minéraux abondants dans de nombreux pays de la région. Les gouvernements des pays riches en ressources de la région peuvent exploiter leur richesse en ressources — et plus particulièrement les ressources abondantes des industries extractives — afin de (1) relever leurs défis budgétaires actuels en augmentant les recettes publiques, (2) mener la transformation économique en tirant parti de la zone de libre-échange continentale africaine et en libérant le potentiel des chaînes de valeur régionales pour créer des emplois, et (3) améliorer l'accès à l'énergie, en modifiant progressivement le bouquet énergétique des combustibles fossiles au profit des ressources plus renouvelables — le gaz naturel jouant un rôle en tant qu'énergie de transition. Il est également essentiel d'exploiter les ressources énergétiques existantes et les recettes budgétaires y afférentes pour parvenir à un accès universel à une électricité fiable et abordable.³³

³³ La section 2 du présent volume, intitulée « Abondance des ressources naturelles, transition vers une économie sobre en carbone et amélioration de l'accès à l'énergie en Afrique », examine plus en détail une série d'options stratégiques visant à exploiter les richesses en ressources pour assurer un développement durable et diversifié dans la région.

Rétablissement de la stabilité macroéconomique

La maîtrise de l'inflation est essentielle à la stabilité macroéconomique. Les taux d'inflation dans les pays de la région sont restés élevés et supérieurs à l'objectif fixé, en dépit des augmentations précoces et importantes des taux d'intérêt décidées par les banques centrales de ces pays. La maîtrise de l'inflation demeurera un défi pour les autorités monétaires d'Afrique subsaharienne, en particulier pour celles dont les politiques anti-inflationnistes sont inefficaces, qui ne disposent pas d'outils adéquats pour la mise en œuvre des politiques ou n'ont pas d'indépendance en matière de politique monétaire.³⁴ Le resserrement de la politique monétaire s'est également avéré inefficace dans les pays où des interventions peu orthodoxes ont été mises en place, telles que la monétisation des déficits budgétaires, les mécanismes de prêt direct et les programmes de subvention non ciblés. Les restrictions de change qui ont augmenté les primes des marchés parallèles ont également contribué à saper les efforts de désinflation.³⁵ Le risque de découplage des anticipations d'inflation favoriserait la poursuite de l'inflation, accélérerait les hausses de taux d'intérêt et augmenterait la probabilité d'un ralentissement de l'activité économique.³⁶ Un assouplissement ou une suspension des cycles de resserrement monétaire semble prématuré dans la mesure où les pressions inflationnistes dans les pays d'Afrique subsaharienne demeurent élevées.³⁷ Dans ce contexte, il est essentiel de garantir l'indépendance de la banque centrale (en matière d'instruments de politique et de prise de décision) et de renforcer les institutions qui œuvrent en faveur d'une politique monétaire saine, transparente et responsable pour juguler l'inflation. Une coordination étroite de la politique budgétaire est nécessaire, au travers de mesures qui ne devraient pas compromettre les objectifs d'inflation et la viabilité budgétaire (encadré 1.1).

Une politique budgétaire ancrée dans la viabilité de la dette combinée à une banque centrale autonome et crédible peut contribuer à lutter contre l'inflation. Dans un contexte de pressions budgétaires croissantes et d'accès restreint au financement, les attentes en matière d'inflation peuvent influencer sur le resserrement de la politique monétaire d'une manière contraire à ce qui était prévu. La hausse des taux d'intérêt peut accroître le risque de tensions budgétaires, entraînant ainsi une dépréciation de la monnaie et un taux d'inflation plus élevé. Dans ce contexte, il est essentiel de réduire les risques qui pèsent sur la viabilité des finances publiques et de la dette en mobilisant les ressources nationales et en améliorant l'efficacité des dépenses. Le renforcement de la mobilisation des ressources nationales passe par des actions visant à diversifier l'assiette fiscale et par des solutions numériques visant à améliorer l'administration fiscale et le recouvrement des impôts (par exemple, l'enregistrement électronique des contribuables, le dépôt électronique des déclarations et le paiement électronique des impôts). Il est également essentiel de repenser les incitations fiscales en faveur des activités propices à la croissance (par exemple, la recherche et le développement et l'économie numérique). Sur le front des dépenses, parmi les réformes visant à renforcer les systèmes de gestion des investissements publics figurent (1) l'adoption de dispositions plus strictes et plus transparentes pour l'évaluation, la sélection et l'approbation des projets d'investissement ; (2) un contrôle plus rigoureux des partenariats public-privé ; et (3) une meilleure intégration entre la planification stratégique nationale et l'établissement du budget d'investissement.³⁸ Le ciblage des programmes de protection sociale peut être amélioré par l'utilisation des technologies numériques. Les mesures de soutien du revenu, telles que les transferts en espèces, devraient continuer à être déployées pour protéger les plus vulnérables contre les taux d'inflation élevés

34 Les limitations observées dans la politique monétaire visant à réduire l'inflation en Afrique subsaharienne sont également liées aux aspects suivants : (1) le poids plus important des chocs d'approvisionnement sur l'inflation, tels que les chocs climatiques et les cours des matières premières, et (2) la faiblesse de la transmission de la politique monétaire dans les pays où les marchés financiers nationaux sont sous-développés et où le secteur informel est important.

35 Les pays ayant des taux de change parallèles présentent généralement une inflation élevée. Plus des trois quarts des pays du monde présentant des taux d'inflation élevés en 2021 avaient des marchés de change parallèles (Farah Yacoub et coll. 2022).

36 Mankiw et Reis (2018) ; Reis (2021).

37 Certains pays de la région ont adopté une approche plus prudente pour maintenir l'inflation sous contrôle tout en surveillant son impact global sur l'activité économique et l'emploi. Par exemple, la Banque centrale des Seychelles a maintenu son taux de politique monétaire à 2 % et continuera à le faire pendant le premier trimestre 2023 pour soutenir l'économie.

38 FMI (2015) ; Chaponda et coll. (2020) ; Miyamoto et coll. (2020).

et persistants, et en particulier contre l'inflation des denrées alimentaires. Enfin, la réorientation des aides publiques vers des investissements hautement rentables sera très bénéfique aux gouvernements dont la marge de manœuvre budgétaire est réduite.

Il est essentiel d'accélérer la réduction et la restructuration de la dette afin de renforcer la stabilité pour la croissance. Dans le contexte de la crise pandémique, une série d'initiatives a été lancée dans l'optique d'atténuer les problèmes de liquidité et de solvabilité des gouvernements des pays à faible revenu, y compris la restructuration de la dette. L'une de ces initiatives, le Cadre commun pour les traitements de dette, a été conçue pour répondre à un large éventail de problèmes liés à la dette souveraine et garantir une participation massive des créanciers avec un partage équitable de la charge. Quatre pays d'Afrique subsaharienne cherchent à restructurer leur dette par le biais du Cadre commun, à savoir le Tchad, la Zambie, l'Éthiopie et, plus récemment, le Ghana. Le Tchad est le seul pays à avoir conclu un accord avec ses créanciers au titre du Cadre commun, même si cet accord ne prévoit pas de réduction effective de la dette. Jusqu'à présent, les différentes initiatives lancées pendant la pandémie n'ont pas permis de réduire les niveaux d'endettement et les vulnérabilités des pays admissibles aux prêts de l'Association internationale de développement.

La résolution de la crise de la dette en Afrique subsaharienne nécessiterait une solution globale de la part des pays emprunteurs et une plus grande coordination avec les créanciers. Les solutions globales concernant l'endettement passent par la suspension, la réduction, la résolution et la transparence de la dette. À ce jour, les pays qui ont reçu un financement du FMI et de la Banque mondiale pendant la pandémie se sont engagés à prendre des mesures de gouvernance spécifiques dans l'optique d'améliorer la responsabilisation et la transparence, y compris des dispositions pour suivre les dépenses liées à la COVID-19. Parallèlement, la Banque mondiale et le FMI collaborent avec d'autres partenaires de développement pour contribuer à renforcer la gouvernance, la responsabilisation et la transparence. Les progrès réalisés dans ces domaines par les pays endettés faciliteront la réconciliation et la restructuration de la dette.

Il est essentiel d'accélérer le traitement de la dette au titre du Cadre commun, car il s'est avéré difficile de faire négocier un groupe de créanciers plus diversifié et plus complexe. Des mesures visant à formaliser le processus de mise en œuvre — telles que l'adoption d'un calendrier clair pour les différentes étapes du processus, l'évaluation des paramètres de la comparabilité du traitement et des règles et procédures transparentes — pourraient contribuer à réduire les délais d'allègement de la dette. Cette mesure pourrait être complétée par d'autres visant à accroître l'adoption du Cadre, telles que la suspension du service de la dette de tous les candidats envers les créanciers officiels pendant les négociations, et l'élargissement des conditions d'éligibilité pour inclure d'autres pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure) très endettés et vulnérables. Le Cadre commun devra également prévoir un mécanisme visant à encourager la participation du secteur privé. Par exemple, faire participer les créanciers commerciaux dès le début des négociations peut contribuer à harmoniser les mesures incitatives des créanciers commerciaux avec celles des créanciers publics et des emprunteurs souverains. La clarification de la méthodologie d'évaluation des différents types d'allègement de la dette des créanciers privés permettrait également d'évaluer la comparabilité du secteur privé et d'encourager la participation des créanciers. Dans le cas des pays ayant une dette insoutenable, les créanciers devraient viser une réduction pure et simple de la dette.³⁹ L'absence d'un processus prévisible, ordonné et rapide de restructuration de la dette souveraine est coûteuse et limitera les perspectives de reprise tout en augmentant l'incertitude.⁴⁰

39 Les initiatives passées en matière d'allègement de la dette montrent que, lorsque la dette est insoutenable, une solution ne peut être obtenue que par un allègement intégral de la dette, y compris des réductions de la valeur nominale de la dette (Nagle 2022 ; Banque mondiale 2022).

40 Banque mondiale, 2020 b.

Approfondir les réformes structurelles pour favoriser une croissance inclusive

La faible croissance des investissements s'ajoute aux pressions macro-financières qui pèsent sur l'activité économique en Afrique subsaharienne. Les réformes structurelles qui soutiennent l'investissement privé devraient mettre l'accent sur le renforcement de la compétitivité à long terme des entreprises africaines. En Afrique subsaharienne, les marchés sont souvent caractérisés par des pratiques et des structures anticoncurrentielles, avec des monopoles de la part des gouvernements, dans bien des cas, qui détiennent des parts de marché importantes dans des secteurs économiques stratégiques de plusieurs pays. Les pays de la région ont beaucoup à gagner en encourageant la concurrence.⁴¹ Le programme politique qui renforce la compétitivité comprend :⁴² (1) des réformes des marchés de produits qui réduisent les obstacles structurels et réglementaires à la participation du secteur privé aux marchés de biens et de services, (2) une politique générale de la concurrence efficace comprenant des lois sur la concurrence solides et une agence de mise en œuvre financée et dotée d'un personnel indépendant, (3) des politiques commerciales et des politiques d'investissement visant à attirer l'investissement étranger direct qui améliorent la concurrence étrangère et l'accès aux intrants intermédiaires, et (4) des politiques budgétaires et des systèmes de passation de marchés qui soutiennent la concurrence. Ces réformes structurelles qui se renforcent mutuellement ainsi que des politiques macroéconomiques saines sont nécessaires pour attirer les investissements. En outre, le renforcement de la coopération entre les autorités nationales chargées de la concurrence est essentiel pour lutter contre les pratiques anticoncurrentielles des grandes entreprises dans un contexte d'intensification du commerce et de l'intégration au niveau régional.

L'investissement public, qui a été le moteur de la croissance de nombreux pays de la région au cours des dernières décennies, pourrait demeurer plus faible dans un avenir prévisible pour les gouvernements confrontés à d'importantes contraintes budgétaires et à un accès restreint aux marchés des capitaux. D'où l'importance d'allouer les maigres ressources budgétaires à des projets d'investissement de haute qualité ayant des effets multiplicateurs sur la production et l'emploi. L'amélioration de l'efficacité de l'investissement public en Afrique subsaharienne passe par le renforcement de la crédibilité de la budgétisation pluriannuelle, de l'efficacité de l'évaluation et de la sélection des projets, de la gestion des partenariats public-privé, entre autres. En outre, la promotion de la transparence et de la surveillance des projets d'investissement public comprend l'amélioration des processus de passation des marchés, l'amélioration de la transparence des données (y compris le processus budgétaire), la réalisation d'audits et de diagnostics indépendants des systèmes actuels de gestion privée des investissements publics.

Enfin, les politiques publiques visant à attirer les investissements étrangers et à en tirer le meilleur parti doivent porter sur trois domaines importants, à savoir les infrastructures, les institutions et les incitations. L'élargissement et la modernisation du système de transport et des ports, l'amélioration de la fiabilité et de l'accès à l'électricité et la promotion de l'utilisation efficace des infrastructures existantes sont essentiels pour stimuler l'intégration économique dans la région.⁴³ Les réformes institutionnelles devraient inclure le renforcement des agences de promotion des investissements et des exportations, des autorités de contrôle des frontières et des douanes. Offrir les bonnes incitations aux investisseurs étrangers consiste à maintenir des taux de change réels compétitifs, des cadres réglementaires favorables à la transparence, la concurrence et l'innovation, ainsi qu'à concevoir des politiques commerciales qui réduisent les obstacles à l'exportation. Pour tirer le meilleur parti de ces flux d'investissements étrangers, il faut améliorer les réseaux de base et les services financiers afin de favoriser la croissance de l'industrie, ainsi que la création d'un contenu local, en particulier dans le cas des industries extractives.

⁴¹ Des données récentes montrent que l'augmentation de la concurrence en Afrique subsaharienne à des niveaux correspondant au quartile supérieur des institutions mondiales est associée à une augmentation d'un point de pourcentage du taux de croissance du PIB réel par habitant — obtenue principalement grâce à une plus grande compétitivité des exportations et à une croissance de la productivité (Cherif et coll. 2020).

⁴² IMF (2019), Cherif et coll. (2020).

⁴³ Qiang et coll. (2021).

Tirer meilleur parti de la richesse des ressources lors de la transition vers une économie sobre en carbone

Le potentiel inexploité des pays de la région qui disposent de ressources abondantes offre une option supplémentaire pour relever les défis budgétaires actuels et soutenir la reprise économique. Il s'agit notamment de politiques budgétaires qui optimisent la valeur tirée de l'industrie extractive tout en offrant un environnement fiscal stable, d'une meilleure gestion des cycles de hausse et de baisse des cours des matières premières et de politiques conçues en vue de la diversification des portefeuilles d'actifs, favorisant ainsi l'investissement dans le capital humain et physique, parallèlement à la protection du capital naturel renouvelable. Les politiques suivantes soutiendraient ces efforts.

Optimiser la valeur tirée des combustibles fossiles et de l'exploitation minière. Les pays riches en ressources peuvent tirer une plus grande partie de la valeur de leurs ressources au service du développement. Les rentes provenant des ressources naturelles représenteraient 9 % du PIB de l'Afrique subsaharienne, riche en ressources. Toutefois, ce chiffre dépasse de loin les recettes perçues par les gouvernements, les rentes étant en moyenne 2,6 fois plus élevées que les recettes du gouvernement. Cette constatation montre que les pays ne parviennent pas à s'approprier la totalité de la rente. Il est possible de faire davantage dans les domaines suivants : (1) taxer efficacement le secteur pour capter une plus grande part des rentes sans dissuader des investissements suffisants, et (2) investir ces revenus dans l'économie, pour accumuler du capital productif sous la forme d'infrastructures, d'une main-d'œuvre formée et d'un environnement sain et productif, y compris la terre, l'eau et les forêts. Des pays comme la Zambie ont été en mesure d'accroître les investissements miniers tout en menant des politiques qui améliorent la perception des revenus par le gouvernement. Enfin, les pays peuvent promouvoir de nouveaux investissements pour saisir le potentiel de croissance des nouvelles découvertes et explorations, en soutenant des approches claires et cohérentes des politiques sectorielles, y compris des modalités fiscales qui ne nécessitent pas de révisions cycliques, mais qui permettent de capter une part des recettes dans des conditions tarifaires élevées ou faibles.

Gérer les cycles de hausse et de baisse en tirant les leçons des cycles précédents. Les décideurs politiques doivent prendre garde à la « pré-malédiction des ressources ». Les pays doivent être attentifs aux politiques qui permettent de gérer les attentes et d'assurer la viabilité des finances publiques. Pour éviter la pré-malédiction des ressources, qui peut plonger les pays dans une situation de surendettement ou de faible croissance avant même que la production de ressources ne commence, il faut tempérer la pression exercée pour emprunter et dépenser avant d'enregistrer des recettes.

Améliorer la viabilité de l'économie en utilisant les revenus du secteur des ressources. Pour passer d'une épargne nette ajustée négative à une épargne nette ajustée positive, les gouvernements doivent investir dans le capital humain, notamment dans l'éducation et la santé, dans le capital produit, en particulier dans les infrastructures, et dans le capital naturel tel que les forêts, les terres cultivées et le tourisme axé sur la nature. Les revenus générés par les secteurs minier et pétrolier peuvent servir au financement de ces formes de capitaux. La divulgation des prêts adossés à des ressources naturelles devrait être accrue afin d'améliorer le rapport qualité-prix et de protéger les pays. À titre d'exemple, la République démocratique du Congo a publié des contrats de prêts adossés à des ressources naturelles entre ses sociétés minières publiques et un consortium de sociétés chinoises, ainsi qu'avec un grand négociant de matières premières. Pour encourager davantage les avancées en la matière, les pays peuvent mettre en place des règles juridiques concernant la divulgation des contrats de prêt.

Préparer l'avenir, notamment en investissant dans la diversification des actifs. En raison de la pression exercée par le syndrome hollandais, les décideurs politiques des pays riches en ressources naturelles pourraient obtenir des résultats plus concluants en travaillant à la diversification des actifs plutôt qu'à celle des exportations. Le rapport *The Changing Wealth of Nations 2021* suggère que cibler la diversification du

portefeuille d'actifs — investir dans le développement du capital humain et physique — au lieu de la diversification des exportations peut être une politique efficace pour une croissance économique durable.⁴⁴ Les pays devraient soutenir la transition vers l'automatisation et la mécanisation. Compte tenu de la baisse attendue des emplois miniers liée à la mécanisation, il est essentiel d'identifier de nouveaux moyens d'accroître les possibilités d'emploi. Les compétences transférables et les chaînes de valeur qui ne sont pas liées au carbone seront importantes. Par conséquent, le soutien apporté par les gouvernements ne devrait pas favoriser les secteurs des combustibles fossiles par le biais de subventions ou d'une sous-taxation, mais plutôt promouvoir le développement de compétences à grande échelle, le développement de liens et la création de valeur.

Se servir de la zone de libre-échange continentale africaine pour mettre en place des chaînes de valeur régionales. La richesse en ressources de l'Afrique subsaharienne peut jouer un rôle important dans la création d'emplois (plus nombreux, de meilleure qualité et inclusifs) et la transformation économique en mettant en place des chaînes de valeur dans le cadre de la zone de libre-échange continentale africaine, et en fournissant des sources d'énergie et des investissements supplémentaires pour favoriser l'accès universel à une électricité fiable et abordable.

Œuvrer à l'harmonisation des tarifs et à la réduction des barrières non tarifaires. À court terme, aucune nouvelle taxe ne devrait être exigée. À moyen terme, les pays devraient harmoniser conjointement les taxes et redevances minières. L'harmonisation fiscale comporte trois volets, notamment, la péréquation des taux d'imposition, la définition commune des assiettes fiscales nationales et l'application uniforme de règles convenues. L'absence d'une politique fiscale harmonisée peut compromettre l'intégration régionale, même avec la mise en place d'une union douanière, d'un marché commun et d'une union monétaire.⁴⁵ Une première étape importante consisterait à créer un taux plancher commun. La mise en œuvre de taxes et de réglementations harmonisées nécessite des données et des institutions solides dotées de capacités de coordination et d'application de la loi. La création et la mise à jour régulière d'une base de données fiscales en ligne fournissant des informations complètes sur les structures fiscales nationales peuvent être utiles à la compréhension des disparités. Elles constitueraient également une source de responsabilisation en identifiant publiquement les pays qui se désolidarisent des initiatives régionales.

S'attaquer aux obstacles politiques qui entravent le commerce intrarégional. Évoluer des restrictions à l'exportation définies au niveau national vers une approche continentale et régionale. Les restrictions nationales rigoureuses à l'exportation en Afrique peuvent empirer la situation de tous les pays concernés. Ces restrictions peuvent avoir un impact négatif non seulement sur la production minière nationale en dissuadant les investissements, mais aussi sur d'autres secteurs, notamment le transport et la logistique, les services et la construction. Cette situation peut entraver la capacité des pays à mettre en place des chaînes de valeur régionales, où un certain degré de spécialisation régionale et d'avantage comparatif peut libérer de nouvelles possibilités qu'une approche nationale ne peut pas permettre d'obtenir. À moyen terme, les pays pourraient être mieux à même d'exploiter les restrictions régionales ou continentales à l'exportation, ce qui signifie que les restrictions ne seront pas imposées aux exportations vers d'autres pays au sein de la communauté économique régionale ou de la juridiction de l'Union africaine, mais qu'elles sont en fait imposées aux exportations effectuées en dehors de la région, conformément aux objectifs de la zone de libre-échange continentale africaine. L'allègement des contraintes liées à l'infrastructure, notamment en matière de transport et d'électricité, peut contribuer au développement des chaînes de valeur régionales.

44 44 Banque mondiale (2020a).

45 FMI (2015a).

Remplacer les politiques de contenu local par des approches continentales et régionales (communautaires économiques régionales) de politiques de contenu au lieu d'objectifs et d'approches définis au niveau national. Plusieurs pays africains souffrent d'une pénurie de compétences et d'une capacité limitée à produire des intrants clés ou à y accéder lorsqu'ils travaillent au niveau national. Les politiques de contenu régional peuvent réduire le poids des contraintes actuelles en permettant aux pays d'accéder à une plus grande réserve de main-d'œuvre qualifiée et d'intrants nécessaires. Les entreprises opérant dans la région peuvent mettre en œuvre des programmes de formation et de renforcement des capacités au profit des microentreprises et des petites et moyennes entreprises, parallèlement à l'approvisionnement régional.

Exploiter les ressources énergétiques pour améliorer l'accès à l'énergie en Afrique subsaharienne. L'Afrique doit relever un défi de taille pour atteindre ses objectifs en matière d'accès universel à une énergie de qualité. En 2022, 600 millions de personnes en Afrique, soit 43 % du continent, n'avaient pas accès à l'électricité. Cependant, les ressources disponibles de l'Afrique et les investissements associés pourraient contribuer à accélérer les progrès vers l'atteinte des objectifs en développant diverses sources d'énergie.

Investir dans l'accès à l'énergie domestique, attirer les investissements dans l'approvisionnement en gaz domestique afin de promouvoir l'accès à l'énergie domestique et d'augmenter les recettes d'exportation. Élaborer et maintenir des politiques d'investissement stables afin de tirer parti de l'approvisionnement en gaz domestique en vue des recettes d'exportation et de la consommation intérieure. L'exploitation des réserves de gaz naturel nécessite des investissements importants. Compte tenu de la forte intensité capitalistique et de la longue durée de ces investissements, les pays doivent élaborer et maintenir des politiques budgétaires claires et cohérentes qui favorisent les exportations et la consommation intérieure, tout en saisissant la valeur intégrale de la ressource.

Exploiter les recettes budgétaires et les investissements des secteurs minier, pétrolier et gazier pour soutenir l'accès universel à l'énergie. Les recettes budgétaires générées par l'industrie extractive sont essentielles pour combler le déficit de financement des énergies renouvelables. En 2018, l'Agence internationale de l'énergie estimait que les pays d'Afrique subsaharienne auraient besoin de 28 milliards de dollars US par an jusqu'en 2030 pour parvenir à l'accès universel à l'électricité. De cette somme, 13 milliards de dollars US seraient consacrés aux mini-réseaux électriques, soit 7,5 milliards de dollars US pour le réseau électrique et 6,5 milliards de dollars US pour les investissements hors réseau électrique. Compte tenu des niveaux élevés d'endettement des pays de la région, ceux-ci devraient s'efforcer de tirer parti des recettes budgétaires tirées de l'industrie extractive plutôt que de s'appuyer sur la dette extérieure, dont une grande partie est devenue inaccessible ou onéreuse par suite de dégradations de leur notation souveraine.

Section 2 : Abondance des ressources naturelles, transition vers une économie sobre en carbone et amélioration de l'accès à l'énergie en Afrique

2.1 MOTIVATION

La transition vers une économie mondiale sobre en carbone a commencé. Bien qu'il faille des décennies pour éliminer progressivement les marchés du pétrole, du gaz et du charbon au niveau mondial, la période de transition présente des incertitudes et des risques importants pour les exportateurs de combustibles fossiles et de minerais en Afrique. Les pays riches en ressources en carbone, telles que le pétrole, le gaz et le charbon, sont confrontés à la perspective imminente d'une baisse de la demande et d'une diminution potentiellement durable des prix. Selon les estimations, 80 % des réserves prouvées de combustibles fossiles doivent rester sous terre pour atteindre les objectifs de réduction des émissions de carbone fixés à Paris (Bos et Gupta 2019), sans compter les importantes réserves non découvertes. Dans le même temps, la demande de nombreux métaux et minéraux pourrait augmenter considérablement dans les années à venir pour répondre aux besoins de l'économie sobre en carbone. La transition vers une économie à faible émission de carbone pourrait créer une demande de 3 millions de tonnes de minéraux et de métaux nécessaires au déploiement de l'énergie solaire, éolienne et géothermique d'ici à 2050 (Banque mondiale 2020). Un grand nombre de ces minéraux se trouvent en abondance en Afrique. Des pays comme la République démocratique du Congo, l'Afrique du Sud et la Zambie sont déjà des acteurs clés de la transition vers une économie sobre en carbone, puisqu'ils sont de grands producteurs de cobalt, de cuivre et de platine. Pour ces pays riches en métaux et en minéraux, les perspectives à long terme pourraient être meilleures que pour les producteurs de combustibles fossiles.⁴⁶

Cette section examine les opportunités en matière de ressources naturelles de l'Afrique et les actions que les décideurs politiques devraient envisager de prendre pour réaliser le potentiel économique des ressources pétrolières, gazières et minérales pendant la transition énergétique. L'analyse est basée sur un prochain rapport de la Banque mondiale *Africa's Resource Future* (Cust et Zeufack, 2023).

Malgré cette importante opportunité, la richesse des ressources naturelles pose également des problèmes auxquels les pays ont dû faire face avant même que la transition vers une économie sobre en carbone n'ait commencé à s'accélérer. À la suite de la baisse des prix des matières premières à partir de 2015 et de la pandémie plus récente de COVID-19, les pays ont accumulé des niveaux élevés de dette extérieure, réduisant ainsi leur capacité budgétaire à financer des objectifs de développement essentiels. Par conséquent, les ressources naturelles restent une source essentielle de recettes fiscales, même si la demande et les prix peuvent être volatils et incertains.

Néanmoins, la région dispose d'un important potentiel de ressources inexploitées, connues et découvertes chaque année. Au cours des deux dernières décennies, de nouvelles découvertes majeures ont été concentrées en Afrique subsaharienne, en particulier dans les secteurs du pétrole et du gaz. Cela signifie que la richesse du sous-sol de la région a augmenté depuis le début du millénaire, alors que de nombreux projets potentiels sont encore en cours de développement ou n'ont pas encore fait l'objet d'investissements. La région étant relativement peu explorée par rapport à d'autres parties du monde, les pays n'ont pas encore une idée exacte de leurs richesses souterraines.

Les recettes fiscales générées par l'extraction des ressources peuvent créer la marge de manœuvre budgétaire nécessaire pour investir dans le capital humain et le capital produit, ainsi que dans des politiques visant à améliorer la résilience et à contribuer à la réduction de la pauvreté. Les prix des

⁴⁶ Voir, par exemple, AIE (2021).

métaux et des minerais sont restés élevés, et les prix du pétrole et du gaz ont de nouveau atteint les niveaux d'avant 2014, ce qui représente une opportunité pour financer les moyens permettant de relever ces défis. Toutefois, les pays peuvent faire mieux pour exploiter pleinement la valeur de leurs richesses en ressources. Les améliorations de la gouvernance et les investissements dans le renforcement des capacités budgétaires peuvent permettre d'améliorer la perception des recettes. L'augmentation des recettes publiques pourrait également contribuer à corriger les effets environnementaux causés par l'extraction, en particulier la subvention implicite à la production de carbone engendrée lorsque les pays ne taxent pas suffisamment l'extraction de pétrole et de gaz.

Il existe d'importantes possibilités de promouvoir les chaînes de valeur régionales, en particulier celles qui exploitent les métaux et les minéraux nécessaires à la transition vers une économie sobre en carbone. Outre les précieuses recettes fiscales qu'elle génère, la production minière peut être utilisée comme intrant dans la production industrielle, générant des emplois, des liens commerciaux et stimulant la transformation économique. Toutefois, pour tirer parti de ces possibilités, il faudra adopter une approche plus régionale de la valeur ajoutée, compte tenu de la petite taille de nombreux pays de la région. L'intégration régionale, l'amélioration des infrastructures nationales et régionales et l'harmonisation du commerce régional permettront le développement de chaînes de valeur régionales qui pourront mieux exploiter les avantages comparatifs, en regroupant les activités et en réalisant des économies d'échelle propres aux marchés plus vastes.

L'augmentation des revenus issus de l'extraction des ressources naturelles joue également un rôle important dans l'amélioration de l'accès à l'électricité sur le continent, compte tenu des faibles niveaux d'investissement privé. En 2022, 590 millions de personnes en Afrique subsaharienne n'avaient pas accès à l'électricité. Des mesures draconiennes devront être prises pour parvenir à l'accès universel à l'électricité, car le rythme de croissance de la population africaine est plus rapide que celui de la production d'électricité. Pour parvenir à l'accès universel, il faudra diversifier les sources d'énergie, développer les infrastructures en réseau et hors réseau, renforcer les pools énergétiques régionaux et attirer les investissements dans les énergies renouvelables sur l'ensemble du continent, plutôt que dans un petit nombre de pays, comme c'est le cas jusqu'à présent.

En outre, les pays devront faire davantage pour renforcer les cadres réglementaires et mettre en œuvre des réformes clés pour améliorer les performances des services publics et la viabilité financière du secteur afin d'attirer les investissements dans les énergies renouvelables.

L'Afrique est bien pourvue en matières premières nécessaires à la mise en place d'énergies renouvelables pour l'accès à l'énergie domestique et pour accélérer la transition vers une économie sobre en carbone. Par exemple, le Zimbabwe possède l'une des dix plus grandes réserves de lithium au monde, et d'autres pays, comme la Namibie, ont commencé à construire des mines de lithium. L'Afrique du Sud est le premier producteur mondial de manganèse ; la République démocratique du Congo abrite près de 70 % de l'offre mondiale de cobalt utilisé dans les batteries lithium-ion ; et Madagascar, le Mozambique et la Tanzanie figurent parmi les dix pays possédant les plus grands gisements de graphite (AIE 2022a). L'exploitation de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) peut permettre aux pays, dont la plupart sont confrontés à des contraintes d'infrastructure et de capital, entre autres, de créer des chaînes de valeur régionales d'énergie propre.

Une transition équitable pour l'Afrique dépendra de l'exploitation réussie des avantages économiques des ressources pétrolières et minérales, grâce à la bonne gouvernance et à une gestion macrofinancière saine des recettes tirées des ressources, tout en se préparant à un avenir sobre en carbone. Compte tenu de l'abondance des ressources naturelles, cette richesse peut jouer un rôle central dans la transformation économique de l'avenir économique de l'Afrique.

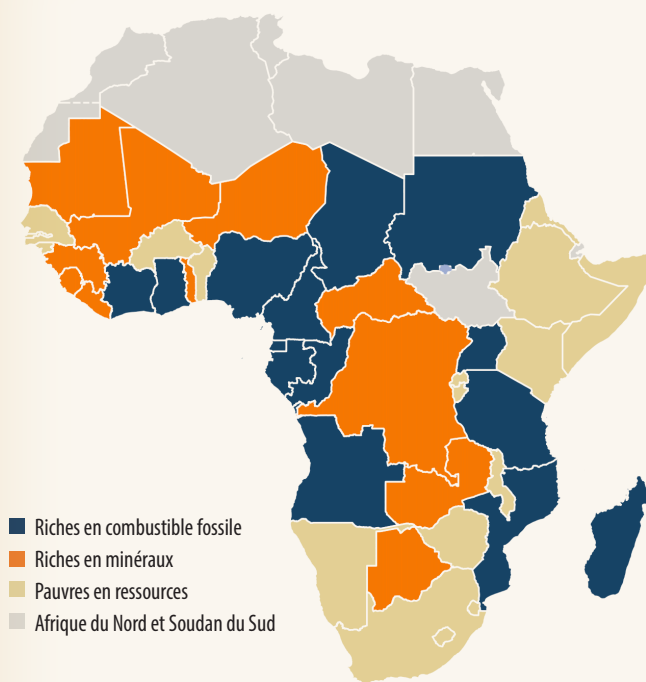
2.2 RESSOURCES NATURELLES : DONNÉES ET FAITS STYLISÉS

Le secteur extractif est un élément essentiel de l'économie de l'Afrique subsaharienne, tant en termes de revenus que d'exportations. Les minéraux, le pétrole et le gaz représentent un tiers ou plus des exportations de la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, et ils peuvent représenter une part similaire des recettes publiques. L'Afrique subsaharienne compte aujourd'hui nettement plus de pays riches en ressources qu'au début du XXI^e siècle, et ce nombre tend même à augmenter en raison des nouvelles découvertes qui ont lieu chaque année. Selon une définition (FMI 2012), le nombre de pays riches en ressources a augmenté, passant de 18 sur 48 avant la dernière flambée des prix des matières premières en 2004, à 26 sur 48 à la fin de la flambée en 2015 (carte 2.1). Cela signifie que la majorité des pays d'Afrique subsaharienne peuvent être classés comme riches en ressources, et que d'autres sont en passe d'atteindre ce statut après deux décennies de nouvelles découvertes majeures. Cette tendance est due à une combinaison de nouvelles découvertes, d'une nouvelle production et de l'augmentation des prix des matières premières, qui ont fait grimper les niveaux d'abondance et de dépendance à l'égard des ressources et ont attiré davantage de pays dans le groupe des pays riches en ressources.

L'Afrique subsaharienne dispose d'importantes réserves de ressources telles que le pétrole, le gaz et les minéraux, mais la région a du mal à convertir cette richesse en une prospérité durable. Lors de la dernière flambée des prix des matières premières, qui a duré de 2004 à 2014, la croissance économique s'est accélérée pour atteindre des niveaux record dans les pays de la région riches en ressources. Mais cette prospérité s'est avérée précaire et dépendante du niveau élevé des prix des matières premières, et peu de pays africains ont cessé d'être des économies axées sur les ressources au cours de cette période. Depuis la chute des prix des matières premières en 2014, l'Afrique subsaharienne riche en ressources a connu une croissance plus lente que la moyenne régionale, ce qui est conforme à l'hypothèse de la « malédiction des ressources » (figure 2.1).

Lors des précédents cycles de hausse et de baisse des prix des matières premières en Afrique subsaharienne, les pays riches en ressources de la région ont manqué des occasions de convertir les revenus tirés de ces ressources en une prospérité durable et diversifiée. Cette situation a entraîné un ralentissement de la croissance économique et des progrès décevants en matière de

CARTE 2.1 : Les pays d'Afrique subsaharienne riches en ressources naturelles pendant la flambée des prix des matières premières



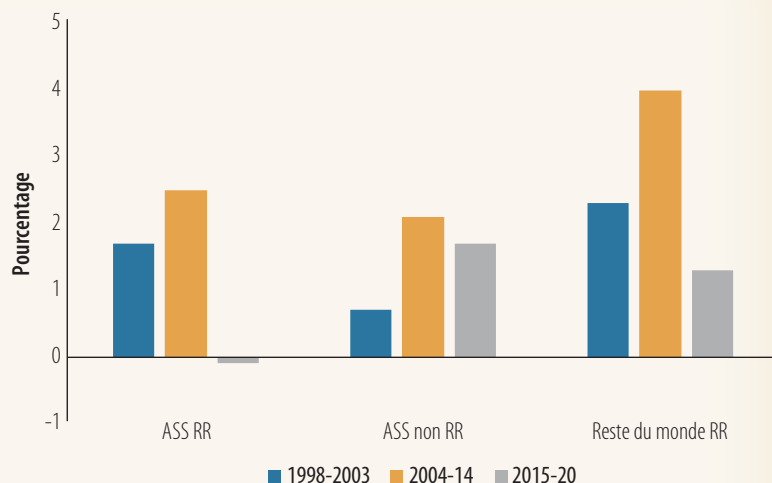
Vingt-six des 48 pays de la région sont classés comme riches en ressources.

Source : Basé sur FMI 2012.

Note : Les pays riches en ressources sont définis par le FMI (2012) comme des pays à faible revenu, à revenu intermédiaire de la tranche inférieure ou à revenu intermédiaire de la tranche supérieure qui avaient soit des revenus tirés des ressources naturelles, soit des exportations équivalant à au moins 20 % des recettes budgétaires totales ou exportations, respectivement, sur la période 2006-10, y compris les pays ayant des réserves identifiées mais dont la production n'a pas commencé ou n'a pas atteint des niveaux significatifs. Les pays où le principal type de ressources naturelles sont le pétrole ou le gaz sont en bleu. Les pays où le principal type de ressource naturelle est les minéraux et les métaux sont en orange. Le Soudan du Sud n'est pas inclus dans la classification des pays riches en ressources du FMI (2012).

Après la fin de la flambée des prix des matières premières en 2015, la croissance a chuté dans les pays riches en ressources, et ces derniers continuent de croître plus lentement que les pays non riches en ressources.

FIGURE 2.1 : Baisse de la croissance du PIB par habitant après la flambée des prix des matières premières

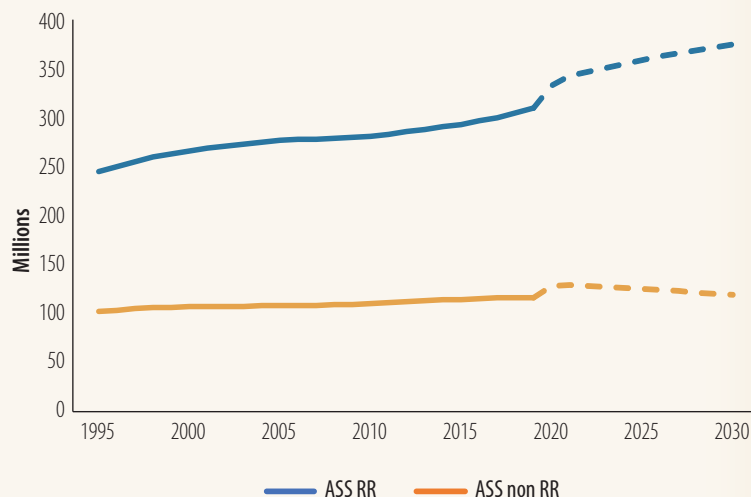


Source : données de la Banque mondiale 2022.

Remarque : Croissance du PIB par habitant par groupe avant le boom = 1998-2003 ; Boom = 2004-2014 ; après le boom = 2015-2018, RR = pays riches en ressources en Afrique subsaharienne ; Non RR = pays non riches en ressources en Afrique subsaharienne ; Reste du monde RR = pays hors Afrique subsaharienne qui atteignent le même seuil de richesse en ressources.

D'ici 2030, on estime que 80 % de la population mondiale en situation d'extrême pauvreté vivra en Afrique subsaharienne, principalement dans les pays riches en ressources.

FIGURE 2.2 : Nombre total de pauvres en Afrique subsaharienne riche en ressources et non riche en ressources



Source : Cust, Rivera-Ballesteros et Zeufack 2022.

Remarque : La figure montre le nombre de personnes vivant avec moins de 1,90 dollar par jour. Les données projetées commencent après 2020, et les données historiques manquantes sur la pauvreté ont été complétées par interpolation linéaire en utilisant les données disponibles. RR = riche en ressources ; ASS = Afrique subsaharienne.

réduction de la pauvreté. D'ici 2030, on estime que plus de 80 % des pauvres de la population mondiale vivront en Afrique et près de 75 % dans les pays riches en ressources naturelles. Par conséquent, l'éradication de la pauvreté dans le monde devient un défi disproportionné auquel sont confrontés principalement les pays d'Afrique subsaharienne riches en ressources (figure 2.2).

Malgré l'abondance des ressources du sous-sol, il importe, pour les exploiter en vue d'un développement durable, que leur production ne se fasse pas au détriment d'autres formes de capital naturel, comme les forêts, les terres cultivées et les écosystèmes biodiversifiés. Malheureusement, la dégradation de l'environnement s'est accélérée dans les pays riches en ressources et pourrait s'aggraver. L'épuisement des ressources naturelles en Afrique subsaharienne a augmenté d'environ 150 % pendant le boom économique, et dans les pays de la région riches en ressources, cet épuisement a augmenté de plus de 190 %. La superficie totale des forêts a diminué de 2 %, passant d'environ 6,9 millions de kilomètres carrés en 2004 à 6,5 millions de kilomètres carrés

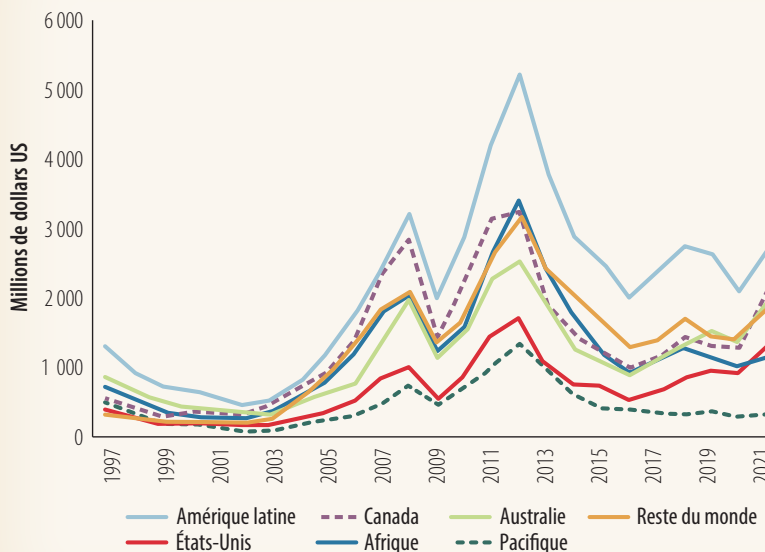
en 2014. Néanmoins, la contribution par habitant des pays d'Afrique subsaharienne au changement climatique mondial reste la plus faible de toutes les régions. Les gouvernements africains peuvent prendre des mesures pour tirer parti de la décarbonisation mondiale, accélérer la diversification de leurs économies, renforcer leur résilience aux chocs extérieurs et anticiper le déclin éventuel des marchés des combustibles fossiles.

L'un des principes essentiels de la durabilité économique des richesses en ressources est d'utiliser les occasions créées par une période prospère pour promouvoir la diversification de l'économie. Bien que de nombreux pays aient activement mis en œuvre des stratégies de diversification au cours de leurs périodes de boom des ressources, le bilan des réussites est médiocre. Par exemple, le Tchad et le Soudan ont connu une concentration accrue de leurs exportations, tandis que la Tanzanie et l'Ouganda ont été en mesure de diversifier leurs exportations.

Bien qu'elle soit relativement peu explorée, l'Afrique subsaharienne possède la majorité des réserves de matières premières essentielles. En 2021, le budget d'exploration minière en Afrique subsaharienne était le deuxième plus faible au monde (figure 2.3) - environ la moitié de celui de l'Amérique latine, de l'Australie et du Canada - bien que la région ait une superficie trois fois supérieure à celle du Canada et de l'Australie. En 2021, sur une base annuelle, le budget d'exploration du Canada a augmenté de 62 %, suivi par l'Australie (39 %), les États-Unis (37 %) et l'Amérique latine (29 %).

Le budget d'exploration en Afrique n'a augmenté que de 12 %, et la grande majorité de l'exploration reste concentrée sur l'or, plutôt que sur les métaux verts qui sont essentiels pour la transition vers une énergie propre (Baskaran 2022). Pourtant, le continent africain recèle une grande partie des ressources minérales mondiales, notamment des éléments précieux du groupe platine (59 % des ressources mondiales totales) et des diamants (48 %) ; le continent occupe une position dominante dans les métaux ferro-alliés tels que le cobalt (75 %), le manganèse (68 %) et le graphite (59 %) ; et des ressources en lithium non exploitées (Guj et coll., à paraître). Il existe d'importantes possibilités d'améliorer la connaissance de la géologie des économies africaines, et la coopération internationale peut contribuer à soutenir ces investissements.

FIGURE 2.3 : Budget d'exploration minière, par région, 1997-2021
(millions de dollars US)



Les pays africains restent à la traîne en ce qui concerne les dépenses d'exploration minière, bien que la région soit relativement peu explorée et dispose d'un potentiel inexploité.

Source : S&P Global Market Intelligence 2022.

Matières premières nécessaires à la transition vers les énergies propres

L'Afrique subsaharienne dispose abondamment de ressources essentielles à la transition vers les énergies propres. Le passage des combustibles fossiles aux énergies propres pourrait créer une demande de 3 milliards de tonnes de minéraux et de métaux nécessaires au déploiement de l'énergie solaire, éolienne et géothermique d'ici à 2050 (Banque mondiale 2020). La transition vers des énergies à faible émission de carbone augmentera la demande de nombreuses ressources que l'on trouve en abondance dans la région. L'Afrique abrite la quasi-totalité des ressources essentielles à toute une série de technologies énergétiques propres. Elle possède des parts particulièrement importantes de cobalt, de manganèse et de platine. Comme le montre la figure 2.4, de nouvelles découvertes ont considérablement augmenté les réserves de cobalt et de manganèse de l'Afrique. Le continent possède également plus de 75 % des réserves mondiales de platine et de chrome. L'Afrique exporte la quasi-totalité du cobalt mondial (figure 2.5), qui est la seule matière première utilisée pour toutes les formes d'énergie présentées dans le tableau 2.1.

TABLEAU 2.1: Minéraux et métaux nécessaires à diverses technologies d'énergie propre

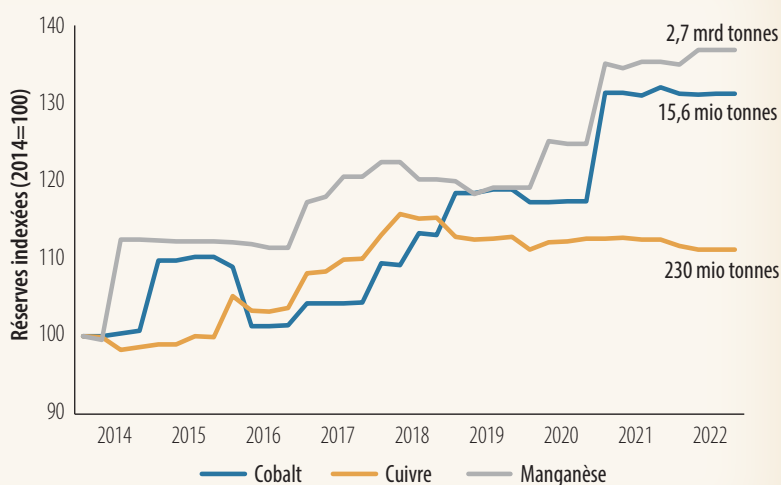
	Éolienne	Solaire photovoltaïque	Énergie solaire concentrée	Hydroélectricité	Géothermique	Stockage de l'énergie	Nucléaire	Gaz	Captage et stockage du carbone
Cobalt									
Cuivre brut									
Aluminium brut									
Minerai de chrome									
Graphite									
Manganèse									
Nickel brut									
Minerai de zinc									
Minerai de titane									
Lithium									

Source : Banque mondiale 2017.

Remarque : Les cellules vertes indiquent le rôle important de ces minéraux et métaux dans chaque technologie à faible émission de carbone

De nouvelles découvertes et la poursuite de l'exploration permettent d'accroître les réserves connues de métaux et de minéraux essentiels.

FIGURE 2.4 : Estimations de certaines réserves de métaux et de minerais en Afrique subsaharienne, 2014-2022



Source : Banque mondiale, 2023.

Remarque : Les estimations des réserves ne tiennent pas compte de l'épuisement des réserves

La ZLECAf est un moyen essentiel de créer des chaînes de valeur des énergies propres à l'échelle régionale. Elle regroupe 54 pays africains représentant une population totale de plus d'un milliard de personnes et un produit intérieur brut (PIB) combiné de plus de 3 400 milliards de dollars (Banque mondiale 2020). La ZLECAf offre une opportunité sans précédent de développer la chaîne de valeur de la mine au marché à l'intérieur du continent. L'ensemble de la chaîne de valeur, allant

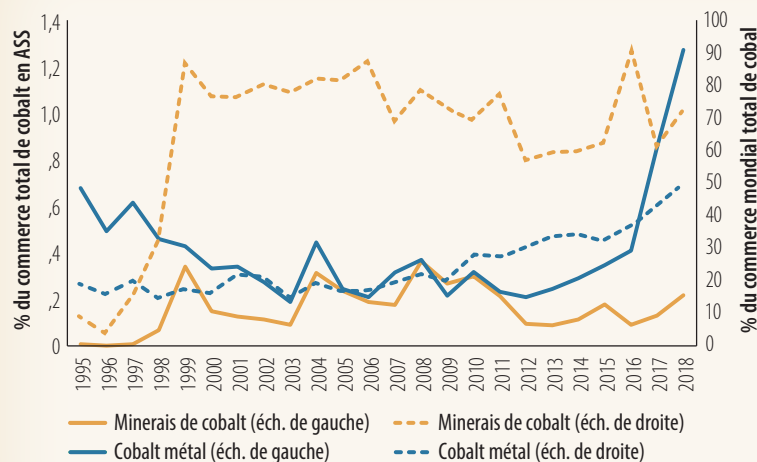
de la fabrication d'intrants intermédiaires tels que les machines (liens en amont) à l'extraction proprement dite des minéraux passant par la phase de transformation (liens en aval), peut rarement être assuré par un seul pays en raison de contraintes de compétences, d'infrastructures et de capitaux. Bien que de nombreux pays aient accordé la priorité à l'enrichissement local, peu d'entre eux ont la capacité de l'entreprendre au niveau national. En outre, les marchés régionaux permettraient de mieux tirer parti des avantages

comparatifs régionaux et des économies d'échelle propres aux grands marchés. Si elle est mise en œuvre de manière efficace, la ZLECAf permettra à divers pays du continent de se spécialiser dans une partie précise de la chaîne de valeur et de transporter les parties de cette dernière entre les pays participants sans droits de douane. Ceci permettra à l'ensemble de la chaîne de valeur de s'unir de manière compétitive en Afrique.

Compte tenu des ressources dont dispose la région, de nombreuses technologies liées aux énergies renouvelables pourraient être produites en partie ou en totalité en Afrique, si l'on tire parti de la ZLECAf. L'encadré 2.1 décrit comment les récentes réformes minières en Zambie se traduisent déjà par une amélioration des investissements et des revenus. Cet exemple souligne à la fois l'importance d'améliorer la gouvernance pour renforcer la réactivité potentielle de l'offre des pays africains producteurs de minerais afin de tirer parti de la transition vers une économie sobre en carbone, mais aussi la marge de manœuvre dont disposent les gouvernements pour changer les résultats, lorsqu'il existe une volonté politique en ce sens. Toutefois, la Zambie a également adopté une approche régionale en concluant un protocole d'accord sur les minerais nécessaires à la production de batteries et les chaînes de valeur avec la RDC et les États-Unis. Ce protocole pourrait débloquer une valeur encore plus grande s'il est mis en œuvre, en combinant les opportunités disponibles à la fois pour la Zambie et la RDC, tout en tirant parti du capital et de la technologie de pays tels que les États-Unis.

Le succès peut dépendre de facteurs supplémentaires, notamment les coûts de financement, la base de compétences pour les industries de haute technologie et la capacité à puiser dans les compétences régionales que la Zambie et la République démocratique du Congo ne possèdent peut-être pas.

FIGURE 2.5 : Part de l'Afrique subsaharienne dans le commerce du cobalt



Source : Banque mondiale, 2023.

La part de l'Afrique dans l'offre mondiale de cobalt a augmenté au cours de ces dernières années.

ENCADRÉ 2.1 : Les réformes minières en Zambie ont permis d'améliorer les investissements et les revenus

L'élection du nouveau gouvernement en 2021 a entraîné une série de réformes dans le secteur minier zambien qui ont commencé à porter leurs fruits en attirant des investissements étrangers et en augmentant la production. Les recettes publiques générées par l'exploitation minière sont également en hausse.

- Le gouvernement a revu le cadre fiscal de l'exploitation minière afin de mettre en place un environnement stable et compétitif pour la politique minière, dans le but d'augmenter les investissements et la production (Fitch 2021). Les réformes précédentes avaient entraîné un changement du régime des redevances tous les deux ans pendant près de vingt ans.
- Le gouvernement s'est engagé à augmenter la production de cuivre de la Zambie au cours de la prochaine décennie pour la faire passer de 800 000 à 3 millions de tonnes par an.
- Dans les deux mois qui ont suivi son entrée en fonction, la nouvelle administration a mis fin à la double imposition en rendant les redevances minières déductibles de l'impôt.
- Le régime fiscal a été adapté et les redevances ont été ramenées à des niveaux plus compétitifs.
- Le pays a connu une évolution marquée vers la coopération régionale en signant un protocole d'accord avec la République démocratique du Congo et les États-Unis en vue de l'exploitation des ressources présentes dans les deux pays africains pour fabriquer des batteries électriques.

En peu de temps, la Zambie a commencé à inverser la tendance à la baisse des investissements dans le secteur minier. First Quantum Minerals a annoncé un investissement de 1,3 milliard de dollars US pour construire une mine de nickel et augmenter la production de cuivre en Zambie (Business Day 2022). Anglo American est revenu en Zambie après deux décennies, avec une coentreprise de 70 % avec Arc Minerals, qui aura le droit d'explorer la province du Nord-Ouest de la Zambie, riche en cuivre (Reid 2022). Barrick Gold a intensifié ses activités d'exploration, son PDG Mark Bristow ayant noté que le nouveau régime fiscal des redevances minières, entré en vigueur cette année, permettra à l'entreprise de dégager des flux de liquidités supplémentaires. Ces liquidités supplémentaires pourraient permettre d'agrandir la mine de cuivre zambienne de Lumwana, prolongeant ainsi sa durée de vie de 2042 à 2060 (Reuters 2022).

Ces réformes commencent à inverser la tendance des politiques précédentes qui semblaient dissuader les investissements. Selon la Chambre des mines, les entreprises ont retenu plus de 650 millions de dollars d'investissements en 2019 (Warwick 2019). Vedanta avait déjà fermé sa fonderie de Nchanga, invoquant sa non-rentabilité en raison des droits d'importation de 5 % imposés auparavant. Glencore a fermé son exploitation de Mopani et l'a vendue pour un dollar en espèces. Les mines telles que Mopani restent confrontées à des défis, et le bilan est encore mitigé malgré de premiers succès.

Depuis, le pays a vu ses recettes publiques augmenter, y compris celles provenant du secteur minier. Les réformes fiscales, l'augmentation des investissements miniers et la bonne tenue des cours mondiaux du cuivre ont dopé les recettes publiques et les recettes d'exportation de la Zambie. L'exploitation minière continue d'être un point d'ancrage pour le Trésor et les comptes extérieurs, contribuant à plus de 40 % de l'ensemble des recettes publiques en 2022.

Enseignements relatifs aux efforts de la Zambie pour opérer un redressement

L'intégration régionale est désormais encouragée plutôt que des politiques définies au niveau national. Après la signature de l'accord de coopération avec la République démocratique du Congo, le gouverneur de la Banque de Zambie, Denny Kalyalya, a souligné que l'accord permettrait d'augmenter les entrées de devises étrangères à long terme. Le pays pourrait ainsi payer le service de sa dette et financer ses objectifs de développement essentiels.

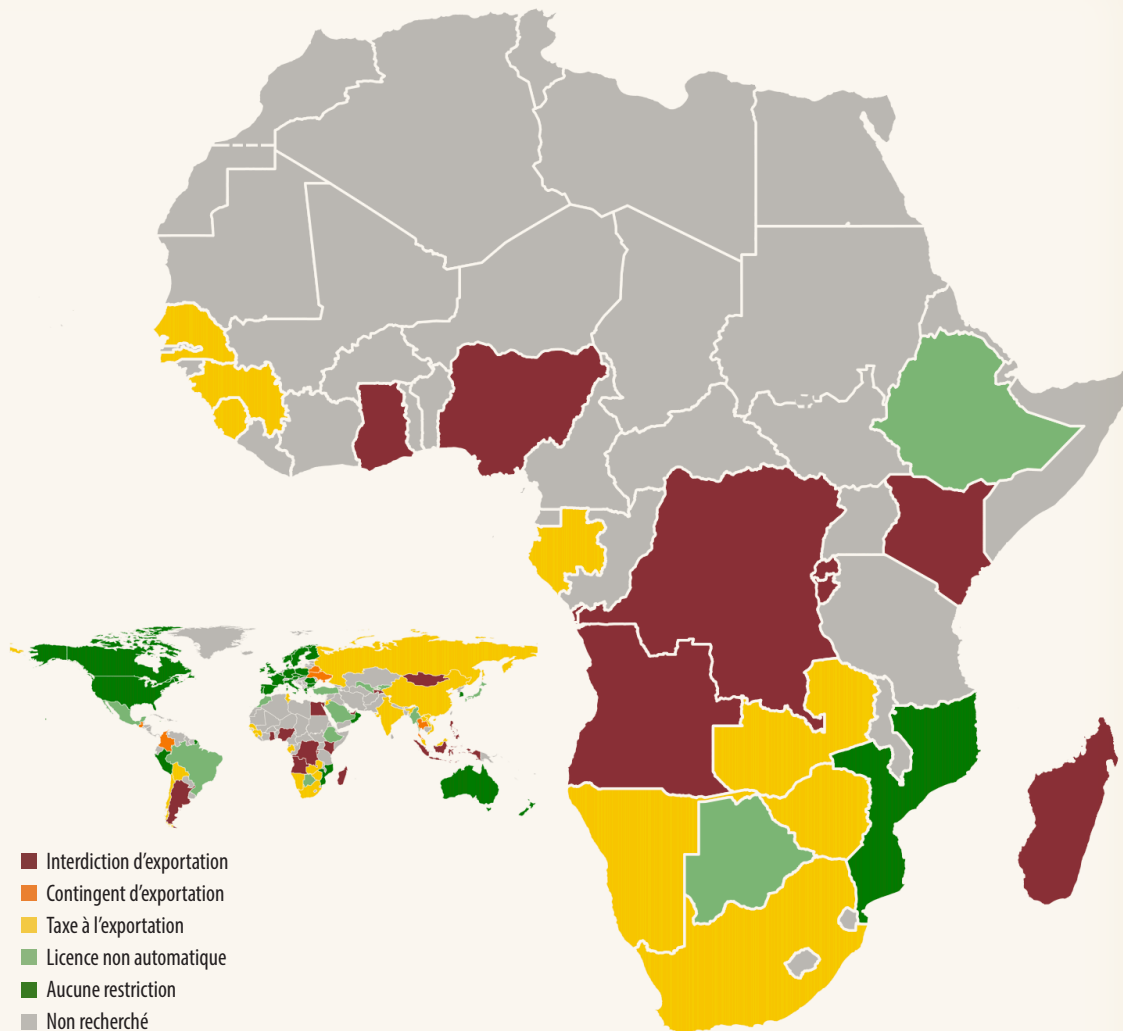
- Les révisions régulières des politiques fiscales ont découragé les investissements en créant de l'incertitude dans l'environnement d'investissement. La Zambie a adopté une série de mesures visant à attirer de nouveau l'investissement et la valeur ajoutée dans le pays. Il s'agit notamment d'instruments fiscaux (élimination de la double imposition et réduction des taux de redevance), d'accords de coopération régionale visant à encourager les investissements tout au long de la chaîne de valeur, et d'un climat désormais plus favorable aux investissements étrangers.
- Le gouvernement a amélioré l'environnement favorable — et le secteur privé a réagi positivement. Lors du Sommet des dirigeants États-Unis-Afrique, la République démocratique du Congo, la Zambie et les États-Unis ont signé un protocole d'accord sur les chaînes de valeur des batteries de véhicules électriques, en mettant l'accent sur la fourniture par le secteur privé américain d'une expertise technique et d'un financement pour construire une chaîne de valeur allant de la mine à la chaîne d'assemblage en République démocratique du Congo et en Zambie. Peu après, une société d'exploration californienne, KoBold Metals, qui utilise l'intelligence artificielle et l'apprentissage automatique pour identifier les gisements de métaux nécessaires à la fabrication de batteries, a annoncé un investissement de 150 millions de dollars pour construire une mine de cuivre en Zambie. L'entreprise utilisera des outils d'intelligence artificielle pour traiter les données de forage et optimiser l'exploration du cuivre et du cobalt à la mine de Mingomba, qui présente le potentiel d'être une mine de cuivre de premier plan.

Il reste encore beaucoup à faire, mais les premiers signes sont positifs. Ce constat souligne la possibilité qu'ont les gouvernements africains de saisir l'opportunité que représentent les minéraux, en particulier lorsqu'il existe une volonté politique de réforme et un appétit pour la collaboration régionale.

Le récent accord signé entre la Zambie, la République démocratique du Congo et les États-Unis pour la création d'une chaîne de valeur régionale pour la fabrication de batteries électriques à partir des minerais présents dans les deux pays africains constitue un nouvel exemple passionnant de collaboration régionale. Cet accord marque également une rupture potentielle par rapport aux approches de valorisation du secteur minier précédemment orientées vers l'échelon national. La République démocratique du Congo produit plus de 70 % du cobalt mondial et la Zambie est l'un des plus grands producteurs de cuivre au monde. En construisant une chaîne de valeur régionale, les deux pays renforcent leur valeur ajoutée et peuvent soutenir une transition énergétique juste pour les travailleurs et les communautés (voir également l'encadré 2.2 sur le plan d'investissement de l'Afrique du Sud pour une transition énergétique juste.) Les deux pays africains ont établi un partenariat avec les États-Unis pour tirer parti de l'expertise technique, du financement et du développement commercial de ce pays (Burger 2023). Parmi les autres pays riches en ressources, davantage de chaînes de valeur régionales et continentales peuvent être développées pour les technologies énergétiques propres qui peuvent être déployées au niveau national et exportées. Malheureusement, une série de barrières tarifaires, non tarifaires et politiques continuent d'entraver le développement des chaînes de valeur régionales de l'Afrique, telles que les restrictions manifestes à l'exportation, y compris vers les pays voisins, qui vont directement à l'encontre de l'esprit de la ZLECAf (carte 2.2).

Les restrictions à l'exportation de métaux et de minéraux imposées par les pays peuvent entraver le développement des chaînes de valeur continentales et régionales.

CARTE 2.2 : Restrictions à l'exportation de minéraux et de métaux bruts en Afrique subsaharienne, 2020



Source : D'après la base de données sur les échanges de matières premières, OCDE 2020.
 Note : Le code couleur indique la sévérité de la restriction et non le nombre de restrictions. Les pays en gris n'ont pas de données.

Combustibles fossiles

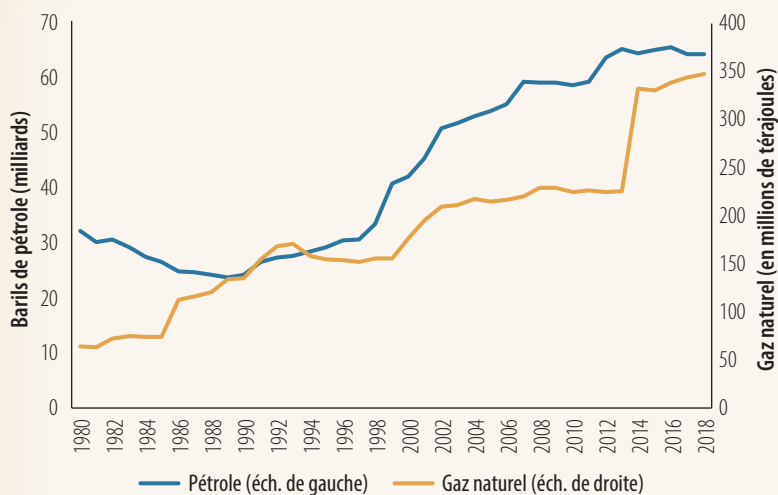
Les exportateurs de combustibles fossiles font face à l'essentiel de l'incertitude, en raison de l'évolution des politiques, du comportement des consommateurs et des tendances technologiques. Tout comme la préoccupation du secteur privé au sujet des « actifs irrécupérables », les pays pourraient se retrouver avec des réserves de combustibles fossiles non exploitées, ce qui créerait le risque de « nations échouées » (Cust, Manley et Cecchinato 2017) (figure 2.6). Le premier défi est que la richesse en hydrocarbures pourrait perdre de sa valeur au fur et à mesure que le monde se décarbonise, ce qui mettrait à rude épreuve les finances des pays riches en hydrocarbures (Malova et van der Ploeg 2017). Cette baisse potentielle de la valeur rend un certain nombre de pays très vulnérables, en particulier au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, mais aussi dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne. En outre, les pays africains riches en hydrocarbures ne peuvent pas facilement monétiser cette richesse. Les pays riches en hydrocarbures détiennent une grande partie de leurs richesses sous la forme de

combustibles fossiles, mais pour bénéficier aux populations, ces richesses doivent être extraites et vendues. Cependant, l'extraction des ressources du sol est coûteuse. Ces pays pourraient se trouver confrontés à une course pour sortir du marché des combustibles fossiles au moment même où les producteurs accélèrent l'extraction alors que les prix baissent.

Le gaz naturel peut jouer un rôle important pour l'Afrique et le reste du monde en tant que combustible de transition, à mesure que les pays développent leurs capacités en matière d'énergies renouvelables. L'Afrique détient 13 % des réserves de gaz naturel connues dans le monde et 40 % des découvertes de gaz naturel entre 2010 et 2020. Il s'agit notamment de découvertes au Mozambique et en Tanzanie au début des années 2010, en République arabe d'Égypte en 2015, au Sénégal et en Mauritanie à la fin des années 2010, et en Afrique du Sud, où du gaz naturel a été découvert au large de la côte méridionale en 2020 (figure 2.7). Ces découvertes ont contribué à l'augmentation de 20 % de

la production de gaz naturel au cours des années 2010. Plus de 5 000 milliards de mètres cubes de gaz naturel ont été découverts sur le continent, mais leur exploitation n'a pas été approuvée. Cela pourrait permettre de produire 90 milliards de mètres cubes supplémentaires par an jusqu'en 2030, dont les deux tiers, selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), pourraient être utilisés pour les besoins nationaux, le reste étant destiné à l'exportation. L'utilisation du gaz naturel en Afrique maintiendrait sa contribution aux émissions de carbone à moins de 10 gigatonnes au cours des dix prochaines années et, si on l'ajoute au niveau d'émissions existantes, elle représenterait 3,5 % des émissions totales (AIE 2022a).

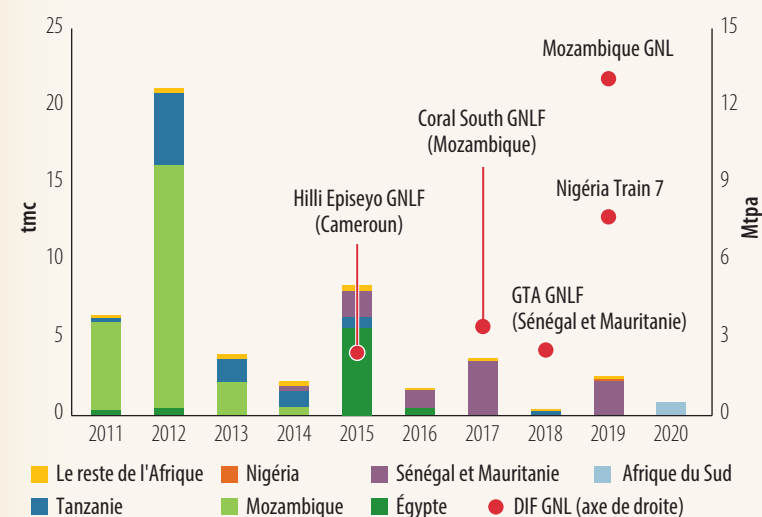
FIGURE 2.6 : Réserves estimées de pétrole et de gaz en Afrique subsaharienne



Les réserves de pétrole de la région ont augmenté après deux décennies de découvertes majeures.

Source : Banque mondiale 2023

FIGURE 2.7 : Découvertes de gaz naturel et décisions finales d'investissement



Les découvertes de gaz naturel en Afrique ont conduit à des décisions concernant de nouveaux investissements importants.

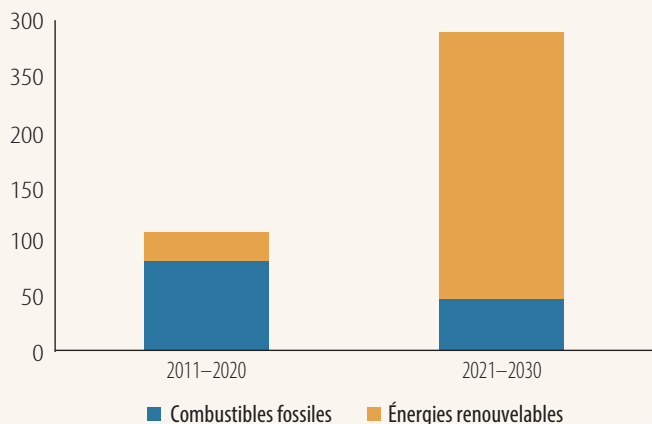
Les découvertes majeures de gaz dans les années 2010 ont déclenché une série de décisions d'investissement dans des projets GNL axés sur l'exportation

Source : IEA 2022a.

Remarque : tmc = trillion de mètres cubes ; Mtpa = million de tonnes par an ; GTA = Greater Tortue Ahmeyim ; GNLF = gaz naturel liquéfié flottant ; DIF = décision finale d'investissement.

Même dans les scénarios d'énergie durable à faible teneur en carbone, le gaz naturel joue un rôle de transition important dans le pool énergétique de l'Afrique.

FIGURE 2.8 : Augmentation de la capacité de production d'électricité en Afrique dans le scénario pour une Afrique durable, 2011–30



Source : AIE 2022a.

Remarque : L'axe des ordonnées correspond à la capacité installée (GW).

Le gaz naturel et les énergies renouvelables seront probablement importants pour aider les pays africains à atteindre l'accès universel à l'énergie. L'AIE (2022a) modélise un scénario pour une Afrique durable (figure 2.8), dans lequel tous les objectifs de développement liés à l'énergie sont atteints, y compris l'accès universel aux services énergétiques modernes d'ici 2030, parallèlement à la mise en œuvre intégrale des engagements climatiques de l'Afrique. Dans ce

scénario, la demande d'électricité de l'Afrique augmente de 75 % d'ici à 2030. Le scénario contient les considérations et les paramètres suivants :

- La production de gaz naturel continue d'augmenter à court terme, grâce à une série de découvertes majeures dans les années 2010.
- Les énergies renouvelables, principalement l'énergie solaire photovoltaïque, représentent la majorité des nouvelles capacités ajoutées en raison de la baisse constante des coûts due à une adoption rapide à l'échelle mondiale. D'ici à 2030, l'énergie solaire et l'énergie éolienne représenteront ensemble 27 % de la production d'électricité, soit huit fois plus qu'aujourd'hui.
- Une fois que les centrales actuellement en construction seront achevées, l'Afrique ne construira pas d'autres centrales au charbon.

Selon le modèle de l'AIE, l'accès universel à l'énergie comprend un mélange de combustibles fossiles et d'énergies renouvelables. Au cours de la prochaine décennie, la part des énergies renouvelables dans cette combinaison augmente considérablement, mais le gaz naturel continue à jouer un rôle important en tant que combustible de transition. Il est probable que cette tendance se retrouve dans d'autres régions du monde, ce qui implique un rôle important à la fois pour la consommation intérieure et pour l'exportation de gaz naturel à partir des économies africaines.

ENCADRÉ 2.2 : Le partenariat pour une transition juste en Afrique du Sud

Lors de la Conférence des Nations unies sur le changement climatique (COP26) à Glasgow, un groupe de pays riches s'est engagé à verser 8,5 milliards de dollars pour soutenir les engagements de l'Afrique du Sud en matière de décarbonisation, tout en promouvant le développement durable et en minimisant les conséquences pour les travailleurs et les communautés. L'économie sud-africaine est presque deux fois plus intensive en carbone que celle de la moyenne des pays du Groupe des vingt et elle est la 14^e émettrice mondiale de gaz à effet de serre.

Le charbon est un pilier de l'économie sud-africaine :

- L'Afrique du Sud est le septième producteur de charbon et le quatrième exportateur. Il s'agit d'une source de revenus essentielle pour le pays, compte tenu de la hausse des prix du charbon (figure B2.2.1).
- Le pays tire 70 % de son énergie domestique du charbon.
- En 2019/20, les entreprises d'extraction de charbon ont versé 2,1 milliards de rands en redevances.

- L'emploi dans le secteur du charbon a fortement augmenté, passant de 74 025 travailleurs en 2010 à 95 193 en 2020, soit un taux de croissance de 28,6 % (d'autres matières premières économiquement importantes, notamment l'or et les métaux du groupe platine, ont connu une réduction de l'emploi au cours de cette période).
- Le revenu des ménages généré par l'emploi dans le secteur du charbon a plus que doublé au cours de la dernière décennie (figure B2.2.2).

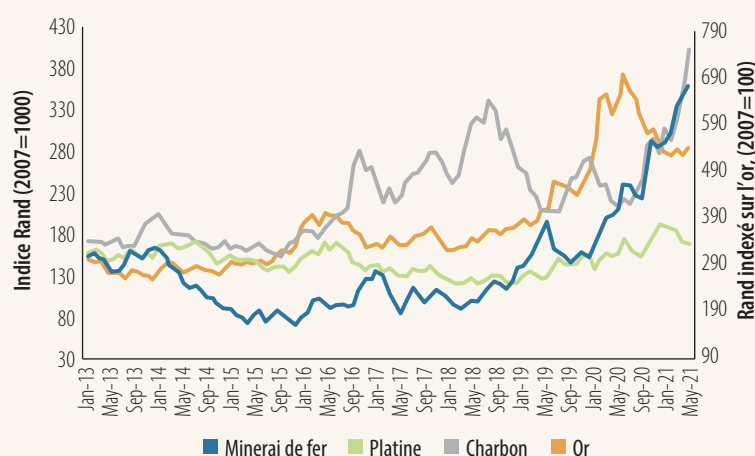
Malgré la contribution importante du charbon à la consommation nationale d'énergie, la sécurité énergétique reste faible en raison de l'insuffisance des infrastructures. En 2021, alors que le pays commençait à se remettre de la pandémie, les délestages électriques ont augmenté de 38 %, soit plus de 2 400 heures. Cela représente 1 136 heures de coupure de courant, soit trois heures par jour pendant toute une année civile. Cela suggère qu'en dépit de ses 53,2 milliards de tonnes de réserves de charbon, le pays n'est pas parvenu à fournir un approvisionnement adéquat en énergie domestique.

Néanmoins, compte tenu de sa situation socio-économique fragile et de l'importante contribution du charbon à l'énergie domestique, au développement communautaire, à l'emploi et aux revenus des ménages, la transition de l'Afrique du Sud vers une économie à faible émission de carbone est un espace politique fortement contesté. En novembre 2022,

lors de la COP27, l'Afrique du Sud a annoncé son plan d'investissement pour une transition énergétique juste. Les 8,5 milliards de dollars US seront utilisés pour la mise hors service des centrales à charbon, le financement d'emplois alternatifs dans les zones d'extraction du charbon et les investissements qui faciliteront le déploiement accéléré des énergies renouvelables et les investissements dans de nouveaux secteurs de l'économie verte. L'Afrique du Sud est un « prototype » qui permet de voir si ce modèle de financement et de partenariat peut soutenir efficacement les pays en développement à forte intensité de carbone dans leur décarbonisation.

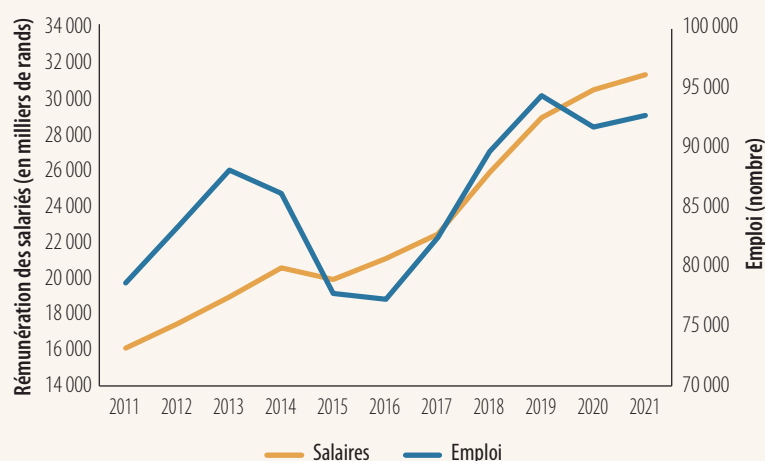
Sources : Conseil des minéraux d'Afrique du Sud (2022) ; Banque mondiale (2022a).

FIGURE B2.2.1 : Évolution des prix des produits de base, 2013-2021



Source : Banque mondiale, 2022a

FIGURE B2.2.2 : La contribution du charbon aux revenus et à l'emploi a augmenté entre 2010 et 2020



Source : Minerals Council South Africa, 2022

2.3 ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ : PERSPECTIVES ET FAITS STYLISÉS

L'accès à l'énergie est l'un des défis les plus importants auxquels l'Afrique subsaharienne est confrontée en matière de développement. En 2022, 600 millions de personnes en Afrique, soit 43 % du continent, n'avaient pas accès à l'électricité (figure 2.9). La grande majorité d'entre elles — 590 millions, soit 98 % — se trouve en Afrique subsaharienne. La région est donc loin d'avoir atteint le septième objectif de développement durable des Nations unies, qui consiste à « garantir l'accès de tous à une énergie abordable, fiable, durable et moderne » (AIE 2022a).

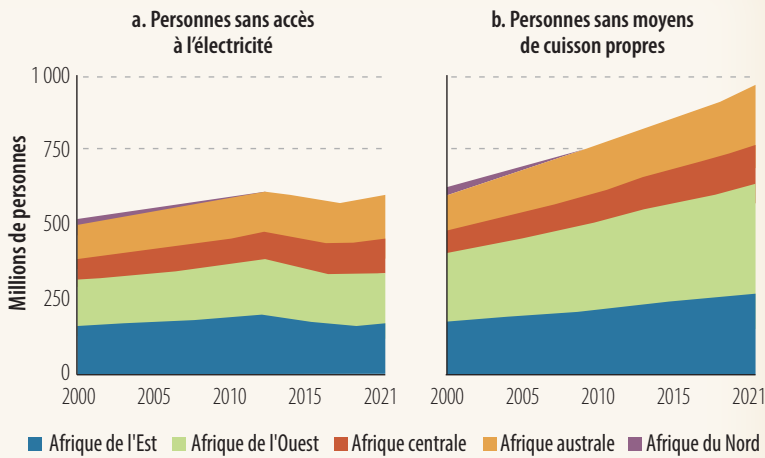
Le charbon, le gaz naturel et le pétrole représentaient 77 % de la production totale d'électricité en Afrique en 2019. Les plus gros consommateurs du continent — l'Afrique du Sud, l'Égypte, l'Algérie et le Nigéria — ont largement influencé ces tendances. L'Afrique du Sud est le plus gros consommateur de charbon du continent et le seul producteur d'énergie nucléaire. La production d'électricité en Afrique a augmenté d'environ 25 % au cours de la dernière décennie, en grande partie grâce à l'augmentation

du gaz naturel (IRENA 2022). La contribution des énergies renouvelables à l'approvisionnement énergétique total de l'Afrique est passée de 16 % en 2010 à seulement 21 % en 2020, ce qui indique que des investissements et des innovations supplémentaires sont nécessaires pour accélérer les progrès (Figure 2.10).

La croissance rapide de la population africaine s'est traduite par une demande d'énergie qui dépasse de plus en plus l'offre. À l'heure actuelle, l'Afrique représente 18 % de la population mondiale, mais moins de 6 % de la consommation mondiale d'énergie (AIE 2022a). En 2018, 13 pays d'Afrique subsaharienne avaient un taux d'accès inférieur à 25 %, contre un seul pays d'Asie en développement (OCDE 2018). Ces défis s'ajoutent au taux de croissance démographique de l'Afrique subsaharienne – la région connaît une croissance de 2,7 % par an –, soit plus du double de l'Asie du Sud (1,2 %) et le triple de l'Amérique latine (0,9 %)

Les pays africains ont des besoins importants et croissants en matière d'accès à l'électricité et à d'autres services énergétiques modernes.

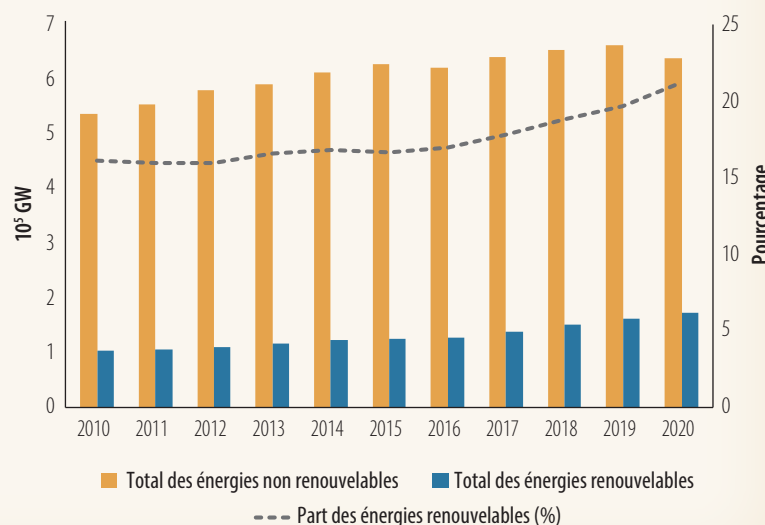
FIGURE 2.9 : Population n'ayant pas accès à des services énergétiques modernes en Afrique



Source : IEA 2022a.

La contribution des énergies renouvelables à l'approvisionnement énergétique de l'Afrique a augmenté au cours de la dernière décennie.

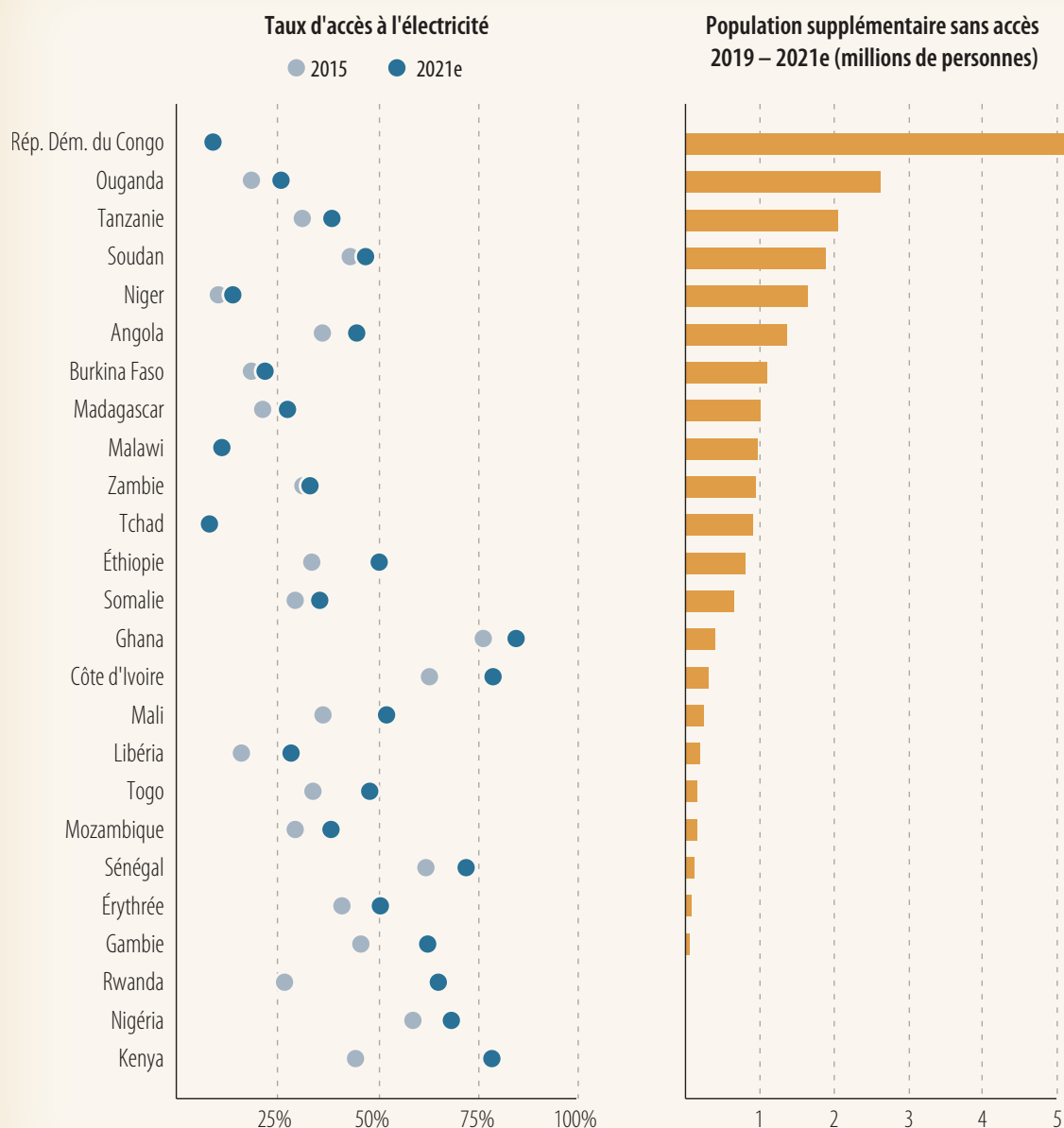
FIGURE 2.10 : Approvisionnement énergétique total de l'Afrique, par source, 2010-2020



Source : IEA 2022a.

(The Economist 2020). À long terme, il est nécessaire de développer et d'augmenter les sources d'énergie diversifiées pour suivre le rythme de la croissance démographique. D'ici 2050, la population de l'Afrique subsaharienne devrait atteindre 2,5 milliards d'habitants, soit un quart de la population mondiale. D'ici 2100, la population de l'Afrique subsaharienne devrait atteindre 4,3 milliards d'habitants. Actuellement, près de la moitié des Africains qui n'ont pas accès à l'électricité vivent dans une poignée de pays : la République démocratique du Congo, l'Éthiopie, le Nigéria, la Tanzanie et l'Ouganda. Quatre de ces pays comptent parmi ceux qui connaissent la croissance la plus rapide au monde. D'ici 2100, la population de la Tanzanie devrait augmenter de 378 %, celle de la République démocratique du Congo de 304 % et celle de l'Éthiopie de 156 %. Le Nigéria, qui est déjà le pays le plus peuplé du continent, dépassera les États-Unis pour devenir le troisième pays le plus peuplé du monde (Gramlich 2019). D'autres pays sont en bonne voie pour atteindre un accès total à l'énergie d'ici 2030, notamment le Ghana, le Rwanda et le Kenya (AIE 2022a) – voir la figure 2.11.

FIGURE 2.11 : Accès à l'électricité et impacts liés à la pandémie dans certains pays africains



Les pays ont progressé dans la réduction des écarts d'accès à l'énergie ; cependant, des millions de personnes ne bénéficient pas de services énergétiques modernes.

Source : IEA 2022a.

La pandémie de COVID-19 a eu un effet négatif important sur l'accès à l'électricité. La pandémie a érodé les progrès réalisés au cours des cinq années précédentes – le nombre de personnes n'ayant pas accès à l'électricité a augmenté de 4 % en 2021, par rapport à 2019. Cette situation est le résultat de difficultés cumulées, notamment (1) la capacité fiscale et financière limitée des gouvernements et des ménages à développer de nouvelles connexions au réseau et hors réseau, et (2) les blocages entraînant des perturbations de la chaîne d'approvisionnement et d'autres perturbations logistiques. Dans plusieurs pays, le nombre de personnes n'ayant pas accès à l'électricité a augmenté rapidement entre 2020 et 2021, malgré les progrès réalisés avant la pandémie. Au Ghana, au Kenya, au Rwanda, au Sénégal et en Côte d'Ivoire, les chiffres sont restés stables ou ont diminué. La pandémie a eu l'effet le plus important sur l'installation de nouveaux systèmes autonomes hors réseau, puisque la majorité des nouveaux raccordements depuis 2020 ont été des raccordements au réseau. Les ventes de systèmes solaires domestiques indépendants, y compris les panneaux solaires et les batteries d'une capacité d'au moins 20 watts, ont diminué d'environ 20 % en Afrique subsaharienne entre 2019 et 2021 (AMEHR 2021).

La crise aggravée par l'inflation et la COVID-19 a encore affaibli la capacité des ménages à payer l'électricité. L'AIE a estimé qu'au début de 2022, 10 millions de personnes en Afrique subsaharienne ayant accédé à l'électricité n'auraient plus les moyens de la payer. Certains gouvernements ont affecté des ressources budgétaires à l'amélioration de l'accès à l'énergie. Cela se limite généralement aux réseaux nationaux, bien que les systèmes hors réseau soient un élément essentiel des plans d'action énergétiques dans les deux tiers des pays de la région. Il existe quelques exceptions. Par exemple, le plan de viabilité économique 2020 du Nigéria a alloué 620 millions de dollars à l'installation de panneaux solaires dans 5 millions de foyers. De même, le gouvernement rwandais a réservé 30 millions de dollars pour subventionner l'électrification rurale à l'aide de la technologie solaire (AIE 2022a). Malheureusement, le prix de la technologie a considérablement augmenté en raison de la pandémie, car les prix des matières premières ont accru et les perturbations logistiques ont été omniprésentes. En mai 2022, le prix du polysilicium, nécessaire à la fabrication des plaquettes photovoltaïques, était 350 % plus élevé qu'en 2019. Parallèlement, les prix d'autres technologies énergétiques propres ont également augmenté (AMEHR 2021).

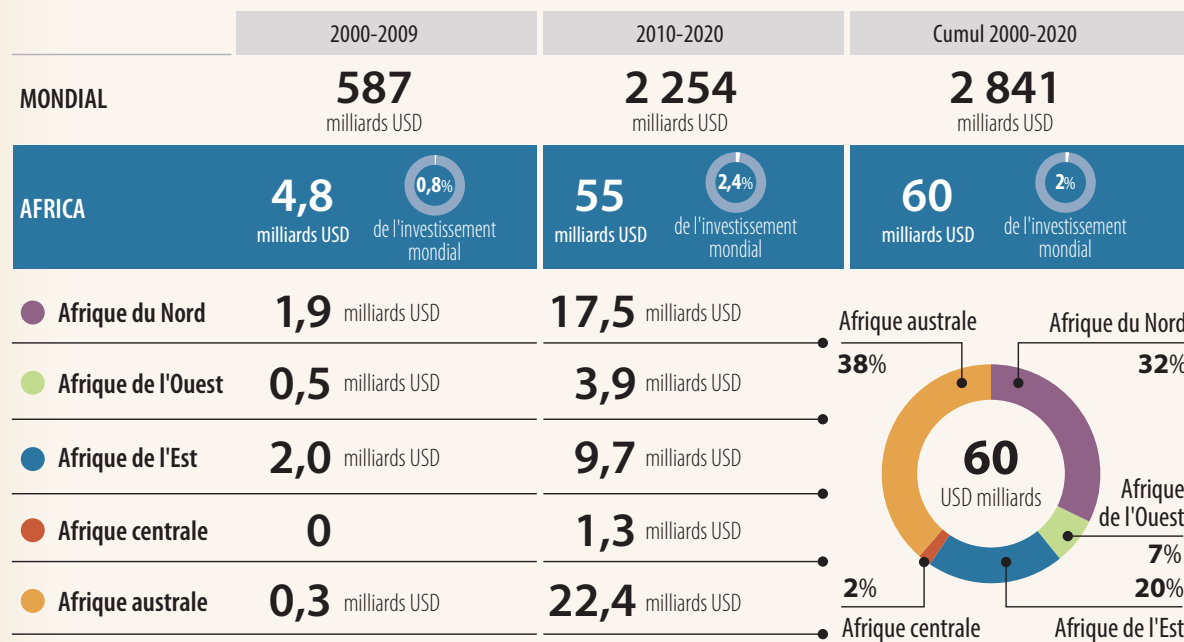
L'inégalité entre les pays se creuse sur le front des énergies renouvelables. En 2018, la moitié des investissements dans l'énergie solaire ont été réalisés au Maroc, 62 % des investissements dans l'énergie éolienne ont été réalisés en Afrique du Sud et les investissements dans l'énergie solaire thermique ont été concentrés au Maroc et en Afrique du Sud (IRENA 2022). Dans l'ensemble, quatre pays ont représenté 75 % des investissements dans les énergies renouvelables entre 2010 et 2020 : l'Afrique du Sud, le Maroc, le Kenya et l'Égypte. Au niveau régional, l'Afrique australe a reçu la plus grande part des investissements, mais ceux-ci étaient essentiellement concentrés en Afrique du Sud. Vient ensuite l'Afrique du Nord, principalement au Maroc, puis l'Afrique de l'Est, dont plus de la moitié est allée au Kenya, l'Afrique de l'Ouest, dont la majorité est répartie de manière assez égale entre le Nigéria, le Sénégal, la Mauritanie, le Ghana, la Sierra Leone et le Burkina Faso, et l'Afrique centrale, qui a reçu le plus faible niveau d'investissements dans les énergies renouvelables (figure 2.12).

À l'heure actuelle, la majorité des investissements dans les énergies renouvelables proviennent du secteur public, ce qui contraste fortement avec les tendances mondiales. Au niveau mondial, seuls 14 % des investissements directs dans les énergies renouvelables sont financés par des fonds publics. Le financement public joue un rôle plus important sur le continent africain : entre 2010 et 2020, 78 % du financement des énergies renouvelables provenaient de prêts à terme, 20 % de financements de bilan et 2 % d'obligations, de prêts au développement, de prêts à la construction, d'impôts et d'actions syndiquées. Le recours au financement public résulte généralement de l'incapacité des pays à attirer

des capitaux privés en raison des risques politiques, économiques et juridiques qu'ils perçoivent. Pour compenser cela, les gouvernements peuvent attirer des capitaux privés grâce à des incitations fiscales, des garanties et des instruments réglementaires, ou en améliorant la gouvernance ainsi que la clarté et la stabilité globales de l'environnement d'investissement. Les garanties sont devenues un outil efficace, car elles peuvent aider à gérer les risques (IRENA 2022).

FIGURE 2.12 : Investissement global dans les énergies renouvelables en Afrique et dans le monde, 2000-2020

Milliards d'USD, 2020

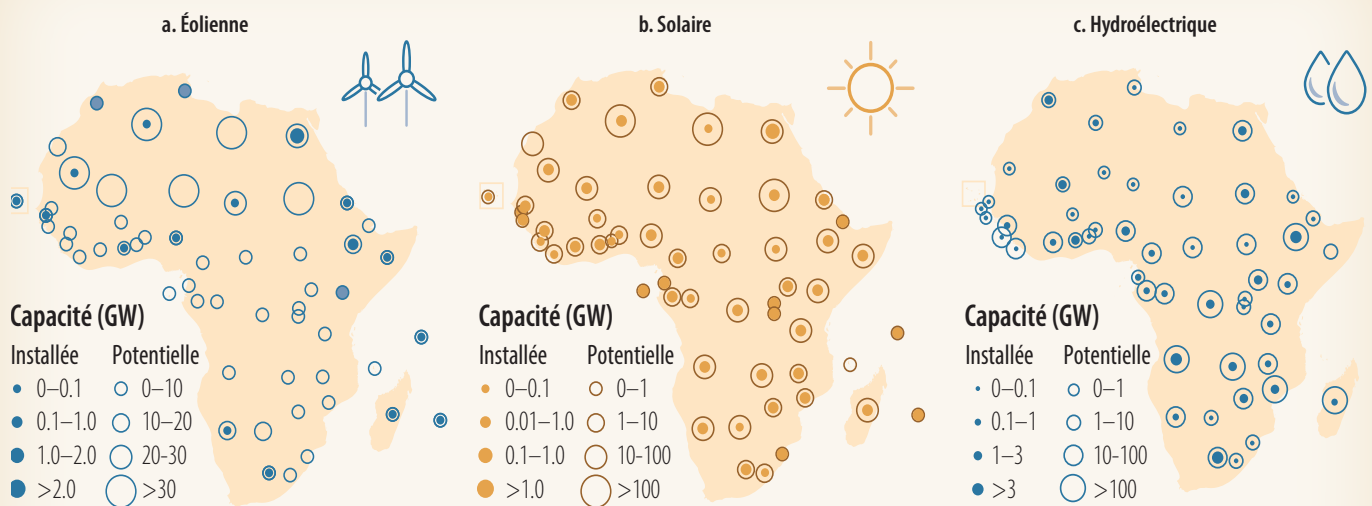


Les investissements dans les énergies renouvelables ont augmenté de manière significative dans toutes les régions du continent.

Sources : BNEF 2021 ; IRENA 2022.

Remarque : les données du BNEF excluent les investissements dans les grandes centrales hydroélectriques (plus de 50 mégawatts).

CARTE 2.3 : Potentiel et capacité installée pour l'énergie éolienne, solaire et hydroélectrique



Source : IRENA 2022.

Note : GW = gigawatts.

2.4 DISCUSSION SUR LES POLITIQUES

Les ressources naturelles de l'Afrique ont trois rôles essentiels à jouer à l'avenir : (1) une source de recettes fiscales, pour financer les principaux objectifs de développement sans augmenter la dette extérieure ; (2) une occasion de stimuler la transformation économique par l'intégration régionale et la valeur ajoutée ; et (3) la fourniture de sources d'énergie supplémentaires et l'investissement pour promouvoir l'accès universel à l'électricité.

- *Les revenus tirés des ressources naturelles constitueront une source essentielle de revenus fiscaux alors que le continent est aux prises avec des niveaux d'endettement élevés.* Sur les 38 pays d'Afrique subsaharienne couverts par les analyses de viabilité de la dette menées dans le cadre conjoint de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international sur la viabilité de la dette des pays à faible revenu, 9 pays sont en situation de surendettement, 28 présentent un risque élevé et 7 présentent un risque faible de surendettement. La richesse en ressources naturelles de l'Afrique reste un élément important de son redressement économique, compte tenu de ses vastes réserves et de son potentiel d'investissement inexploité. Environ un tiers du stock de richesse de l'Afrique subsaharienne est détenu sous diverses formes de capital naturel, y compris les gisements de pétrole et de minéraux non renouvelables, qui ont atteint plus de 5 000 milliards de dollars américains pendant les années de prospérité (Banque mondiale 2021a).
- *La ZLECAf offre une opportunité sans précédent de développer la chaîne de valeur de la mine au marché sur le continent.* La ZLECAf libère le potentiel de promotion de la valorisation des minéraux sur le continent, ce qui augmente la productivité sectorielle et la valeur globale des exportations. La chaîne de valeur – de la fabrication d'intrants intermédiaires tels que les machines (liens en amont) à l'extraction proprement dite des minéraux, en passant par la phase de traitement (liens en aval) – peut rarement être réalisée par un seul pays en raison de contraintes liées aux compétences, à l'infrastructure et au capital, entre autres. Bien que de nombreux pays aient donné la priorité à l'enrichissement local, peu d'entre eux ont la capacité de l'entreprendre entièrement au niveau national. Si elle est mise en œuvre de manière efficace, la ZLECAf permettra à différents pays de se spécialiser dans des parties sélectionnées de la chaîne de valeur et de les transférer sans droits de douane entre les pays participants, ce qui permettra à l'ensemble de la chaîne de valeur de se regrouper de manière compétitive au sein de l'Afrique.
- *La bonne gouvernance est un facteur déterminant de résultats économiques positifs provenant de la richesse en ressources.* Les décideurs politiques doivent par conséquent garantir de hauts niveaux dans l'exercice par le gouvernement de ses responsabilités et dans le contrôle par le public de la taxation des ressources et des investissements dans ces dernières de façon à maximiser l'impact de ces ressources sur le développement. Des mesures telles que la divulgation des contrats, l'adhésion à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives ainsi que la protection et l'élargissement de l'espace civique peuvent contribuer à une meilleure gouvernance des ressources.
- *Les pays africains peuvent tirer parti de leurs ressources pour combiner le gaz et les énergies renouvelables afin de répondre aux besoins domestiques de la région.* Le gaz naturel et les énergies renouvelables peuvent aller de pair, en particulier si le gaz est à la fois un combustible de transition et une source de revenus d'exportation. L'Afrique dispose d'un important potentiel en matière d'énergies renouvelables, mais il est essentiel d'attirer les investissements (figure 2.13). L'Agence internationale pour les énergies renouvelables estime que l'Afrique pourrait disposer d'une capacité de 310 gigawatts d'énergies renouvelables d'ici 2030. Cela s'explique en partie par le fort potentiel de la région en matière d'énergies propres : elle dispose de 10 térawatts de capacité solaire, de 350 gigawatts de capacité hydroélectrique, de 110 gigawatts de capacité éolienne et de 15 gigawatts de capacité géothermique (carte 2.3) (BAD 2018). Les pays africains sont également riches en minéraux et métaux « verts » nécessaires à la construction de ces technologies énergétiques propres.

2.5 RECOMMANDATIONS POLITIQUES

Tirer meilleur parti des ressources naturelles pour améliorer les recettes fiscales et la croissance économique

Recommandation 1 : optimiser la valeur tirée à la fois des combustibles fossiles et de l'extraction minière tout en s'attaquant aux externalités négatives, sociales et environnementales.

Les potentielles ressources encore inexploitées en Afrique offrent aux décideurs politiques d'importantes et nouvelles opportunités. En s'appuyant sur une approche claire, cohérente et stable, ils peuvent promouvoir des politiques sectorielles et de nouveaux investissements qui permettront de capturer tout le potentiel de croissance des nouvelles découvertes et explorations.

Premièrement, les gouvernements devraient chercher à saisir toute la valeur des rentes tirées des ressources en proposant des conditions fiscales attirantes pour les investisseurs et résistantes aux mutations. La Banque mondiale évalue la valeur de ces rentes à 2,6 fois le niveau des recettes publiques actuellement perçues en Afrique riche en ressources. Cela implique que non seulement les citoyens ne bénéficient pas d'importantes recettes inexploitées et cohérentes avec les mêmes niveaux d'investissement, mais également que d'importantes subventions sont accordées à la production. Cette situation n'est pas satisfaisante pour les deux pays et, dans le cas des subventions données à l'extraction pétrolière, pour le climat. La captation de la pleine valeur de l'extraction des combustibles fossiles permettra de se rapprocher du véritable coût social de l'extraction pétrolière, contribuant ainsi à réduire les émissions mondiales.

Une meilleure taxation des industries extractives offre un « double dividende », à la fois pour les personnes et pour la planète. Beaucoup plus pourrait donc être fait pour investir dans l'administration fiscale et capter une plus grande part des rentes tirées des ressources. La communauté internationale pourrait également apporter son soutien aux efforts des gouvernements de la région pour atténuer le changement climatique et améliorer les résultats en matière de développement. Mais cela nécessite une nouvelle approche du partenariat qui permettrait aux pays producteurs de tirer la valeur maximum du secteur pétrolier. À moins de fixer la tarification du carbone à la tête de puits, la réduction des subventions implicites à la production peut être un pilier important d'une stratégie d'atténuation à long terme.

Les gouvernements peuvent atteindre un niveau plus élevé de captation des rentes en améliorant l'environnement de gouvernance et le régime fiscal, améliorations qui permettront de réduire l'incertitude et les risques d'exploitation perçus. De plus, les investissements dans l'administration fiscale et les capacités associées, telles que la négociation de contrats, peuvent être rentabilisés grâce à une augmentation des recettes. La communauté internationale peut jouer un rôle précieux en aidant les pays à tirer le meilleur parti de leurs ressources.

Deuxièmement, les gouvernements devraient rechercher des arrangements fiscaux clairs, cohérents et résistants face aux mutations. Par exemple, 72 % des entreprises minières interrogées par le Fraser Institute ont déclaré en 2020 que les incertitudes liées à l'administration, l'interprétation et l'application des réglementations existantes étaient plus ou moins dissuasives ou étaient une raison pour laquelle elles ne chercheraient pas à investir en Afrique du Sud (Yunis et Aliakbari, 2020).

Dans la pratique, une combinaison de redevances et d'impôts sur les bénéficiaires, ou d'instruments non fiscaux équivalents, peut être utilisée pour assurer une récupération maximum et efficace des rentes au bénéfice des gouvernements et de leurs citoyens. Les pays doivent éviter et minimiser les incitations fiscales et concevoir, en évitant une complexité inutile, des dispositions fiscales qui pourront être administrées et contrôlées de façon réaliste. Rendre les dispositions budgétaires résistantes aux

mutations réduit également le besoin de les réviser fréquemment sous pression en réponse à des facteurs externes tels que les cycles des prix. Compte tenu de l'horizon temporel de leurs décisions, les investisseurs préfèrent la stabilité budgétaire, en particulier s'il s'agit de développer de nouvelles découvertes dont la région détient une part disproportionnée.

La Zambie est l'exemple à la fois de l'échec de politiques incohérentes et d'un début de redressement réussi. En 2018, la Zambie relevait son taux de redevances pour la 10^{ème} fois en 16 ans, retenait le remboursement de la TVA, imposait une double taxation car les redevances minières n'étaient plus déductibles des impôts et adoptait une approche nationale en instaurant un droit d'importation de 5 % sur les concentrés de cuivre. L'incertitude de la politique budgétaire peut avoir un impact négatif sur le secteur minier : la production a alors chuté malgré des prix élevés et les investissements ont cessé. Dès son élection en 2021, le nouveau gouvernement a cherché à restaurer la crédibilité et à instaurer des politiques plus stables. L'impact a été la reprise des investissements, une hausse de la production de cuivre et des recettes abondantes alors que les conditions des prix mondiaux s'amélioraient.

Troisièmement, les gouvernements devraient développer des politiques qui aident à garantir que les entreprises intègrent leurs coûts sociaux et ceux de la durabilité liés à l'exploration minière et à la fermeture de puits. Des externalités négatives substantielles peuvent résulter de l'extraction des ressources, en particulier la pollution, les conséquences sur la santé des travailleurs et des communautés, les dommages causés aux infrastructures et les dommages irréversibles causés aux sols. Ces coûts devraient être intégrés via une taxation extérieure et donc pris en compte dans les décisions d'investissement des entreprises. Ces coûts devraient être également pris en compte lors de la conception du régime fiscal afin d'assurer la clarté et la stabilité des politiques. Les gouvernements devraient envisager d'inscrire dans leur législation des normes environnementales et sociales robustes afin d'aider à renforcer la stabilité politique plutôt que de négocier séparément ces dispositions.

Recommandation 2 : gérer les cycles d'expansion et de récession

L'expérience des différentes économies au cours des derniers cycles d'expansion et de récession du prix des produits de base en Afrique peut fournir des informations pertinentes aux décideurs politiques d'aujourd'hui. La hausse du prix des matières premières place une fois de plus la richesse en ressources de l'Afrique au centre des décisions économiques, et la façon dont ces décisions sont prises déterminera les résultats pour une génération d'Africains. Ci-après quelques suggestions basées sur ces enseignements.

Attention à la « malédiction des pré-ressources », tout comme de la malédiction des ressources. Les pays doivent être attentifs aux politiques qui sont compatibles avec la gestion des attentes tout en assurant la viabilité budgétaire. Éviter la malédiction des pré-ressources, c'est-à-dire une situation où les pays peuvent se retrouver en surendettement ou faire face à une faible croissance avant même que la production de ressources ne commence, signifie tempérer les attentes des citoyens et la pression correspondante exigeant d'emprunter et de dépenser avant de percevoir les recettes d'une production de ressources. Les découvertes ont montré qu'elles libéraient des forces puissantes qui pouvaient façonner les politiques, mais aussi exposer les pays qui n'étaient pas préparés à une baisse des prix. Cela est particulièrement vrai car la décarbonisation mondiale implique à l'avenir non seulement une baisse des prix des combustibles fossiles mais aussi des variations plus fortes des prix de toutes sortes de ressources naturelles, variations dues à l'inadéquation de l'offre et de la demande. Se tromper coûte cher, car le surendettement et les fortes récessions dues aux ressources peuvent provoquer davantage de retournement économique que la valeur positive de l'expansion.

Améliorer la viabilité de l'économie en utilisant les revenus du secteur des ressources. Pour passer d'une épargne nette ajustée négative à une épargne positive, les gouvernements doivent investir dans le capital humain, en particulier l'éducation et la santé, le capital produit, notamment les infrastructures et le capital naturel, comme les forêts, les terres cultivées et le tourisme axé sur la nature. Les revenus générés par les secteurs minier et pétrolier peuvent être utilisés pour financer ces formes de capitaux.

Déplacer les considérations politiques de l'exploitation vers la gestion des actifs. L'utilisation durable des ressources naturelles exige que la richesse nationale globale augmente, en particulier le stock de capital naturel, afin de préserver la prospérité des générations futures ainsi que l'environnement. Une épargne nette ajustée positive est une étape vers cet objectif, mais l'atténuation de l'impact négatif de l'extraction des ressources sur l'environnement et l'agriculture contribuera également à garantir que les niveaux globaux de capital naturel ne diminuent pas mais augmentent dans les pays africains riches en ressources. De plus, la comptabilisation des recettes provenant des actifs naturels en voie d'épuisement, non plus en tant que flux de recettes mais comme actif, peut aider à garantir que les recettes seront investies dans l'avenir et non affectées à la consommation récurrente. La gestion à long terme de la richesse en ressources exige une nouvelle approche de la viabilité des finances publiques et de la croissance économique. La comptabilité de la richesse offre aux décideurs un moyen de regarder au-delà du PIB et de considérer le portefeuille de richesses, la diversification des actifs et le développement durable stimulés par la richesse des ressources.

Investir dans d'autres formes de capital naturel telles que les forêts, les terres cultivées et les ressources en eau et les protéger sont également des points importants qui doivent être pris en compte par les pays riches en ressources. L'extraction des ressources du sous-sol peut mettre ces actifs sous pression et les conflits où les terres et les ressources sont contestées peuvent présenter d'énormes risques. Une bonne gouvernance, une solide gestion de l'environnement et le réinvestissement des recettes tirées des ressources peuvent contribuer à soutenir la prospérité économique des régions rurales, principales zones d'extraction des ressources.

Les gouvernements africains devraient également travailler avec leurs partenaires pour accroître la diffusion des prêts garantis par des ressources afin d'optimiser l'utilisation des ressources et protéger les pays. Il est impératif que les informations détaillées des prêts garantis par des ressources soient rendues publiques. Plusieurs gouvernements ont commencé à prendre d'importantes mesures dans ce sens (Maslen et Aslan 2022). La République démocratique du Congo, par exemple, a publié les contrats adossés à des prêts garantis par des ressources et conclus entre ses sociétés minières publiques, un consortium de sociétés chinoises et un grand négociant en matières premières. Pour encourager davantage les avancées dans ce domaine, les pays devraient mettre en place des règles juridiques de divulgation des contrats de prêt.

Recommandation 3 : préparer l'avenir.

En raison des pressions exercées par le syndrome hollandais, les décideurs politiques des pays riches en ressources seraient plus efficaces en travaillant davantage à la diversification des actifs qu'à la diversification des exportations (Cust et Rivera-Ballesteros 2021). Le rapport *Changing Wealth of Nations – 2021* (Banque mondiale, 2021a) suggère que cibler la diversification du portefeuille d'actifs et investir dans l'expansion du capital humain et physique plutôt que de diversifier les exportations peut être une politique efficace pour une croissance économique durable. Cette recommandation s'appuie sur des travaux antérieurs explorant les avantages de la diversification du portefeuille (Gill et coll. 2014 ; Peszko, van der Mensbrugghe et Golub 2020).

Diversifier les actifs est une stratégie que les pays dépendants des combustibles fossiles peuvent poursuivre en vue de gérer les risques d'une transition sobre en carbone. Peszko, van der Mensbrugge et Golub (2020) constatent que les politiques de décarbonisation initiées par les importateurs de combustibles peuvent déclencher des forces macroéconomiques qui encouragent la diversification des exportations des pays traditionnellement exportateurs de combustibles. Cette approche entraîne une moindre dépendance vis-à-vis des recettes d'exportation des combustibles fossiles et une diversification en aval des chaînes de valeur des combustibles fossiles, à forte intensité d'émissions. Une telle diversification peut représenter une zone de confort pour les exportateurs de combustibles fossiles mais augmente leur exposition aux impacts des multiples canaux de la transition sobre en carbone, tels que l'ajustement carbone aux frontières, les technologies de rupture et les préférences changeantes des consommateurs et des investisseurs. La diversification des actifs peut être une alternative durable à long terme, mais c'est également une proposition difficile car elle demande la découverte de nouvelles sources d'avantages comparatifs et l'accumulation d'actifs produits inconnus et de capital humain, en particulier de nouvelles compétences et capacités.

Les pays doivent soutenir la transition vers l'automatisation et la mécanisation. Compte tenu de la baisse attendue des emplois dans le secteur minier suite à la mécanisation, il est crucial de trouver de nouvelles façons d'élargir le champ des opportunités d'emploi. L'avantage démographique se traduira par une forte augmentation du volume de la main-d'œuvre, et l'exploitation de cette main-d'œuvre dans le secteur minier nécessitera le renforcement des fondations de l'éducation de base. Il sera important de créer et de mettre en œuvre des programmes de développement des compétences alignés à la fois sur la mécanisation et les activités économiques diversifiées pour absorber la baisse de la demande de main-d'œuvre due à la mécanisation. De même, l'adoption à grande échelle de nouvelles technologies est nécessaire pour conduire la transition sobre en carbone, offrant ainsi aux pays africains l'opportunité de travailler ensemble via l'intégration régionale.

Se servir de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) pour mettre en place des chaînes de valeur régionales

Recommandation 4 : œuvrer à l'harmonisation tarifaire.

Les pays devraient rapidement reconsidérer leurs projets de création ou d'augmentation à court terme des tarifs. Dans le cadre de la ZLECAf, les membres devraient éliminer 90 % des lignes tarifaires au cours des 5 à 10 prochaines années, tandis que 7 % supplémentaires, jugées sensibles, disposeront de plus de temps. 3 % seront autorisées à figurer dans une liste d'exclusion. Plus de 80 % des pays ont déjà soumis leur liste de réduction tarifaire. C'est une première étape de mise en œuvre et cela signifie qu'aucun nouveau tarif ne devrait être promulgué.

À moyen terme, les pays devraient entreprendre l'harmonisation régionale des taxes et redevances minières. L'harmonisation fiscale comporte trois volets : l'égalisation des taux d'imposition, la définition commune des assiettes fiscales nationales et l'application uniforme des règles convenues (Mansour et Rota-Graziosi 2013). L'absence de politique fiscale harmonisée peut compromettre l'intégration régionale, même si une union douanière, un marché commun et une union monétaire sont mis en place (FMI 2015). Des taux d'imposition harmonisés éliminent les distorsions fiscales et empêchent la concurrence pour les capitaux. La concurrence fiscale peut provoquer une course vers le bas qui ne profitera à aucun pays compte tenu de la réduction des recettes fiscales. L'harmonisation des tarifs et des redevances nécessite une mise en œuvre stricte, en particulier en ce qui concerne la coordination et la surveillance. Une première étape importante serait la création d'un taux plancher commun.

La mise en œuvre de tarifs et de réglementations harmonisés nécessite des données et des institutions solides dotées de capacités de coordination et d'application. La création et la mise à jour régulière d'une base de données fiscale en ligne enregistrant toutes les données sur les structures fiscales nationales peuvent être utiles pour comprendre les disparités. Elle serait également une source de responsabilisation en identifiant publiquement les pays qui s'écartent des efforts régionaux. Cette base de données devrait être complétée par le financement et le renforcement des capacités d'une institution régionale qui pourrait fournir une assistance à la formation des gouvernements nationaux, coordonner des forums et des réunions garantissant un dialogue continu et appliquer des politiques d'harmonisation. De telles institutions régionales soulèvent de nombreux défis, comme par exemple l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), qui n'avait pas fourni à son institution régionale les ressources nécessaires à une surveillance efficace (FMI, 2016).

Recommandation 5 : atténuer les barrières non tarifaires, notamment celles liées au secteur minier.

Comme le coût des transports rend non compétitif le développement de la chaîne de valeur régionale, les principaux échanges commerciaux régionaux devraient être cartographiés pour identifier les zones où devraient être renforcées les infrastructures, notamment les routes, les voies ferrées et les ports. Cette cartographie peut identifier les infrastructures qui ont le plus grand potentiel de déblocage du commerce régional. L'amélioration significative aux niveaux national et régional des infrastructures de transport et d'énergie sera nécessaire pour libérer tout le potentiel des chaînes de valeur régionales.

La Namibie, par exemple, dispose du potentiel pour devenir la porte d'entrée de la ZLECAF en ouvrant le commerce par voie terrestre de l'Afrique australe au reste du continent et l'accès aux marchés de l'UE et des États-Unis via ses ports. Bien que le Forum économique mondial ait qualifié les routes namibiennes de meilleures d'Afrique, la plupart des marchandises en vrac sont acheminées par voie ferrée. Plus de 50 % des lignes ferroviaires où opère actuellement la compagnie ferroviaire publique TransNamib ne respectent pas la norme minimale de 18,5 tonnes par essieu stipulée par la Communauté de développement de l'Afrique australe. Le transport des marchandises en vrac, incluant le transport des marchandises de la Zambie, génère environ 93 % des revenus de TransNamib. Cette compagnie s'est montrée intéressée par le transport ferroviaire de marchandises en vrac entre l'Angola, le Botswana, la Zambie et le Zimbabwe.

Un paysage politique devrait être créé qui soit favorable à la production d'énergie privée et permettant aux entreprises d'exporter pour répondre aux besoins régionaux. En 2021, le gouvernement sud-africain a annoncé que les entreprises seraient autorisées à produire jusqu'à 100 mégawatts d'électricité sans licence, une augmentation significative par rapport à la précédente limite de 1 mégawatt. Par ailleurs, il a également annoncé que les entreprises minières pourraient acheter de l'électricité à d'autres entreprises productrices excédentaires. Les sociétés minières sud-africaines ont maintenant 3 900 mégawatts de projets d'énergie renouvelable en cours. Pour mettre cela en perspective, 100 mégawatts suffisent aux besoins en électricité de 2 grandes mines sud-africaines. Cette décision diminue considérablement la pression exercée sur Eskom, la compagnie publique d'électricité du pays, tout en garantissant que l'électricité n'est plus un goulot d'étranglement pour le secteur minier. À plus long terme, la création d'un environnement politique permettant aux entreprises minières d'exporter de l'énergie renouvelable vers d'autres pays peut atténuer les contraintes régionales.

Recommandation 6 : résoudre les obstacles politiques qui impactent la valeur ajoutée du secteur minier régional

Passer des restrictions à l'exportation définies au niveau national à une approche continentale et régionale. En Afrique, de strictes restrictions des exportations au niveau national peuvent aggraver la situation de tous les pays concernés. Les restrictions nuisent non seulement à la production minière nationale, mais affectent également d'autres secteurs, notamment ceux du transport et de la logistique, des services et de la construction. Les restrictions à l'exportation peuvent avoir des effets négatifs directs sur d'autres pays de la région. L'imposition (maintenant annulée) par la Zambie de taxes à l'importation et à l'exportation a également affecté la République démocratique du Congo qui exportait du cuivre vers la Zambie pour y être transformé. Par la suite, la transformation par la Zambie des produits de base de la République démocratique du Congo est devenue non rentable sur le plan commercial. À moyen terme, les pays devraient plutôt recourir en termes d'exportation à des restrictions régionales ou continentales plutôt que nationales. Ces dispositions garantiraient que les restrictions ne concernent pas les exportations vers d'autres pays au sein de la communauté économique régionale ou de la région de l'Union africaine, mais les exportations vers d'autres pays hors de la région, conformément aux objectifs de la ZLECAF.

Remplacer les politiques de contenu local et les objectifs définis au niveau national par des approches continentales et régionales (Communauté économique régionale). De nombreux pays africains manquent de compétences et n'ont qu'une capacité limitée à produire ou à accéder aux intrants clés lorsqu'ils travaillent au niveau national. Les politiques de contenu régional peuvent réduire le fardeau des contraintes actuelles en permettant à ces pays d'accéder à un plus grand bassin de main-d'œuvre qualifiée et aux intrants nécessaires. Parallèlement à l'approvisionnement régional, les entreprises opérant dans la région pourraient mettre en œuvre des programmes de formation et de renforcement des capacités pour les micro, petites et moyennes entreprises.

Le développement au niveau (sous-)régional d'un cadre réglementaire de participation au capital pourrait faciliter le passage d'une approche nationale à une approche régionale de la participation au capital des entreprises locales. Aujourd'hui, plusieurs pays ont des politiques qui exigent une participation locale au capital des entreprises du secteur extractif. Par exemple, la nouvelle loi minière du Kenya subordonne l'octroi de chaque licence minière à une participation locale d'au moins 35 % des droits miniers ; et en Namibie, toutes les licences minières sont conditionnées par une participation d'au moins 15 % détenue par des propriétaires locaux. Ces politiques d'actionnariat local peuvent décourager les nouveaux investissements dans les pays où le marché des capitaux est peu développé, là où la mobilisation de capitaux locaux peut être difficile ou le nombre d'investisseurs potentiels trop faible. L'élargissement au niveau régional de l'accès au capital local peut permettre d'exploiter des marchés de capitaux plus consistants et faciliter l'émergence d'entreprises minières régionales de taille moyenne qui ont le capital nécessaire et un intérêt suffisant pour investir dans divers pays africains. Une exigence de participation régionale plutôt que nationale au capital pourrait également permettre à ces entreprises africaines de bénéficier du transfert de compétences et de technologie de grandes multinationales telles que Rio Tinto, Glencore, BHP ou Anglo American. Cette participation régionale au capital pourrait être d'abord atteinte au niveau de la sous-région, par l'intermédiaire des communautés économiques régionales. La mise en œuvre rapide de la ZLECAF peut faciliter le transfert de technologie au niveau de l'Union africaine et l'accès aux marchés de capitaux continentaux.

Reconsidérer les plans de mise en œuvre ou d'augmentation des tarifs liés aux chaînes de valeur régionales du secteur extractif. Dans le cadre de la ZLECAF, les membres devraient éliminer 90 % des

lignes tarifaires au cours des 5 à 10 prochaines années, tandis que 7 % supplémentaires, jugées sensibles, disposeront de plus de temps. C'est une première étape de mise en œuvre et cela signifie qu'aucun nouveau tarif ne devrait être promulgué. Les pays peuvent aller plus loin et chercher à minimiser les nouveaux tarifs ainsi qu'à réduire ceux existants liés à la promotion du développement des chaînes de valeur des industries régionales extractives en Afrique. Malheureusement, une grande partie de la politique du secteur extractif est aujourd'hui formulée en termes nationaux plutôt que régionaux et certains pays peuvent tenter d'exclure le secteur extractif de la ZLECAf.

Recommandations pour améliorer l'accès à l'électricité

Recommandation 7 : exploiter l'approvisionnement en gaz domestique pour favoriser l'accès à l'énergie tout en générant des recettes d'exportation.

Des politiques stables d'investissement sont nécessaires pour tirer le meilleur parti des approvisionnements nationaux en gaz et améliorer les recettes d'exportation et la consommation intérieure. L'exploitation des réserves de gaz naturel nécessite des investissements importants, notamment dans les infrastructures offshore et le transport du GNL. Compte tenu de l'intensité en capital et de la nature à long terme de ces investissements, les pays devraient élaborer et poursuivre des politiques budgétaires claires et stables qui supportent à la fois les exportations et la consommation intérieure, tout en attirant suffisamment d'investissements. Bien qu'il puisse être intéressant pour les pays de conserver une grande partie du gaz pour la future consommation d'énergie planifiée, de telles restrictions peuvent affaiblir les arguments économiques en faveur de l'investissement et retarder considérablement les décisions d'investissement. Les pays devraient rechercher des accords d'investissement dans leurs réserves de gaz qui soient compatibles avec la réalisation des objectifs nationaux en matière d'énergie et de développement, tout en garantissant des exportations suffisantes de gaz naturel pour générer des recettes fiscales et d'exportation. Des politiques efficaces peuvent soutenir une transition efficace de l'étape de projet jusqu'à l'exploitation.

Disposant de politiques stables d'investissement, les pays peuvent travailler avec le secteur privé pour accélérer les projets. Depuis le début de la crise en Ukraine, le marché mondial du gaz naturel est sous pression. L'Europe a été particulièrement touchée, l'approvisionnement en gaz de la Fédération de Russie ayant été interrompu au début de l'invasion. Les efforts accélérés de l'Europe pour diversifier l'approvisionnement en gaz sont de bon augure pour certains pays. L'Algérie, fournisseur de longue date de gaz naturel à l'Europe, a connu depuis le début de la crise une forte augmentation des contrats de marchés. La compagnie gazière publique égyptienne (EGAS) a signé un accord de développement à court terme des exportations de gaz naturel vers l'Europe (l'Égypte a enregistré en année courante une augmentation de 10 % des exportations de gaz pour les huit premiers mois de 2022). En Afrique subsaharienne, un certain nombre de projets ont été accélérés. Le Mozambique a mis en service l'unité d'extraction et de liquéfaction de gaz naturel Coral Sul FLNG et l'opérateur Eni a annoncé son intention de développer une deuxième plate-forme flottante pour le GNL dans le même champ, dont la mise en œuvre pourrait être accélérée. En République du Congo, le développement du champ extracôtier Marine XII a été accéléré et une unité d'extraction et de liquéfaction de gaz naturel devrait permettre de démarrer les exportations de GNL d'ici mi-2023. En Angola, la société publique Sonangol s'est associée à BP, Eni, Chevron et TotalEnergies pour finalement décider en juillet 2022 d'investir dans le champ extracôtier de Quiluma et Maboqueiro. En ce qui concerne le développement extracôtier conjoint du Sénégal et de la Mauritanie, la première phase de Grand Tortue Ahmeyim a été considérée achevée à 80 % au début du troisième trimestre 2022, un démarrage prévu au troisième trimestre 2023 et les premières exportations de GNL réalisées d'ici la fin de l'année (AIE, 2022b).

Recommandation 8 : exploiter les recettes fiscales et les investissements dans les secteurs minier, pétrolier et gazier pour soutenir l'accès universel à l'énergie.

Les recettes budgétaires générées par l'industrie extractive sont essentielles pour combler le déficit de financement des énergies renouvelables. L'Agence internationale de l'énergie estimait en 2018 que les pays d'Afrique subsaharienne avaient besoin de 28 milliards de dollars américains par an jusqu'en 2030 pour atteindre l'accès universel à l'électricité. Cette somme se décomposait en 13 milliards de dollars américains pour les mini-réseaux, 7,5 milliards de dollars américains pour le réseau de transport et 6,5 milliards de dollars américains pour les investissements hors réseau (Ileri et Shirley 2021). Compte tenu des niveaux élevés de surendettement des pays de la région, ceux-ci devraient se concentrer sur la mobilisation des recettes budgétaires des secteurs extractifs plutôt que sur la dette extérieure, dont une grande partie est devenue inaccessible ou coûteuse en raison de la dégradation de leur dette souveraine.

Un paysage politique devrait être soutenu pour se prêter à la production d'énergie privée. Ce support pourrait être la possibilité pour les sociétés du secteur minier de devenir clients d'ancrage et leur ouvrir l'opportunité d'approvisionner les communautés environnantes. Un exemple est décrit dans la recommandation 5 : le gouvernement sud-africain a initié en 2021 une politique permettant aux entreprises de générer une certaine quantité d'électricité sans licence. En plus de résorber le goulot d'étranglement énergétique qu'était devenu l'approvisionnement en électricité, élément dissuasif pour les sociétés minières, le passage à la production privée a permis aux entreprises de fournir l'électricité excédentaire produite aux communautés environnantes, en particulier aux écoles, hôpitaux et ménages.

L'exploitation minière en tant que client principal peut également aider à stimuler les finances des services publics et à réduire le risque d'investissements tels que la production d'énergie renouvelable.

Recommandation 9 : renforcer les infrastructures de réseau et de mini-réseau, mais surtout éviter les alternatives électriques de mauvaise qualité.

Bien que l'expansion des réseaux nationaux soit essentielle pour élargir l'accès à l'électricité, les solutions alternatives sont souvent plus abordables et adaptées aux besoins des marchés ruraux, à faible revenu ou micro-commerciaux. Les solutions décentralisées, en particulier les mini-réseaux, peuvent être un moyen rentable d'atteindre l'objectif de l'accès universel à l'électricité. Mais certaines approches populaires, telles que les systèmes solaires domestiques, peuvent ne pas fournir l'électricité de qualité nécessaire pour répondre aux ambitions du développement. Ces systèmes peuvent être judicieusement déployés là où la connexion au réseau est impossible ou non rentable et les pays doivent éviter de subventionner ou d'allouer les rares capitaux à des options de production d'électricité de faible qualité lorsqu'il existe des options rentables et éprouvées de production à partir des systèmes de réseau ou de mini-réseau. Entre 2010 et 2020, 70 % des investissements mondiaux hors réseau (1,7 milliard de dollars américains) ont été faits en Afrique. Il est primordial pour que les pays atteignent l'objectif de développement durable n° 7 « Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable » de développer des mini-réseaux, d'étendre les réseaux et d'entamer la réforme des services publics. Entre-temps, l'intégration régionale pourrait soutenir davantage l'exploitation du potentiel important de production d'énergie renouvelable (voir l'encadré 2.3 pour exemple).

La Namibie est une destination très attractive pour les investissements dans les énergies renouvelables. Le pays jouit d'un des niveaux de rayonnement solaire les plus élevés au monde, une grande partie du pays recevant près de 3 000 kWh par mètre carré de rayonnement solaire. La Namibie bénéficie également d'excellentes ressources éoliennes, avec une vitesse moyenne du vent pouvant dépasser 10 m/s à la hauteur d'éoliennes standard. Si ces ressources étaient bien exploitées, la Namibie pourrait non seulement répondre à sa propre demande croissante d'électricité, mais deviendrait également un exportateur régional de premier plan vers d'autres pays pairs du Pool énergétique d'Afrique australe (SAPP) et bénéficierait alors des recettes d'exportation correspondantes.

Source : Banque mondiale (2021b).

ENCADRÉ 2.3 :
Tirer parti
du pool
énergétique
régional pour
attirer les
investissements
dans les
énergies
renouvelables

Les solutions de mini-réseaux peuvent être efficaces là où les gouvernements tardent à étendre le réseau. Au Nigéria, par exemple, cet objectif nécessiterait d'ajouter chaque année sur la période 2022-2030 10 millions de personnes au réseau, alors que le réseau est la solution la plus rentable pour 80 % de la population qui n'a pas encore accès à l'électricité. À ce jour, le Nigéria a raccordé au réseau un maximum de 4,3 millions de personnes en une seule année. Si 4,5 millions de personnes étaient raccordées au réseau chaque année entre 2022 et 2030, 60 % de la population aurait accès à l'électricité via des systèmes de mini-réseaux. Ces solutions sont également mieux adaptées à l'objectif étant donné que 95 % des Nigériens qui n'ont pas accès à l'électricité vivent dans des zones rurales, soit là où il peut être difficile d'atteindre l'échelle nécessaire permettant de fournir un accès de qualité à l'électricité.

Appendice : Classification des pays

TABLEAU A.1 : Classification des pays selon l'abondance des ressources en Afrique subsaharienne^a

Pays riches en ressources		Pays non riches en ressources		
Pétrole	Métaux et minerais			
Angola	Botswana	Bénin	Gambie	Rwanda
République du Congo	République Démocratique du Congo	Burkina Faso	Ghana	São Tomé et Príncipe
Guinée Équatoriale		Burundi	Guinée-Bissau	Sénégal
Gabon	Guinée	Cabo Verde	Kenya	Seychelles
Nigéria	Libéria	Cameroun	Lesotho	Somalie
Soudan du Sud	Mauritanie	République centrafricaine	Madagascar	Soudan
Tchad	Namibie	Comores	Malawi	Tanzanie
	Niger	Côte d'Ivoire	Mali	Togo
	Afrique du Sud	Érythrée	Maurice	Zimbabwe
	Sierra Leone	Eswatini	Mozambique	
	Zambie	Éthiopie	Ouganda	

^a Remarque : Les pays riches en ressources sont ceux dont les rentes provenant des ressources naturelles (à l'exclusion des forêts) dépassaient 10 % du produit intérieur brut au cours de la période 2015-2021.

TABLEAU A.2 : Pays d'Afrique de l'Ouest et centrale

Pays riches en ressources		Pays non riches en ressources	
Pétrole	Métaux et minerais		
Guinée Équatoriale	Guinée	Bénin	Gambie
Gabon	Libéria	Burkina Faso	Ghana
Nigéria	Mauritanie	Cabo Verde	Guinée-Bissau
République du Congo	Niger	Cameroun	Mali
Tchad	Sierra Leone	République centrafricaine	Sénégal
		Côte d'Ivoire	Togo

Remarque : Depuis juillet 2020, à des fins opérationnelles, la région Afrique de la Banque mondiale a été divisée en deux sous-régions : l'Afrique de l'Ouest et centrale et l'Afrique de l'Est et australe. L'analyse présentée dans ce rapport reflète cette situation. Les pays riches en ressources sont ceux dont les rentes tirées des ressources naturelles (forêts exclues) dépassent 10 % du produit intérieur brut.

TABLEAU A.3 : Afrique de l'Est et australe

Pays riches en ressources		Pays non riches en ressources	
Pétrole	Métaux et minerais		
Angola	Botswana	Burundi	Mozambique
Soudan du Sud	République Démocratique du Congo	Comores	Rwanda
	Namibie	Érythrée	São Tomé et Príncipe
	Afrique du Sud	Eswatini	Seychelles
	Zambie	Éthiopie	Somalia
		Kenya	Soudan
		Lesotho	Tanzanie
		Madagascar	Ouganda
		Malawi	Zimbabwe
		Maurice	

Remarque : Depuis juillet 2020, à des fins opérationnelles, la région Afrique de la Banque mondiale a été divisée en deux sous-régions : l'Afrique de l'Ouest et centrale et l'Afrique de l'Est et australe. L'analyse dans ce rapport reflète cette configuration. Les pays riches en ressources sont ceux dont les rentes tirées des ressources naturelles (forêts exclues) dépassent 10 % du produit intérieur brut.

Bibliographie

- AIE (Agence internationale de l'énergie). 2021. "The Role of Critical Minerals in Clean Energy Transitions." AIE, Paris.
- . 2022a. *Africa/ Energy Outlook 2022—Analysis*. Paris: IEA. <https://www.iea.org/reports/africa-energy-outlook-2022>.
- . 2022b. *Gas Market Report, Q4-2022*. Paris: IEA. <https://www.iea.org/reports/africa-energy-outlook-2022>.
- Akhtar, S., J. Haas et U. Volz. 2022. Debt Relief for a Green and Inclusive Recovery. T7 Task Force International Finance and Economic Recovery Policy Brief.
- BAD (Banque Africaine de Développement). 2018. "Why Africa Is the Next Renewables Powerhouse." December 7. <https://www.afdb.org/en/news-and-events/why-africa-is-the-next-renewables-powerhouse-18822>.
- Banque mondiale. 2017. "The Growing Role of Minerals and Metals for a Low Carbon Future." Banque mondiale, Washington, DC.
- . 2019. "Digging Beneath the Surface: An Exploration of the Net Benefits of Mining in Southern Africa." Banque mondiale, Washington, DC.
- . 2020. "The African Continental Free Trade Area: Economic and Distribution Effects." Banque mondiale, Washington, DC.
- . 2021a. *The Changing Wealth of Nations 2021: Managing Assets for the Future*. Washington, DC: Banque mondiale.
- . 2021b. "Namibia Country Private Sector Diagnostic." Banque mondiale, Washington, DC.
- . 2022a. "South Africa Country Climate and Development Report." CCDR Series. Banque mondiale, Washington, DC.
- . 2022b. *Global Economic Prospects, January 2022*. Washington, DC: Banque mondiale.
- . 2023. *Global Economic Prospects, January 2023*. Washington, DC: Banque mondiale.
- Barhoumi, K., H. Vu, S. Nikaein Towfighian et R. Maino. 2018. "Public Investment Efficiency in Sub-Saharan African Countries What Lies Ahead?" Fonds monétaire international, African Department Paper Series No. 18/09. Washington, DC : Fonds monétaire international.
- Baskaran, G. 2022. "Could Africa Replace China as the World's Source of Rare Earth Elements?" Brookings Institution, Washington, DC, December 29. <https://www.brookings.edu/blog/africa-in-focus/2022/12/29/could-africa-replace-china-as-the-worlds-source-of-rare-earth-elements/>.
- Beirne, J., N. Renzhi et U. Volz. 2021. "Feeling the Heat: Climate Risks and the Cost of Sovereign Borrowing." *International Review of Economics & Finance*, 76, 920-936.
- BNEF (Bloomberg New Energy Finance). 2021. "Renewable Assets." Database, BNEF. www.bnef.com/projects-search (subscription required).
- Bos, K. et J. Gupta. 2019. "Stranded Assets and Stranded Resources: Implications for Climate Change Mitigation and Global Sustainable Development." *Energy Research and Social Science* 56: 101215.
- Burger, S. 2023. "US, DRC and Zambia Sign MoU to Strengthen EV Battery Value Chain." *Mining Weekly*, January 19. <https://www.miningweekly.com/article/us-drc-and-zambia-sign-mou-to-strengthen-ev-battery-value-chain-2023-01-19>.

- Chamon, M., E. Klok, V.V. Thakoor et J. Zettelmeyer. 2022. "Debt-for-Climate Swaps: Analysis, Design, and Implementation." IMF Working Paper WP/22/162, August.
- Chaponda, T., C. Matsumoto et L. Murara. 2020. "The Public Investment Management Assessment Framework: An Overview." In *Well Spent: How Strong Infrastructure Governance Can End Waste in Public Investment*, edited by G. Schwartz, M. Fouad, T. Hansen et G. Verdier. Washington, DC: Fonds monétaire international.
- Cherif, R., S. Dhungana, X. Fang, J. Gonzalez-Garcia, M. Mendes, Y. Yang, M. Yenice et J.E. Yoon. 2020. "Competition, Competitiveness and Growth in Sub-Saharan Africa." IMF Working Paper WP/20/30, February.
- Cust, J., D. Manley et G. Cecchinato. 2017. "Unburnable Wealth of Nations." *Finance and Development* 54 (1).
- Cust, J. et A. Rivera-Ballesteros. 2021. "The Nonrenewable Wealth of Nations." In *The Changing Wealth of Nations 2021: Managing Assets for the Future*, 193–223. Washington, DC: Banque mondiale.
- Cust, J. et A. Zeufack. 2023. "Africa's Resource Future" Banque mondiale, Washington DC.
- The Economist. 2020. "Demography: Africa's Population Will Double by 2050." *The Economist*, March 26. <https://www.economist.com/special-report/2020/03/26/africas-population-will-double-by-2050>.
- Farah Yacoub, J.P., N. Hamadeh et C. Reinhart. 2022. The pitfalls of parallel currency markets: higher inflation and lower growth. World Bank Blogs, Let's Talk Development, March. <https://blogs.worldbank.org/developmenttalk/pitfalls-parallel-currency-markets-higher-inflation-and-lower-growth>
- Fitch Solutions. 2021. "Tax Breaks to Stimulate Mining Sector in Zambia." March 5. <https://www.fitchsolutions.com/mining/tax-breaks-stimulate-mining-sector-zambia-05-11-2021>.
- FMI (Fonds monétaire international). 2012. "Macroeconomic Policy Frameworks for Resource-Rich Developing Countries." Policy Paper, IMF, Washington, DC. [https:// bit.ly/2txKGzB](https://bit.ly/2txKGzB).
- . 2015a. "Options for Low-Income Countries' Effective and Efficient Use of Tax Incentives for Investment." Report to the G20 Development Working Group, FMI, Washington, DC.
- . 2015b. Making Public Investment More Efficient. Fiscal Affairs Department, IMF Staff Report, Fonds monétaire international, Washington, DC.
- . 2016. "West African Economic and Monetary Union: Common Policies of Member Countries." Press Release, Staff Report, and Statement by the Executive Director for the West African Economic and Monetary Union. Country Report 16/96, FMI, Washington, DC.
- . 2019. Sub-Saharan Africa Regional Economic Outlook: Navigating Uncertainty. Fonds monétaire international, Washington, DC, octobre.
- . 2020. Fiscal Monitor: Policies for the Recovery. Fonds monétaire international, Washington, DC, octobre.
- Georgieva, K., M. Chamon et V. Thakoor. 2022. "Swapping Debt for Climate or Nature Pledges Can Help Fund Resilience." IMF Blog, 14 December. <https://www.imf.org/en/Blogs/Articles/2022/12/14/swapping-debt-for-climate-or-nature-pledges-can-help-fund-resilience>
- Gill, I. S., I. Izvorski, W. van Eeghen et D. De Rosa. 2014. *Diversified Development: Making the Most of Natural Resources in Eurasia*. Washington, DC: Banque mondiale.
- GOGLA (Global Off-Grid Lighting Association). 2021. "Global Off-Grid Solar Market Report, Semi-Annual Sales and Impact Data 2021." GOGLA, Amsterdam, Netherlands. https://www.gogla.org/sites/default/files/resource_docs/gogla_sales-and-impact-reporth2-2021_def2.pdf.

- Gramlich, J. 2019. "For World Population Day, a Look at the Countries with the Biggest Projected Gains—and Losses—by 2100." The Pew Research Center, Washington, DC, July 10. <https://www.pewresearch.org/fact-tank/2019/07/10/for-world-population-day-a-look-at-the-countries-with-the-biggest-projected-gains-and-losses-by-2100/>.
- Griffith-Jones, S., U. Volz et K.P. Gallagher (2021). "Debt relief by private creditors: Lessons from the Brady Plan». DRGR Working Paper. Berlin, London, and Boston: Debt Relief for Green and Inclusive Recovery Initiative.
- Guj, P., R. Schodde, B. Boucoum et J. Cust. Forthcoming. "Mineral Resources of Africa." Banque mondiale, Washington, DC.
- IRENA (International Renewable Energy Agency). 2022. "Renewable Energy Market Analysis: Africa and Its Regions." IRENA, Masdar City, United Arab Emirates. <https://www.irena.org/publications/2022/Jan/Renewable-Energy-Market-Analysis-Africa>.
- Ireri, B. et R. Shirley. 2021. "Powering Growth." Fonds monétaire international, Washington, DC. <https://www.imf.org/en/Publications/fandd/issues/2021/09/fighting-climate-change-in-Africa-ireri>.
- Malova, A. et F. van der Ploeg. 2017. "Consequences of Lower Oil Prices and Stranded Assets for Russia's Sustainable Fiscal Stance." *Energy Policy* 105: 27–40.
- Mankiw, N.G. et R. Reis. 2018. "Friedman's Presidential Address in the Evolution of Macroeconomic Thought." *Journal of Economic Perspectives*, 32(1): 81–96.
- Mansour, M. et G. Rota-Graziosi. 2013. "Tax Coordination, Tax Competition, and Revenue Mobilization in the West African Economic and Monetary Union." IMF Working Paper WP/13/163, Fonds monétaire international, Washington, DC.
- Maslen, S. et C. Aslan. 2022. "Enhancing Debt Transparency by Strengthening Public Debt Transaction Disclosure Practices." EFI Insight, Banque mondiale, Washington, DC.
- Minerals Council SA. 2021. Facts and Figures 2021. Minerals Council South Africa, Johannesburg. <https://www.mineralscouncil.org.za/downloads/send/16-featured/1875-facts-and-figures-2021>
- Minerals Council South Africa. 2022. "Facts and Figures." Minerals Council South Africa, Johannesburg.
- Miyamoto, H., N. Gueorguiev, J. Honda, A. Baum et S. Walker. 2020. "Growth Impact of Public Investment and the Role of Infrastructure Governance." In *Well Spent: How Strong Infrastructure Governance Can End Waste in Public Investment*, edited by G. Schwartz, M. Fouad, T. Hansen et G. Verdier. Washington, DC: Fonds monétaire international.
- Nagle, P. 2022. "Five lessons from past episodes of debt relief." World Bank Blogs, Let's Talk Development, The World Bank, Washington DC, January 31 <https://blogs.worldbank.org/developmenttalk/5-lessons-past-episodes-debt-relief>
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2018. "Financing Climate Futures: Rethinking Infrastructure." OECD, Paris. <https://www.oecd.org/environment/financing-climate-futures-9789264308114-en.htm>.
- Peszko, G., D. van der Mensbrugghe et A. Golub. 2020. *Diversification and Cooperation in a Decarbonizing World: Climate Strategies for Fossil Fuel-Dependent Countries*. Washington, DC: Banque mondiale.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement). 2023. Journey to Extremism in Africa: Pathways to recruitment and disengagement. PNUD, New York, New York.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement). 2023. Journey to Extremism in Africa: Pathways to recruitment and disengagement. UNDP, New York, New York.

- Qiang, C.Z., P. Kusek, V. Steenbergen et B. Viney. 2021. The road to recovery in Sub-Saharan Africa: Capitalizing on transformative opportunities from shifting FDI patterns. World Bank Blogs, African Can End Poverty, <https://blogs.worldbank.org/africacan/road-recovery-sub-saharan-africa-capitalizing-transformative-opportunities-shifting-fdi>
- Reid, H. 2022a. "Anglo American to Return to Zambia with Arc Minerals Copper Deal." May 12. <https://www.reuters.com/business/exclusive-anglo-american-return-zambia-with-arc-minerals-copper-deal-2022-05-12/>.
- . 2022b. "First Quantum Minerals Approves \$1.25bn Zambia Mine Expansion." *Business Day*, May 9. <https://www.businesslive.co.za/bd/companies/mining/2022-05-09-first-quantum-minerals-approves-125bn-zambia-mine-expansion/>.
- Reis, Ricardo. 2021. "Losing the Inflation Anchor." *Brookings Papers on Economic Activity*, 307-361, Fall 2021.
- Reuters. 2022. "Barrick CEO Says Zambia's Lumwana Mine Life Could Be Extended to 2060." Reuters, October 26. <https://www.reuters.com/markets/commodities/barrick-ceo-says-zambias-lumwana-mine-life-could-be-extended-2060-2022-10-26/>.
- S&P Global Market Intelligence. 2022. "Report: World Exploration Trends 2022." S&P Global Market Intelligence, New York. <https://pages.marketintelligence.spglobal.com/World-Exploration-Trends-2022-EMC1705.html>.
- Volz, U., S. Akhtar, K.P. Gallagher, S. Griffith-Jones, J. Haas et M. Kraemer. 2020. *Debt Relief for a Green and Inclusive Recovery: A Proposal*. Berlin, London & Boston, MA: Heinrich-Böll-Stiftung; SOAS, University of London; & Boston University.
- . 2021. *Debt Relief for a Green and Inclusive Recovery: Securing Private-sector Participation and Creating Policy Space for Sustainable Development*. Berlin, London & Boston, MA: Heinrich-Böll-Stiftung; SOAS, University of London; & Boston University.
- Volz, U., K. Berensmann, S. Burke, K.P. Gallagher, S. Griffith-Jones, M. Kessler et I. Monasterolo. 2022. "Addressing the Debt Crisis in the Global South: Debt Relief for Sustainable Recoveries" T7 Task Force Sustainable Economic Recovery Policy Brief.
- Warwick, F. 2019. "Zambia 2019 Copper Output Drop Due to New Mining Taxes." S&P Global Market Intelligence, December 27. <https://www.spglobal.com/commodityinsights/en/market-insights/latest-news/metals/122719-zambia-2019-copper-output-drop-due-to-new-mining-taxes-com>.
- Yunis, J. et E. Aliakbari. 2020. "Fraser Institute Annual Survey of Mining Companies 2020." Fraser Institute, Vancouver. <https://www.fraserinstitute.org/sites/default/files/annual-survey-of-mining-companies-2020.pdf>.

RAPPORT DU BUREAU DE L'ÉCONOMISTE
EN CHEF DE LA RÉGION AFRIQUE

<http://www.banquemondiale.org/africaspulse>

